

2010



DOCUMENT DE REFERENCE

Le présent document de référence, qui inclut le rapport financier annuel, a été déposé le 20 avril 2011 auprès de l'Autorité des Marchés Financiers, conformément à l'article 212-13 du Règlement Général de l'AMF. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des Marchés Financiers. Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

AXIF
AXIF

Table des matières

1. Présentation de l'activité.....	5
1.1 Mission.....	5
1.2 Société.....	5
1.3 Solution.....	6
1.3.1. Présentation Générale.....	6
1.3.2. Technologie.....	6
1.3.3. Quelques exemples d'utilisation du logiciel.....	7
1.4 Innovation.....	9
1.5 La concurrence.....	10
1.5.1. Les spécialistes de la configuration et des catalogues électroniques.....	10
1.5.2. Les éditeurs généralistes ERP ou CRM.....	10
1.5.3. Le développement spécifique.....	11
1.6 Une stratégie de croissance.....	11
1.7 Les risques.....	11
2. Le management et l'organisation.....	12
2.1 Le management.....	12
2.2 L'organisation.....	13
3. Gouvernement d'entreprise et contrôle interne.....	14
3.1 Gouvernement d'entreprise.....	14
3.1.1. Les diligences.....	14
3.1.2. La composition du Conseil d'Administration.....	14
3.1.3. Condamnation, Incrimination, Faillite.....	15
3.1.4. Conflits d'intérêts et relations familiales.....	15
3.1.5. Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration.....	15
3.1.6. Limitation de pouvoirs.....	17
3.1.7. Politique de rémunération.....	17
3.1.8. Référence à un code de gouvernement d'entreprise.....	17
3.1.9. Participation aux Assemblées.....	18
3.1.10. Eléments susceptibles d'avoir une incidence en matière d'OPA.....	18
3.2 Procédures de contrôle interne mises en place par la Société.....	18
3.2.1. Analyse globale des risques liés à l'activité.....	18
3.2.2. Objectifs du contrôle interne.....	21
3.2.3. Moyens de contrôle.....	21
4. Finance.....	24
4.1 Récapitulatif des données consolidées en normes IFRS.....	24
4.2 Calendrier de communication financière.....	24
4.3 Comptes consolidés 2010.....	25
4.3.1. Etat de la situation financière Bilan Actif.....	25
4.3.2. Etat de la situation financière Bilan Passif.....	25
4.3.3. Compte de résultat.....	26
4.3.4. Tableau de flux de trésorerie.....	27
4.3.5. Variation des capitaux propres consolidés.....	28
4.3.6. Informations relatives au référentiel comptable, aux modalités de consolidation et aux règles et méthodes d'évaluation.....	29
4.3.7. Evénements caractéristiques de la période.....	34
4.3.8. Informations relatives au périmètre de consolidation.....	34
4.3.9. Principaux postes de l'Actif du bilan.....	35
4.3.10. Principaux postes du Passif du bilan.....	38
4.3.11. Principaux postes de l'état du résultat global.....	42
4.3.12. Informations diverses.....	45
4.3.13. Engagements hors bilan.....	46
4.3.14. Objectifs et politiques de gestion des risques de marché.....	47
4.3.15. Informations sur les parties liées.....	48
4.3.16. Evénements postérieurs.....	50

4.4	Données consolidées 2009 et 2008 et analyse de la situation financière et du résultat	50
4.5	Informations sur le chiffre d'affaires	51
4.5.1.	Saisonnalité du chiffre d'affaires	51
4.5.2.	Nature de la clientèle	51
4.5.3.	Dépendance vis-à-vis de la clientèle	51
4.5.4.	Revenus de maintenance	51
4.6	Autres informations	52
4.6.1.	Les fournisseurs	52
4.6.2.	Les investissements	52
4.6.3.	La Recherche et Développement	52
4.6.4.	Les biens immobiliers significatifs	52
4.6.5.	Faits exceptionnels et litiges	52
4.6.6.	Changement significatif de la situation financière ou commerciale	52
4.7	Comptes sociaux Cameleon Software 2010	53
4.7.1.	Bilan	53
4.7.2.	Compte de résultat	55
4.7.3.	Annexes aux Comptes sociaux arrêtés au 31 décembre 2010	56
5.	Evolution récente	69
6.	Le capital	70
6.1	Renseignements de caractère général concernant le capital	70
6.1.1.	Capital social	70
6.1.2.	Evolution du capital social de Cameleon Software	70
6.1.3.	Situation du capital social et des droits de vote au 18 mars 2011 et évolution au cours des deux dernières années	72
6.1.4.	Rachat par la Société de ses propres actions	73
6.1.5.	Capital potentiel	73
6.1.6.	Capital autorisé non émis	73
6.2	Pacte d'actionnaires	73
6.3	Engagements de conservation des titres par les actionnaires dirigeants	73
6.4	Nantissements	73
6.5	Dividendes	73
6.5.1.	Délais de prescription	73
6.5.2.	Dividendes versés au cours des exercices précédents	73
6.5.3.	Politique en matière de distribution de dividendes	73
6.6	Marché du titre Cameleon Software	74
7.	Renseignements juridiques	75
7.1	Dénomination sociale	75
7.2	Siège social	75
7.3	Date de constitution	75
7.4	Forme juridique	75
7.5	Durée de vie	75
7.6	Objet social	75
7.7	Numéro de Registre du Commerce et des Sociétés	75
7.8	Exercice social	75
7.9	Affectation et répartition des bénéfices	76
7.10	Convocation et réunion des Assemblées Générales	76
7.11	Admission aux Assemblées – Pouvoirs	76
7.12	Existence et franchissement de seuils statutaires	77
7.13	Droits de vote double	77
7.14	Documents et informations accessibles au public	77
7.14.1.	Communiqués de presse publiés du 1 ^{er} janvier 2010 au 15 mars 2011 et disponibles sur le site de la Société www.cameleon-software.com	79
7.14.2.	Informations publiées au BALO, du 1 ^{er} janvier 2010 au 31 janvier 2011, et disponibles sur le site internet du BALO (balo.journal-officiel.gouv.fr)	80
7.15	Gestion du capital	80

8. Les Rapports	81
8.1 Rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle	81
8.1.1. L'activité	81
8.1.2. Le résultat	83
8.1.3. Le capital de la Société	84
8.1.4. Les mandataires	84
8.1.5. Les salariés	86
8.1.6. Les conventions réglementées.....	86
8.1.7. Tableau récapitulatif des délégations en matière d'augmentation de capital.....	86
8.1.8. Conclusion	86
8.1.9. Tableau des cinq derniers exercices de Cameleon Software SA.....	87
8.1.10. Annexes au Rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle sur les conséquences sociales et environnementales de l'activité.....	87
8.2 Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du président du Conseil d'Administration de la société Cameleon Software, pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière	88
8.3 Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	89
8.3.1. Opinion sur les comptes consolidés.....	89
8.3.2. Justification des appréciations	89
8.3.3. Vérification spécifique.....	90
8.4 Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels	90
8.4.1. Opinion sur les comptes annuels	90
8.4.2. Justification des appréciations	91
8.4.3. Vérifications et informations spécifiques.....	91
8.5 Rapport Spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementées	91
8.5.1. Conventions et engagements soumis à l'approbation de l'assemblée générale.....	92
8.5.2. Conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale.....	93
8.6 Rapport Spécial du Conseil d'Administration sur les options de souscriptions d'actions attribuées au cours de l'année 2010	95
8.6.1. Détails des options de souscription d'actions consenties aux Mandataires Sociaux au cours de l'exercice 2010	95
8.6.2. Détail des options consenties aux salariés non Mandataires Sociaux les mieux allotis au cours de l'année 2010	95
8.6.3. Exercice des options de souscription émises au cours de l'année 2010	95
8.7 Rapport Spécial du Conseil d'Administration sur les Actions Gratuites attribuées au cours de l'année 2010	95
8.7.1. Etat des actions gratuites aux 31/12/2010.....	95
8.7.2. Détails des actions gratuites consenties aux Mandataires Sociaux de Cameleon Software SA au cours de l'exercice 2010.....	95
8.7.3. Détail des options consenties aux salariés non Mandataires Sociaux les mieux allotis au cours de l'année 2010	95
9. Responsable du document de référence et du contrôle des comptes	96
9.1 Responsable du document de référence.....	96
9.2 Attestation du responsable du document de référence	96
9.3 Noms, adresses et qualifications des contrôleurs légaux	96
9.3.1. Commissaires aux comptes titulaires	96
9.3.2. Commissaires aux comptes suppléants	97
9.4 Responsable de l'information financière.....	97
10. Table de concordance	98
11. Table de réconciliation du rapport financier annuel.....	107

1. Présentation de l'activité

1.1 Mission

Permettre aux entreprises de vendre plus et mieux leurs produits et solutions sur l'ensemble des canaux de ventes (direct, indirect, téléphone, internet).

1.2 Société

Cameleon Software est le leader sur le marché des logiciels d'eCommerce, de configuration de produits, tarification, créations de devis de nouvelle génération.

La société a été fondée en 1987 et est aujourd'hui établit en France (Paris & Toulouse), aux Etats Unis (Chicago) et en Angleterre (Londres). Ses solutions sont utilisées dans plus de 70 pays à travers le monde.

Son leadership technologique et l'importance de sa base installée sont régulièrement reconnus par les analystes informatiques du prestigieux Gartner Group qui positionnent Cameleon en « Positive » au sein du MarketScope des configureurs de produits.

Ses clients sont principalement des grands comptes des secteurs de l'assurance et des services financiers, des télécommunications, du High Tech et de l'industrie, parmi lesquels Gras Savoye, SFR, IMS Health, ATR, Legrand ou ThyssenKrupp.



Un Leadership Solide & Reconnu

Les analystes du Gartner Group positionnent Cameleon en « Positive » dans les MarketScopes des configureurs de produits publiés depuis 2007. Cette évaluation résulte d'une analyse approfondis de l'entreprise, de la solution et de l'appréciation portée par les clients Cameleon sur notre capacité à délivrer nos projets « on time – on quality - on budget ».

Gartner

« Notre objectif est d'améliorer sans cesse l'expérience client en satisfaisant les besoins uniques de chaque abonné. Nous voulions pouvoir lancer plus souvent et plus rapidement de nouveaux produits. Mais par ailleurs, nos exigences en termes de performance - temps de réponse et nombre d'utilisateurs simultanés – sont très élevées. Avant de confirmer notre choix, nous avons soumis Cameleon à des tests intensifs concluants. »

Guillaume Gorge
Directeur de l'Ingénierie,
SI Clients SFR

Cameleon a fait de son développement à l'international une priorité. Pour ce faire, Cameleon investit fortement dans le développement de la notoriété de sa marque à l'étranger et en particulier aux Etats Unis. Ainsi en 2010, le trafic sur le site web en anglais de la société a augmenté de 127% par rapport à 2009.

La mobilité apparait comme une tendance de fond forte pour les entreprises et Cameleon est aujourd'hui l'unique acteur de son marché à proposer une offre disponible sur un iPad ou iPhone. Cette unicité et cette avance technologique sont des atouts importants pour continuer à conquérir de nouvelles parts de marché.

Enfin, la société possède une base prestigieuse et solide de clients qui sont enthousiastes et qui témoignent régulièrement de la valeur que Cameleon leur apporte au quotidien. Ils sont le tout premier atout de Cameleon dans son expansion.

1.3 Solution

1.3.1. Présentation Générale

Les logiciels de Cameleon permettent :

- aux équipes commerciales de réduire le temps de cycle « devis-commande » et de vendre plus sur l'ensemble des canaux de ventes (vente directe, indirecte, internet, téléphone).
- aux équipes Marketing Produits de définir et de mettre plus vite sur le marché de nouvelles offres.

Ils s'adressent principalement aux grands comptes des secteurs de l'assurance et des services financiers, des télécommunications, du High Tech et de l'industrie ayant des problématiques :

- d'offres complexes
- de lancement fréquent de nouvelles offres
- des canaux de commercialisation multiples (direct, indirect, internet, téléphone)

« Depuis la mise en place de Cameleon nos ventes en ligne ont augmenté de 20% et nos devis de 30% »

Jérôme Morille

Directeur Systèmes Industriels et Support de Ventes

ThyssenKrupp Elevator

1.3.2. Technologie

Si les logiciels de Cameleon offrent à l'utilisateur final une interface épurée et conviviale, ils utilisent les technologies les plus récentes, les plus sophistiquées et les plus performantes.

On peut citer par exemple l'utilisation de :

- Technologies Web 2.0 (AJAX) pour garantir à l'interface utilisateur une plus grande interactivité
- Les SOA (Service Oriented Architecture) qui permettent d'assurer la bonne connexion entre Cameleon et les progiciels tiers (ERP, CRM etc...)
- Des serveurs d'application Java EE5, pour une montée en charge performante des applications.

« Nous avons choisi Cameleon car son application est multi-tenant, facile à paramétrer et qu'elle s'intègre très naturellement au sein de Salesforce CRM »

Dan Laufer

Directeur des Opérations,
Mitchell International

1.3.3. Quelques exemples d'utilisation du logiciel

1.3.3.1. Illustration avec ThyssenKrupp Elevator

ThyssenKrupp Elevator emploie 470 collaborateurs et réalise 110 millions d'euros de chiffre d'affaires (données 2009). L'entreprise dispose de plusieurs canaux de commercialisation : les forces de vente internes, les agences filiales et des distributeurs indépendants.

La problématique

La complexité de son offre d'ascenseurs configurés à la commande rendait la création des devis longue, délicate et coûteuse. Les experts produits devaient valider la configuration. La gestion des plans d'installation était manuelle, la tarification complexe. Pour réduire les cycles vente-livraison, diminuer ses coûts et satisfaire ses clients et son réseau de vente, il fallait automatiser le processus de vente.

La solution

Avec le configurateur de produit et la plate-forme e-commerce B2B de Cameleon, les agences, les distributeurs et les clients finaux peuvent chiffrer et passer commande en ligne sans le support de la force de vente de ThyssenKrupp Elevator. Plus de 700 collaborateurs et clients l'utilisent dans une trentaine de pays.

Les gains réalisés

- 70 % des commandes sont passées automatiquement.
- Les ventes en ligne ont augmenté de 20%.
- Le temps de cycle commande/ livraison a diminué de 25%.
- Le temps d'étude a été divisé par trois.

« Cameleon nous permet de gagner en productivité dans l'élaboration des devis et des plans d'installation de nos ascenseurs. La croissance de notre chiffre d'affaires est essentiellement due à l'automatisation de notre processus de vente et à un marché porteur.»

Jérôme Morille
Directeur Systèmes Industriels et
Support de Ventes
ThyssenKrupp

1.3.3.2. Illustration avec SFR

L'opérateur SFR gère un parc client de 18 millions d'abonnés. Ses offres sont commercialisées en magasins, sur le site e-commerce de l'opérateur et par le service clients.

La problématique

Pour conduire une nouvelle stratégie commerciale, cohérente et différenciée sur les trois canaux de vente, SFR devait constituer un référentiel unique, qui lui permettait de dédier des offres à un canal plutôt qu'à un autre ou de varier les options et les prix selon le canal. Pour accroître sa capacité à réagir face aux offres de ses concurrents, l'opérateur devait pouvoir traduire les innovations (en termes de services et d'usages) sur le plan commercial, dans des délais très courts. Techniquement la solution devait aussi être suffisamment robuste et performante pour pouvoir gérer un nombre de transactions simultanées de plusieurs milliers.

La solution

Cameleon permet aux experts métiers de définir et gérer eux-mêmes – de façon quasi autonome vis-à-vis du département informatique - les offres, les tarifs et les options dans un référentiel unique, pour un déploiement sur les différents canaux de vente : magasin, centre d'appels et web.

Cameleon permet aux experts métiers de définir et gérer eux-mêmes – de façon quasi autonome vis-à-vis du département informatique - les offres, les tarifs et les options dans un référentiel unique, pour un déploiement sur les différents canaux de vente : magasin, centre d'appels et web.

« Notre objectif est d'améliorer sans cesse l'expérience client en satisfaisant les besoins uniques de chaque abonné. Nous voulions pouvoir lancer plus souvent et plus rapidement de nouveaux produits. Mais par ailleurs, nos exigences en termes de performance - temps de réponse et nombre d'utilisateurs simultanés - sont très élevées. Avant de confirmer notre choix, nous avons soumis Cameleon à des tests intensifs concluants.»

Guillaume Gorge
Directeur de l'Ingénierie
SI Clients SFR

1.3.3.3. Illustration avec Sud-Ouest Mutualité – Groupe APICIL

Sud-Ouest Mutualité offre des services d'assurance de personnes en complémentaire santé et en prévoyance. L'entreprise gère 100 000 contrats. Elle compte une centaine de collaborateurs et réalise un chiffre d'affaires de 40 millions d'euros (données 2009).

La problématique

L'offre sur mesure, baptisée Ipselia / Reversia, comprend 16 200 garanties santé et prévoyance, soit 31 millions de combinaisons possibles. L'objectif était de donner aux conseillers une solution d'aide à la vente, afin de leur permettre d'explorer l'offre et de traduire les choix du client instantanément et de façon dynamique.

La solution

Le configurateur d'offres Cameleon est utilisé par les conseillers en agence ou par les téléconseillers. Il les guide au travers de scripts interactifs pour satisfaire les besoins de l'adhérent. Il génère en temps réel le devis qui peut être modifié en fonction des nouvelles demandes du client.

Les gains réalisés

En fonction du profil et des souhaits de l'adhérent, le moteur de configuration Cameleon passe en revue en temps réel l'ensemble de la gamme et des options pour ne retenir que ce qui est pertinent, ce que le conseiller ne peut faire manuellement sans perdre en efficacité. **Le cycle de vente est ainsi optimisé avec la génération instantanée des devis et des contrats, mais il est aussi complètement interactif.** A tout moment, il est possible d'ajouter/retrancher une option, de suivre en temps réel l'évolution du devis etc. **Le potentiel de vente des commerciaux est augmenté.** Les clients s'interrogent sur des problématiques auxquelles ils n'avaient pas pensées jusque-là, comme la fréquence des visites chez les médecins qui pratiquent des dépassements d'honoraires.

« Cameleon est un outil commercial efficace : chaque adhérent ou prospect de Sud-ouest Mutualité choisit facilement la couverture la plus adaptée à ses attentes parmi les milliers de garanties possibles de notre gamme Complémentaire Santé et Prévoyance. Il nous permet de déployer notre offre sur tous nos canaux de vente : courtiers, agence, plateforme téléphonique et web. Nous gagnons ainsi en rapidité et en cohérence dans notre développement commercial. Sur un plan technique, Cameleon a parfaitement répondu aux besoins de modernisation de notre système d'information en s'intégrant naturellement à ses autres composantes.»

Philippe Gaspel
Directeur des services clients
Groupe APICIL
Sud-Ouest Mutualité

1.3.3.4. Illustration avec Lapeyre

Lapeyre commercialise des produits de menuiserie, de cuisine et salle de bain standards et sur mesure dans 350 points de vente.

La problématique

Certains produits destinés à l'habitat sont particulièrement complexes, comme les portes, les fenêtres ou les escaliers. Ils sont fabriqués sur mesure, à la commande. Une erreur de plan, de cotes, rend le produit

final inutilisable. Les achats d'équipements pour la maison sont aussi concernés par le développement du commerce sur Internet. Les clients veulent pouvoir consulter le catalogue du fabricant, chez eux. Lapeyre doit donc permettre à ses clients de préparer leur projet. En magasin, les vendeurs doivent conseiller efficacement tous les clients, y compris les plus novices, dans leurs projets d'amélioration de leur habitat.

La solution

Cameleon, intégré à la gestion commerciale, est accessible par les vendeurs en magasin, pour consulter le catalogue en ligne, chiffrer le projet, offrir des services complémentaires et passer commandes.

Cameleon génère automatiquement toutes les données de fabrication dans le système ERP des usines. La commande prend en compte les règles de conception inhérentes au projet et au type d'offre sélectionnée. Elle est assurément fiable. Sur le web, le client consulte le catalogue pour sélectionner les produits et préparer son projet. Il est guidé par un jeu de questions/réponses. En magasin il pourra affiner ses choix avec le vendeur. Des produits complémentaires (cross-selling) ou plus haut de gamme (up-selling) lui sont proposés.

Les gains réalisés

- 100% des commandes sont fiables.
- Augmentation du CA des produits sur mesure.
- Réduction du cycle de production et du délai de livraison.
- Amélioration de la qualité du conseil en magasin et plus grande disponibilité.

1.4 Innovation

Depuis sa création en 1987, Cameleon place l'innovation au cœur de sa stratégie de développement.

Ainsi, dès 2007, alors que « l'informatique dans les nuages » est à ses débuts – en particulier en Europe – Cameleon propose une version « Saas » (Software As A Service) de ses solutions.

En 2010, Cameleon devient le premier éditeur de logiciels de configurateur de produits à franchir le pas de la mobilité et à annoncer une version de son configurateur de produits sur iPad & iPhone. Début 2011, l'application est disponible sur l'AppStore d'Apple, une première pour ce type de solution.



En 2011, Cameleon est le premier et unique éditeur à proposer à ses clients un configurateur de produits mobile accessible depuis un iPad ou un iPhone. L'application a été approuvée par Apple et est disponible depuis l'AppStore. Ce canal de distribution novateur est un atout important pour favoriser une large diffusion de l'application et pour renforcer la notoriété de la marque dans le monde.

«Avec Cameleon sur iPhone, nos revendeurs peuvent proposer une première estimation du coût des fournitures pendant leur visite. Cette visibilité immédiate est très appréciée pour le client et permet de gagner en efficacité commerciale.»

Jeanne Marie De La Celle
Directrice Marketing
France Fermetures

1.5 La concurrence

La concurrence rencontrée par Cameleon est variable selon les marchés. Très active aux Etats Unis, elle est plus limitée en Europe où l'entreprise bénéficie d'une bonne notoriété – en particulier en France.

La concurrence se présente sous 3 aspects différents

- Les éditeurs indépendants de configurateur
- Certains ERP ou CRM
- Le développement spécifique

Cameleon possède néanmoins des atouts importants puisqu'il a été pionnier dans une stratégie

- D'ouverture à des secteurs hors industrie (télécoms, high tech, assurance) et donc à bénéficier de solides et prestigieuses références (SFR, Gras Savoye, IMS Health)
- De ciblage de grands comptes
- D'innovation technologique majeure avec le choix de la mobilité via iPad/iPhone

1.5.1. Les spécialistes de la configuration et des catalogues électroniques

Ces spécialistes sont les concurrents directs de Cameleon Software. On trouve dans cette catégorie des acteurs tels que BigMachines, Camos, Cincom, Sterling Commerce, ou encore Tacton Systems.

Ces sociétés se sont, dans les dernières années, focalisées sur le marché des grandes entreprises, essentiellement industrielles. Elles essaient aujourd'hui de se développer sur le marché des PME-PMI, marché historique de Cameleon Software, mais avec un succès limité en Europe. Dans le même temps, Cameleon s'est diffusé au sein des grands comptes, en Europe et aux Etats-Unis, en respectant notamment les exigences de retour sur investissement devenues déterminantes aujourd'hui dans les grandes organisations. Les succès de Cameleon chez SFR, Legrand, Bouygues, IMS ou Leroy Merlin en attestent.

Cameleon se distingue essentiellement sur les aspects suivants :

- Sa richesse fonctionnelle,
- Sa simplicité d'utilisation pour élaborer les modèles de configuration et les règles de tarification,
- Son approche collaborative pour optimiser les tâches des équipes métier,
- Ses performances et sa scalabilité qui lui permettent de supporter des milliers d'utilisateurs simultanés.

1.5.2. Les éditeurs généralistes ERP ou CRM

Que ce soit dans le domaine ERP ou CRM, ces éditeurs positionnent des offres larges et globales qui se traduisent par un coût et un délai de mise en œuvre pouvant être parfois élevés. De plus, l'organisation des activités de vente d'une entreprise se doit, pour augmenter la performance, d'être flexible et adaptable ce qui est difficile à réaliser avec des solutions, par nature, centralisatrices, peu collaboratives et fonctionnant selon des procédures figées.

Les solutions de Cameleon Software se positionnent en complément des ERP et/ou CRM, en offrant des fonctionnalités qui permettent de gérer une forte complexité de l'offre produit tout au long du processus de vente. Au-delà de l'efficacité de sa technologie, la rapidité de mise en œuvre et le faible coût de possession de ses solutions sont également des atouts déterminants face à ce type de concurrence.

1.5.3. Le développement spécifique

Dans un marché encore peu structuré, le développement spécifique d'applications d'entreprise est une concurrence fréquente. En effet, le besoin d'une solution progicielle externe n'est pas toujours identifié par l'entreprise en amont de sa réflexion et, de plus, les avantages du choix d'une solution comme Cameleon (évolution, montée en charge, maintenance) sont plutôt perceptibles à moyen qu'à court terme. Les articles publiés sur les avantages des progiciels par rapport aux développements spécifiques et les efforts de marketing entrepris par Cameleon Software devraient progressivement lui permettre de gagner en visibilité et de récupérer ce type de projets. Ceci est d'autant plus vrai que les entreprises veulent :

- gagner en agilité, y compris au niveau du système d'information
- tirer profit des avancées technologiques, telles que l'architecture SOA
- consolider différentes applications (catalogue produit par exemple) au sein d'une seule et même application, telle que Cameleon
- réduire les coûts d'exploitation du système d'information

1.6 Une stratégie de croissance

Dans le contexte économique actuel, Cameleon Software poursuit son développement à l'international et prévoit d'accroître ses ventes de licences « classiques » et en mode « Saas » notamment aux Etats Unis et en Europe.

Cette stratégie agressive de développement repose sur :

- Un renforcement des dépenses Ventes et Marketing sur les différentes géographies adressées
- Le développement d'un réseau de partenaires intégrateurs permettant au Groupe de développer un écosystème autour de la suite Cameleon et de gagner en visibilité
- Une verticalisation de l'offre qui permet sur chacun des verticaux adressés de capitaliser sur des références de qualité et connues
- La poursuite de l'innovation permettant à la Suite Cameleon de maintenir un réel différentiateur technologique

Les succès rencontrés en 2010 démontrent la pertinence de la proposition de valeur de Cameleon Software. La société possède aussi, dans le monde entier, de solides références enthousiastes vis-à-vis de la suite Cameleon qui leur a apporté un rapide retour sur investissement. Dans une période où les clients potentiels cherchent à minimiser les risques liés au choix et à la mise en place de nouvelles solutions, cette capacité à leur présenter de belles réussites est un atout considérable.

Cameleon Software compte aussi tirer parti de l'importance de son revenu de maintenance représentant environ 36 % du chiffre d'affaires consolidé (données 2010).

1.7 Les risques

La société tient à avertir le lecteur du présent document des risques inhérents à son activité. La société a procédé à une revue des risques et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs. Ces derniers sont décrits en partie 3.2.1.

2. Le management et l'organisation

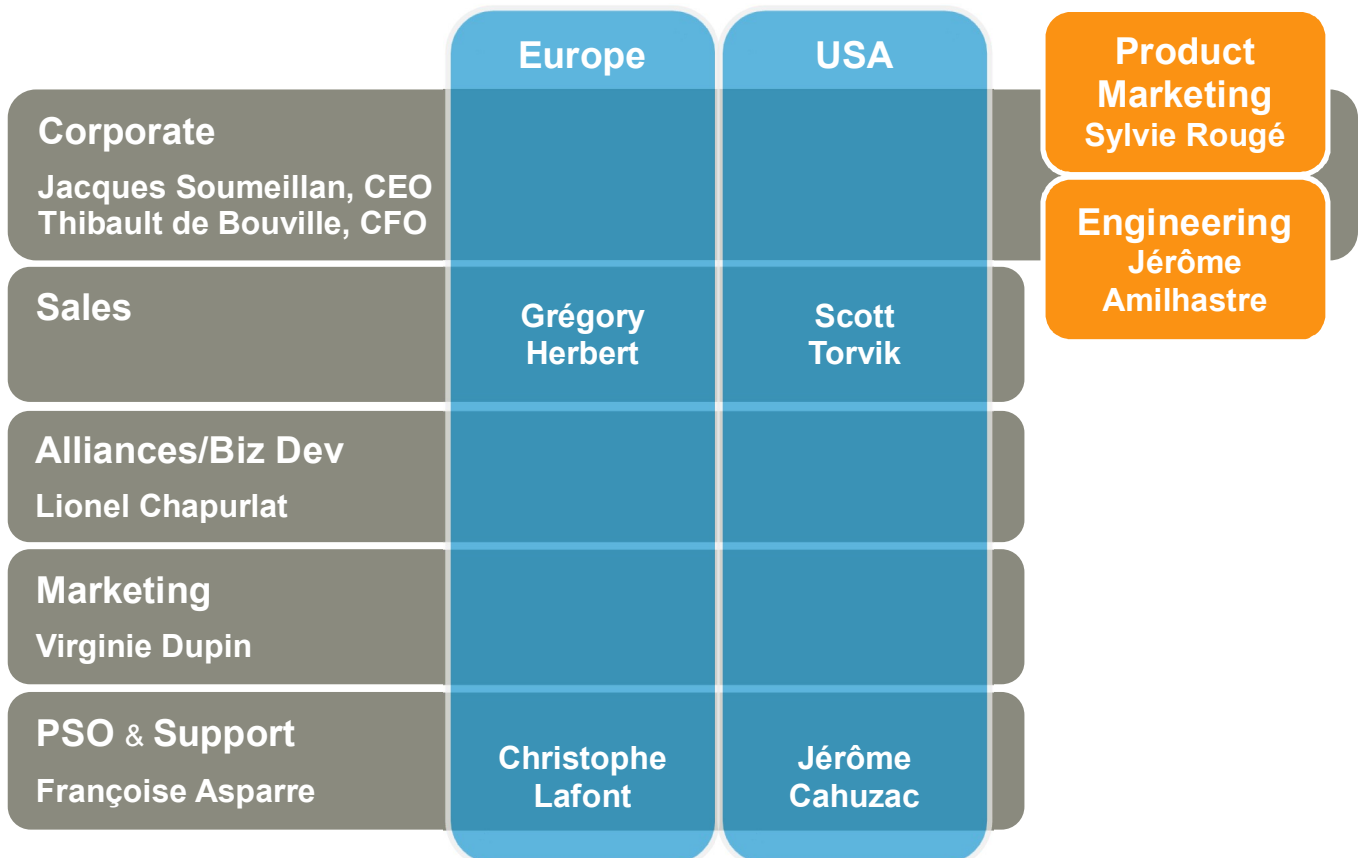
2.1 Le management

Le management de Cameleon Software est assuré par un Comité de Direction présidé par Jacques Soumeillan. Il regroupe les personnes suivantes :

- **Jacques Soumeillan**, co-fondateur de Cameleon Software, il occupe le poste de Président Directeur Général. Précédemment, Jacques Soumeillan a exercé diverses responsabilités commerciales chez Hewlett-Packard. Ingénieur de formation, il est titulaire d'un diplôme de l'ENSEEIH.
- **Françoise Asparre**, Directrice Générale Déléguée et VP Services & Support. Co-fondatrice de Cameleon Software, elle dirige le département Services et Support de l'activité Cameleon. Antérieurement, Françoise Asparre a occupé divers postes de responsabilité commerciale tant chez Rank Xerox que chez Hewlett-Packard. Elle est diplômée de l'Ecole Supérieure de Commerce de Montpellier.
- **Thibault de Bouville**, Administrateur, Directeur Administratif et Financier et Directeur des Ressources Humaines. Présent chez Cameleon Software depuis son introduction en Bourse en 1999, il est responsable de la stratégie financière de la Société, des services administratifs et informatiques. Thibault de Bouville a débuté sa carrière professionnelle chez Arthur Andersen à Paris puis l'a poursuivie au cabinet Ernst & Young à Toulouse, avec un large éventail de missions d'audit, de due diligence et d'accompagnement de sociétés cotées. Il est titulaire d'un DEA et d'une Maîtrise de Gestion de l'Université Paris IX-Dauphine.
- **Lionel Chapurlat**, VP Alliances & Business Development de Cameleon Software. Présent dans le groupe depuis 2006, Lionel est responsable de la mise en place d'un réseau de partenaires intégrateurs et éditeurs, visant à accélérer la diffusion de la Suite Cameleon. Après dix années passées chez Infor/Mapics en France et aux USA à des postes de ventes et marketing, il est devenu un expert de la mise sur le marché de logiciels d'entreprise dans un contexte international. Il est diplômé de l'ENSERG.
- **Sylvie Rougé**, VP Product Marketing. Après un parcours dans l'Industrie avec notamment à son actif la création de logiciels d'aide à la vente, Sylvie Rougé, de formation Universitaire, a intégré Cameleon Software en 1988. Elle a pris en charge le développement de la suite Cameleon au début des années 90. Aujourd'hui, elle pilote l'ensemble des ressources Marketing Produit. A l'écoute de la clientèle et du marché, elle coordonne les processus d'évolution de l'offre produit Cameleon.
- **Jérôme Amilhastre**, VP R&D, Docteur en Robotique et Micro-électronique de l'Université de Montpellier II, Jérôme s'est spécialisé dans les algorithmes de programmation par contrainte. Il est responsable depuis 1999 de l'équipe de développement du moteur de configuration de l'offre Cameleon et a pris la responsabilité des équipes R&D en 2006.
- **Scott Torvik**, VP North America Operation de Cameleon Software. Avant de prendre la direction des équipes ventes et avant-ventes de Cameleon Software aux USA, Scott a exercé des fonctions de direction commerciale et de business development chez X1 Technologies. Auparavant, Scott a occupé différentes fonctions commerciales au sein de FileNet Corporation (Groupe IBM). Scott est diplômé de la Western Illinois University.

2.2 L'organisation

Le groupe Cameleon Software est organisé autour d'une structure légère de management, d'une division produits composée d'une équipe Product Marketing et d'une équipe R&D et d'équipes opérationnelles sous la conduite de managers appartenant à l'équipe de Direction.



3. Gouvernement d'entreprise et contrôle interne

Rapport du Président du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale relatif aux conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration et des procédures de contrôle interne mises en place par la Société

3.1 Gouvernement d'entreprise

3.1.1. Les diligences

Le présent rapport a été rédigé par le Président du Conseil d'Administration après une revue attentive des risques liés à l'activité réalisée notamment auprès des membres du Comité de Direction et des membres du Conseil d'administration et une analyse approfondie des modalités d'exercice des pratiques de gouvernement d'entreprise dans la Société.

Le présent rapport a été approuvé par le Conseil d'Administration en date du 24 février 2011.

3.1.2. La composition du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration regroupe à la fois deux fondateurs de Cameleon Software, Françoise Asparre et Jacques Soumeillan, ainsi qu'un manager venant d'un horizon différent, Thibault de Bouville. Le Conseil d'Administration comprend également, à ce jour, trois membres indépendants. Le Groupe bénéficie de l'expérience pratique de ses membres indépendants dans la gestion d'entreprises internationales dans le secteur des logiciels applicatifs. Les caractéristiques d'un administrateur indépendant de Cameleon Software correspondent aux six critères décrits par la partie 8.4. du code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées publié en décembre 2008 par l'AFEP et le MEDEF.

■ Jacques Soumeillan

Nommé le 30 juin 2006 pour un mandat de 6 ans échéant à l'Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes au 31/12/2011. Son parcours est présenté en partie 2.1.

■ Françoise Asparre

Nommée le 30 juin 2006 pour un mandat de 6 ans échéant à l'Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes au 31/12/2011. Son parcours est présenté en partie 2.1.

■ Thibault de Bouville

Nommé le 30 juin 2006 pour un mandat de 6 ans échéant à l'Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes au 31/12/2011. Son parcours est présenté en partie 2.1.

■ Philippe Gaillard

Administrateur indépendant. Nommé le 30 juin 2006 pour un mandat de 6 ans échéant à l'Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes au 31/12/2011.

Diplômé DECS, Philippe Gaillard intervient dans le rapprochement et le financement d'entreprises technologiques en France et aux USA ; Précédemment, Philippe était Président de la société Neocase Software, éditeur de solutions de logiciels de service client collaboratif présent en France et aux Etats-Unis. Il fut également PDG et co-fondateur de la société Supporter SA (spécialiste du support technique et des centres d'appel en bout de chaîne du CRM) et PDG de la société GM Technologies, acteur de services dans les télécommunications et le Minitel. Avec plus de 25 ans d'expérience dans l'Industrie des Hautes-Technologies, Philippe Gaillard conseille le Groupe notamment dans le cadre de son développement à l'international et dans sa stratégie de croissance externe.

D Mike Sutton

Administrateur indépendant. Nommé le 30 juin 2006 pour un mandat de 6 ans échéant à l'Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes au 31/12/2011.

De nationalité anglaise et vivant dans le Sud-Ouest de la France, Mike a accepté de rejoindre le Conseil d'Administration de Cameleon Software afin de partager son savoir-faire dans l'industrie du software, et son expérience dans le business développement en Europe et aux USA. Ingénieur en Electronique de l'Université de Manchester, Mike a été pendant cinq années Vice-Président de Mapics Inc., plus particulièrement en charge de la région EMEA. Auparavant, il a passé vingt années au sein du groupe IBM, occupant divers postes à responsabilité au sein du département Recherche et Développement et comme manager commercial, aux USA et en Europe.

D Amélie Faure

Administrateur indépendant. Nommée le 6 mai 2008 pour un mandat de 4 ans échéant à l'Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes clos au 31/12/2011.

Amélie est Présidente du Conseil d'Augure, éditeur d'une solution de pilotage de la réputation des entreprises, et consultante en stratégie au sein du cabinet Bonita Soft. Ingénieur Agronome (Institut National Agronomique de Paris-Grignon), Amélie a été à partir de 2004 et jusqu'en 2009, Directrice générale d'Intercim Europe, éditeur de logiciels d'Enterprise Manufacturing Intelligence, permettant l'analyse, l'extraction, l'application, le contrôle et le partage des Bonnes Pratiques Opérationnelles (BOP) à travers des logiciels dédiés à l'optimisation des systèmes et process industriels complexes. Amélie a participé notamment à l'intégration de Pertinence au sein du groupe Intercim. En 1990, Amélie a cofondé GénériX, éditeur de progiciels de gestion commerciale, logistique et financière et a assuré la responsabilité du marketing et des ventes jusqu'en 1999. Elle a par la suite participé à la direction d'Augéo Software (Vice President Southern Europe) de 1999 à 2001, éditeur de logiciel de Professional Services Automation, où elle a contribué à la restructuration et au redressement de l'entreprise.

La liste des mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux est détaillée au sein de la partie 8.1.4.2 du présent document.

3.1.3. Condamnation, Incrimination, Faillite

Les membres du Conseil d'Administration n'ont fait, à ce jour et à la connaissance de la Société, l'objet d'aucune condamnation pour fraude, d'aucune incrimination, ni d'aucune sanction publique officielle au cours des cinq dernières années. Ils n'ont pas été associés à des procédures de faillite, mise sous séquestre ou de liquidation, ni n'ont été empêchés par un Tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur au cours de cette même période.

3.1.4. Conflits d'intérêts et relations familiales

Il n'y a pas, à ce jour et à la connaissance de la Société, de conflits d'intérêt entre les devoirs à l'égard de l'émetteur de l'une ou l'autre des personnes membres du Conseil d'Administration et leurs intérêts privés et/ou d'autres devoirs.

Il n'y a pas, à ce jour et à la connaissance de la société, de relation familiale entre les membres du Conseil d'Administration.

3.1.5. Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration

3.1.5.1. Fréquence des Conseils d'Administration

Le Conseil d'Administration se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige. Le Conseil d'Administration s'est réuni 5 fois en 2010, 11 fois en 2009 et 5 fois en 2008. Le pourcentage de participation aux Conseils était de 87% en 2010, 88% en 2009 et 82% en 2008.

3.1.5.2. Modalités de convocation du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est convoqué par son Président. Cette convocation est remise en main propre ou adressée par lettre simple ou courrier électronique, généralement trois à quatre jours avant la date de réunion. La convocation mentionne l'ordre du jour.

3.1.5.3. Préparation du Conseil d'Administration

Les membres du Conseil d'Administration sont destinataires des différents supports d'information suivants :

Le reporting consolidé du Groupe

Les membres du Conseil d'Administration sont destinataires, une fois par mois, du reporting consolidé du Groupe. En règle générale, une réunion physique ou téléphonique est organisée, avec tout ou partie des membres du Comité de Direction et du Conseil d'Administration, afin de passer en revue ce reporting. Le reporting a pour objet de faire un point commercial, financier et stratégique sur Cameleon Software. Il se décompose ainsi :

- Business Review (revue des affaires signées, des prévisions commerciales par business unit et des prévisions de chiffre d'affaires et de marge brute pour le trimestre courant et le trimestre à venir) ;
- Marketing Dashboard
- Alliances Dashboard
- PS & Support Dashboard
- PM&RD performance Dashboard
- P&L (sur une base mensuelle : revue du chiffre d'affaires et de la marge brute, point sur la trésorerie ; sur une base trimestrielle : revue du résultat opérationnel et du résultat net)
- Cash (situation à date et mise à jour sur une base trimestrielle des prévisions de cash-flow)
- HR
- Legal
- Corporate Governance

L'arrêté des comptes

Les comptes annuels des sociétés du groupe et les comptes consolidés du groupe Cameleon Software sont arrêtés sur une base semestrielle, au 30 juin et au 31 décembre, et sont présentés au Conseil d'Administration avec la même fréquence. Ce dernier a aussi la possibilité d'auditionner les Commissaires aux comptes, le Directeur Financier et de demander l'aide de conseils extérieurs. Le Conseil vérifie et contrôle donc les comptes de l'exercice, examine les risques liés à l'activité de la Société ainsi que ses engagements hors bilan, puis peut présenter ses observations à l'Assemblée Générale Ordinaire. Ces états financiers comprennent un compte de résultat, un bilan, un tableau des cash-flow, un tableau de passage de la situation nette et les annexes.

La Revue des budgets

Le Conseil d'Administration revoit, sur une base annuelle, un budget de référence pour le groupe Cameleon Software. Ce budget reprend les comptes de résultat (chiffre d'affaires, EBIT) de chacune des opérations (CEO, NAO), ainsi que la prévision des cash-flows consolidés. Ce budget est actualisé en cours d'année, lors de la re-prévision budgétaire.

3.1.5.4. Formalisation des débats

La présence de la moitié au moins des membres du Conseil d'Administration est nécessaire pour la validité des délibérations. Il est tenu un registre de présence signé par les membres du conseil participant à la séance du conseil. Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents (y compris en visioconférence ou en conférence téléphonique) ou représentés, chacun disposant d'une voix et chaque membre présent ne pouvant disposer que d'un seul pouvoir. Les délibérations du Conseil d'Administration sont constatées par des procès-verbaux établis sur un registre spécial tenu au siège social et coté et paraphé par un juge du tribunal de commerce du siège social de la Société.

3.1.5.5. Autres

Communiqués de presse et autres supports de communication

Les projets de communiqués de presse ou de tout autre support de communication à dominante financière sont transmis par la Direction pour relecture préalable au Conseil d'Administration. Les membres du Conseil peuvent émettre des remarques écrites ou orales sur le fond ou la forme, qui peuvent être, après discussion, incorporées au sein de la version définitive du communiqué ou du support.

Règlement intérieur

Le règlement intérieur du Conseil d'Administration, adopté en séance le 27 Octobre 2006, prévoit que sont réputés présents, pour le calcul du quorum et de la majorité, les membres du Conseil d'Administration qui participent à la réunion du Conseil par des moyens de vidéoconférence et/ou de télécommunication.

Fixation des rémunérations des administrateurs membres de la Direction

Le conseil d'administration fixe, après délibération, le montant des rémunérations et les avantages en nature des administrateurs membres de la Direction au titre de leur mandat social. Les modalités de calcul des parties variables de la rémunération des administrateurs membres de la Direction sont annuellement fixées par le Conseil en fonction de la réalisation d'objectifs qualitatifs et quantitatifs constatée sur l'exercice écoulé.

Fixation des rémunérations des administrateurs indépendants

Le conseil d'administration fixe, après délibération, le montant des rémunérations des administrateurs indépendants. Cette rémunération est par administrateur indépendant de 2K€ par an de part fixe et de 3K€ de part variable versée en fonction du taux de présence de l'administrateur concerné. Il n'y a pas d'avantage en nature.

Revue des attributions de stock-options aux dirigeants et salariés

Le Conseil d'Administration se prononce sur l'attribution de stock-options ou autres produits financiers aux dirigeants et salariés et sur les modalités de cette attribution.

Comités spécialisés

Compte tenu de sa taille, le Conseil d'Administration de Cameleon Software n'a pas jugé nécessaire de mettre en place de comité spécialisé.

3.1.6. Limitation de pouvoirs

Aucune limitation de pouvoir du Président Directeur Général et du Directeur Général Délégué n'a été mise en place, à ce jour, par le Conseil d'Administration.

3.1.7. Politique de rémunération

Les rémunérations et avantages en nature accordés aux Membres du Conseil d'Administration sont attribués en fonction de la réalisation d'objectifs qualitatif et quantitatif constatée sur l'exercice écoulé et présentée dans les comptes consolidés au sein de la partie 4.3.15.1 du présent document. En parallèle, le détail des stock-options et des actions gratuites attribuées aux Mandataires Sociaux et aux dix salariés (4.3.10.1.c du présent document). Aucune option n'a été exercée à ce jour.

3.1.8. Référence à un code de gouvernement d'entreprise

Le Conseil d'Administration n'a pas voulu se référer à un code de gouvernement d'entreprise, considérant qu'il n'existait pas à ce jour de code adapté à une entreprise de la taille de Cameleon Software et reconnu. Pour autant, les membres du Conseil ont tenu à rappeler leur attachement à des pratiques de gouvernement d'entreprise permettant d'assurer certains principes de bon fonctionnement et de transparence propres à améliorer la gestion du groupe en respectant les droits des salariés et des actionnaires. A ce titre, le Conseil de Cameleon Software applique les principes suivants :

- La présence, au sein du Conseil, d'administrateurs indépendants. Ces administrateurs doivent être intègres et être des professionnels du secteur du logiciel ou apporter une compétence importante pour la vie du Conseil. A ce jour, le Conseil a trois membres indépendants, sur un total de 7 membres.

- La rémunération des administrateurs doit être fonction de leur assiduité.
- L'implication du Conseil dans la communication financière de la société.
- L'examen et la prise de décision du Conseil pour toutes les opérations d'importance stratégique.

3.1.9. Participation aux Assemblées

Ce point est analysé en parties 7.10 et 7.11 du présent document.

3.1.10. Eléments susceptibles d'avoir une incidence en matière d'OPA

Les délégations permettant une augmentation à terme du capital sont présentées en partie 8.1.7 du présent document. Les règles en matière de franchissement de seuil sont présentées en partie 7.12

3.2 Procédures de contrôle interne mises en place par la Société

3.2.1. Analyse globale des risques liés à l'activité

L'analyse globale des risques liés à l'activité de Cameleon Software doit permettre d'identifier les risques que la Société doit supporter sur son marché, à un moment donné. Cette analyse globale permettra dans un deuxième temps d'étudier plus particulièrement les moyens mis en œuvre afin de limiter ces risques.

La Société a donc procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats et sa capacité à réaliser ses objectifs et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux présentés.

Les facteurs de risque liés à l'activité de Cameleon Software sont les suivants :

Risques liés au ralentissement des investissements de nos clients

Les ventes de logiciels et de services sont liées aux décisions d'investissement des clients de Cameleon Software. Si ces derniers, pour des raisons macro-économiques ou des raisons propres, viennent à décaler ou à annuler leurs investissements dans les domaines informatiques, cela pourrait avoir un effet négatif sur les revenus et le résultat d'exploitation futurs de la Société. Pour mémoire, et compte tenu du contexte économique difficile de l'année 2009, Cameleon Software a connu une baisse de son chiffre d'affaires consolidé de l'ordre de -25 % en 2009 par rapport à 2008.

Risques liés à la concurrence

Les concurrents directs américains, aujourd'hui peu visibles en Europe, ou les autres concurrents, disposent ou pourraient disposer de ressources financières suffisantes pour pénétrer le marché européen et concurrencer Cameleon Software sur sa base installée ou ses clients potentiels et prospects. De ce fait, ils pourraient mettre en danger la réalisation du plan de développement de la Société.

De façon générale, Cameleon Software intervient dans un marché concurrentiel, avec tous les risques que cela comporte, provenant notamment de la concurrence de nos compétiteurs directs ou indirects et de l'apparition d'éventuels produits de substitution. Cela pourrait avoir un effet négatif sur les revenus et le résultat d'exploitation futurs de la Société.

Risques liés à la propriété intellectuelle

Certains des logos et marques utilisés par la Société ont été déposés en France pour les pays de l'Union européenne et aux USA/Canada. De plus, les codes source des logiciels conçus et développés par la Société font l'objet de dépôts réguliers auprès de l'Agence pour la Protection des Programmes (APP) et de Logitas. Cameleon Software a déposé à ce jour un brevet aux USA et un brevet en Europe (demande en cours d'examen). Toutefois, la Société pourrait subir les conséquences d'une contrefaçon de la part d'un tiers de ses marques, de sa technologie ou de son savoir-faire, ou d'une éventuelle action en justice d'un tiers contestant un élément de la propriété intellectuelle de Cameleon Software. Cela pourrait avoir un effet négatif sur les revenus et le résultat d'exploitation futurs de la Société.

Risques liés aux projets clients

Cameleon Software intervient sur des projets informatiques parfois complexes, comme éditeur de logiciels, intégrateur de logiciels ou prestataire de services. De ce fait, la Société n'est pas à l'abri d'une réclamation d'un client considérant que les produits de la Société, ou ses consultants, n'ont pas atteint les objectifs attendus ou lui ont causé des préjudices. La Société pourrait alors être amenée à payer des dommages et intérêts devant une juridiction civile ou à transiger pour éviter toute poursuite. Cela pourrait avoir un effet négatif sur les revenus et le résultat d'exploitation futurs de la Société.

Risques liés au recouvrement des créances clients

La Société n'est pas à l'abri de la défaillance financière significative d'un client qui, devenu insolvable, ne serait plus en mesure de régler ses créances. Cela pourrait avoir un effet négatif sur les revenus et le résultat d'exploitation futurs de la Société.

Risques juridiques

Le groupe Cameleon Software n'est soumis à aucune réglementation particulière et l'exploitation de son activité n'est subordonnée à aucune autorisation légale, réglementaire ou administrative spécifique. A notre connaissance, il n'existe pas, en dehors des litiges ayant fait l'objet de provisions dans les comptes, de litige, arbitrage ou fait exceptionnel susceptible d'avoir ou ayant eu dans un passé récent une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine de la Société et du Groupe, à l'exception du litige mentionné en partie 5 du présent document. Toutefois, les risques juridiques significatifs existent dans différents domaines (droit social, droit des contrats, droit des sociétés, droit de la propriété intellectuelle etc.) et concernent Cameleon Software au même titre qu'une autre société anonyme impliquée dans les nouvelles technologies, internationalisée et cotée en Bourse sur un marché réglementé.

Risques sociaux et risques liés aux personnels clés

La réussite future de Cameleon Software repose en grande partie sur la pérennité dans leurs postes de ses personnels techniques, commerciaux et dirigeants clés ainsi que sur sa capacité à fidéliser ses collaborateurs, dotés de compétences techniques, commerciales et d'encadrement de haut niveau. Il est précisé que la Société n'a jamais connu de grève et les relations sociales au sein de Cameleon Software sont considérées comme normales. Toutefois, la concurrence est très forte en ce domaine au sein de l'industrie du logiciel et notamment en ce qui concerne les ingénieurs spécialisés dans les nouvelles technologies et le départ de certains collaborateurs pourrait avoir un effet négatif sur les revenus et le résultat d'exploitation futurs de la Société.

Risques générés par la mise sur le marché de nouveaux produits

Certains modules de l'offre Cameleon sur lesquels Cameleon Software base une partie de sa croissance sont en cours de développement ou incluent des technologies sophistiquées, délicates à mettre au point. Ainsi, il n'est pas certain que les technologies mises en œuvre dans ces logiciels le seront avec succès. Dans cette hypothèse, si ces produits, qui sont critiqués pour nos clients, ne fonctionnent pas conformément aux spécifications définies, les revenus et le résultat d'exploitation futurs de la Société en seraient durablement affectés. De plus, des retards imprévus dans le développement de produits nouveaux peuvent avoir un impact négatif sur la capacité de la Société à lancer ces produits sur le marché en temps voulu, ce qui pourrait avoir un effet négatif sur ses revenus et son résultat d'exploitation futurs.

Risques liés aux difficultés de recrutement

La conjoncture actuelle du marché des services informatiques et les perspectives favorables à moyen terme ont pour conséquence de rendre difficile le recrutement de personnels qualifiés. La concurrence que se livrent les sociétés pour recruter ces derniers se fait principalement sur le niveau de salaire proposé. L'incapacité de la Société à recruter des ingénieurs, commerciaux ou autres personnels pourrait avoir un impact significatif sur son plan de développement et son résultat d'exploitation.

Risques liés aux fournisseurs

Cameleon Software travaille avec plusieurs fournisseurs. Ces derniers sont soit fournisseurs de technologies intégrées au sein de la suite logicielle Cameleon, soit fournisseurs de licences et de maintenance dans le cadre de l'activité Intégration de la Société. L'interruption de l'un de ces contrats ou la défaillance de l'un de ces fournisseurs pourraient avoir un effet négatif sur ses revenus et son résultat d'exploitation futurs.

Risques liés aux acquisitions potentielles

Cameleon Software pourrait accélérer son développement dans le monde en réalisant des opérations de croissance externe. Ces opérations risqueraient d'entraîner une dilution du capital, la prise en charge de nouvelles dettes et la nécessité de respecter les critères de valorisation des goodwill définis au sein de l'IAS 36. De plus, la Société risquerait de ne pas être à même d'intégrer ces nouvelles structures, françaises ou internationales en son sein, ce qui pourrait avoir un effet négatif sur ses revenus et son résultat d'exploitation futurs.

Risques liés à la reconnaissance des revenus

La facturation d'une prestation ou d'une licence ne permet pas forcément la reconnaissance en produit d'exploitation de cette facturation, notamment si la Société est liée par une obligation de résultat non encore atteinte ou des contraintes techniques quelconques. Cameleon Software pourrait reconnaître, à tort, en chiffre d'affaires une facturation de l'exercice.

Risques liés aux délits d'initiés

Un salarié ou administrateur pourrait bénéficier d'une information privilégiée relative à Cameleon Software et à son activité afin d'intervenir sur le titre Cameleon Software. Cela pourrait nuire à l'image de la Société et pourrait entraîner différents litiges avec des tiers.

Risques liés aux obligations des dirigeants à l'égard de leurs titres Cameleon Software

Cameleon Software est une société cotée, qui de ce fait répond à certaines règles ou recommandations spécifiques relatives aux obligations des dirigeants vis-à-vis du titre Cameleon Software, définies notamment par l'AMF et le Code Monétaire et Financier. Le non-respect de ces recommandations AMF ou textes de loi pourrait nuire à l'image de la Société et pourrait entraîner différents litiges avec des tiers.

Risques liés à l'élaboration des comptes consolidés

Cameleon Software publie des comptes consolidés regroupant les états financiers de Cameleon Software SA et de ses filiales. L'élaboration de ces comptes est délicate du fait de la complexité des règles de consolidation, de leur évolution, de l'éloignement des filiales étrangères, de la référence à des réglementations, des règles fiscales différentes des règles françaises. Ce processus d'élaboration présente donc des risques d'erreur ou d'omission.

Risques liés à des actes de détournement ou de malveillance

Cameleon Software pourrait subir, de la part de l'un de ses employés ou d'un autre tiers, un détournement de fonds ou une fraude. Cela obérerait la trésorerie du Groupe et à ce titre pourrait avoir un effet négatif sur son patrimoine.

Risques liés aux renforcements des fonds propres

Rien ne permet d'affirmer que la Société sera profitable dans les années à venir, Cameleon Software étant une société technologiquement innovante investissant une part importante de ses coûts d'exploitation dans des programmes de Recherche et Développement.

Risques de marché

Ces risques sont décrits exhaustivement en partie 4.3.14.

Risques environnementaux

A sa connaissance, l'activité de Cameleon Software ne génère aucun risque environnemental.

Risques de liquidité

Ces risques sont décrits en partie 4.3.14.4.

Risques liés à la volatilité des cours de l'action Cameleon Software

Les marchés financiers, et plus particulièrement le Segment C d'Euronext regroupant les petites capitalisations, sont volatiles voire extrêmement volatiles. Le cours de l'action Cameleon Software a été très volatile par le passé et risque d'être sujet à des fluctuations importantes, à la fois pour des raisons liées à l'exploitation mais peut être aussi pour des raisons sans aucun rapport avec les performances opérationnelles de la Société. Cela peut avoir un impact significatif sur le patrimoine des actionnaires de la Société.

Risques liés aux partenariats de distribution avec d'autres sociétés

Cameleon Software a signé plusieurs contrats de partenariat avec des sociétés intervenant sur son secteur, de façon à accroître son chiffre d'affaires. L'interruption d'un ou plusieurs de ces partenariats, pour différentes raisons, à l'initiative de Cameleon Software ou du partenaire, pourrait entraîner un effet négatif sur les revenus et le résultat d'exploitation futurs de la Société.

3.2.2. Objectifs du contrôle interne

Le contrôle interne à la Société comprend l'ensemble des politiques et procédures de contrôle interne mises en œuvre par la Direction en vue d'assurer, dans la mesure du possible, la gestion rigoureuse et efficace de ses activités. Il a aussi pour objectif de veiller :

- à ce que les actes de gestion et les opérations réalisées par la Société soient conformes aux lois et règlements en vigueur ainsi qu'aux orientations données par les organes sociaux et aux valeurs, normes et règles internes à l'entreprise ;
- à la sincérité des informations comptables, financières et de gestion communiquées aux organes sociaux ;
- à prévenir et à maîtriser les risques résultant de l'activité de l'entreprise et les risques d'erreur ou de fraudes ;
- au contrôle des opérations.

La société n'a pas fondé l'élaboration et la mise en œuvre de son contrôle interne sur la base d'un référentiel particulier.

Il est clairement précisé que le contrôle interne mis en œuvre au sein de la Société, s'il a été étudié afin d'être le plus efficace possible, ne met pas la Société à l'abri d'une erreur, omission ou d'une fraude significative. Il constitue, avec l'ensemble des procédures décrites ci-dessous, un cadre de fonctionnement interne à la Société.

3.2.3. Moyens de contrôle

A ce jour, les moyens de contrôle visant à limiter les risques liés à l'activité de Cameleon Software sont, au regard de l'historique de la Société et de son activité, les suivants :

Risques liés à la reconnaissance des revenus

Cameleon Software pourrait reconnaître, à tort, en chiffre d'affaires une facturation de l'exercice. A ce titre, la Société doit valider que les méthodes de reconnaissance des revenus appliquées en cours d'année sont conformes aux règles comptables en vigueur. Le contrôle interne relatif à la reconnaissance des revenus est formalisé par la procédure vente, qui a pour objectif de fiabiliser, dans la mesure du possible, le cycle vente de la Société en :

- respectant les méthodes officielles de reconnaissance de revenu,
- réduisant les risques de litige,
- fiabilisant la transmission des informations en interne,
- facilitant la relance clients,
- limitant le risque d'impayés.

Cette procédure a été déployée auprès de nos opérations en France et à l'étranger. A cette procédure vente s'ajoute la procédure contrat qui permet de :

- S'assurer de la correcte formalisation des engagements des parties (Cameleon Software et le client, et éventuellement le partenaire) pour les affaires le nécessitant ;
- S'assurer que les engagements contractuels pris vis-à-vis du client correspondent aux usages, à ce jour, de la Société (limiter les risques liés aux engagements de résultat, limiter les indexations des dates de règlement sur des étapes techniques, séparation claire des contrats de licences, de service et de maintenance, etc.).

Risques sociaux et risques liés aux personnels clés

Il n'existe aucune garantie que la société Cameleon Software parviendra à attirer et/ou à fidéliser ses collaborateurs importants pour la poursuite de son exploitation. Toutefois, un certain nombre de mesures ont été mises en œuvre (politique salariale ciblée, plan de stock-options, gestion de carrière) afin de conserver au sein du Groupe les personnels clés et à haut potentiel.

Risques liés à des actes de détournement ou de malveillance

La Société a mis en place un certain nombre de procédures visant à instaurer des pratiques limitant ce risque (procédure achats, procédure vente, procédure « autorisation bancaire », procédure Carte Bleue).

Risques liés aux délits d'initiés

Afin de limiter le risque lié à un délit d'initié concernant un de ses salariés et/ou mandataire social, la Société a mis en place une procédure « Opération sur le titre Cameleon Software » afin d'informer les personnels concernés des règles en vigueur. Cette procédure est diffusée à l'ensemble des salariés du Groupe (Cameleon Software SA et ses filiales).

Risques liés aux obligations des dirigeants à l'égard de leurs titres Cameleon Software

Afin de limiter le risque lié aux obligations des dirigeants à l'égard de leurs titres Cameleon Software, la Société a mis en place et diffusé aux personnes concernées une procédure « Obligation des Dirigeants à l'égard de leurs titres Cameleon Software » afin d'informer ces derniers des règles et recommandations en vigueur.

Risques juridiques

La principale mesure prise par Cameleon Software afin de se garantir contre les divers risques de nature juridique consiste à souscrire des polices d'assurance couvrant ces risques. La politique de couverture, compte tenu de la taille du Groupe, n'est toutefois pas formalisée au sein de la Société. Les primes relatives aux contrats d'assurance, prises individuellement, ne représentent pas des montants significatifs sur l'exercice. Le montant total de ces primes, pour l'ensemble du groupe, représente un montant, calculé sur une base annuelle, de l'ordre de 0,1M€.

La Société et/ou ses filiales bénéficient à ce jour des contrats d'assurance suivants :

- Contrat d'assurance Responsabilité Civile dans le monde entier hors USA / Canada : plafond de garantie à hauteur de 1,5 millions d'euros pour sa couverture en RC professionnelle et à hauteur de 500 000 € pour sa couverture en RC produit ; la RC du fait de l'exploitation de l'entreprise est également couverte par ce contrat.
- Contrat d'assurance responsabilité civile USA/Canada : plafond de garantie à hauteur de 2 millions de dollars ;
- Contrat d'assurance multirisque industrielle (locaux et pertes d'exploitation) pour ses implantations françaises ;
- Contrat d'assurance bris de machine pour ses implantations françaises ;
- Contrat d'assurance flotte automobile pour ses implantations françaises ;
- Contrats d'assurance locaux pour ses implantations nord-américaines.

De plus, Cameleon Software s'entoure, après analyse du rapport coût/risque, des conseils d'avocats afin de sécuriser les transactions, contrats ou tout autre acte de la vie de la Société.

Risques liés au recouvrement des créances clients

Compte tenu de la structure des créances clients de la Société, relativement « atomisée », aucune mesure systématique (comme la contractualisation d'une assurance-crédit systématique) n'est prise pour limiter ce risque. Toutefois, Cameleon Software a mis en place une procédure recouvrement qui vise à sécuriser le processus de recouvrement des créances clients. Cette procédure, en liaison avec la procédure vente et la procédure contrat, a notamment pour objectif de :

- Limiter le risque d'irrecouvrabilité ;
- Faire correspondre les délais de règlement des clients avec les délais contractuels.

Risques liés aux projets clients

Les procédures contrats et ventes permettent de s'assurer, dans la mesure du possible, qu'aucun engagement hors norme n'a été pris et/ou formalisé avec un client, sans accord préalable de la Direction Générale. Sur une base régulière, des comités de direction ou des revues spécifiques d'activité se tiennent afin de passer en revue les projets en cours et de détecter d'éventuelles zones de risques. De plus, une revue de la balance âgée clients est réalisée régulièrement par les services comptables afin de détecter les projets pouvant présenter un risque potentiel qui se traduirait par des créances clients en retard. En sus, une police d'assurance Responsabilité Civile (cf. ci-dessus « risques juridiques ») permet de couvrir une partie des risques liés au déroulement des projets clients.

Risques liés au processus de consolidation

La Société a mis en place une batterie de mesures visant à fiabiliser le processus de production des comptes consolidés de Cameleon Software :

- Le processus de consolidation est géré par la responsable comptable et financière de Cameleon Software SA., professionnelle confirmée des métiers de la comptabilité ;
- La consolidation est réalisée grâce à un logiciel dédié, par un expert-comptable spécialisé dans la production de comptes consolidés ;
- Les états financiers de Cameleon Software SA et de ses filiales font l'objet d'un audit au 31 décembre et d'une revue limitée au 30 juin ;
- La comptabilité des filiales est gérée par plusieurs responsables comptables, professionnels confirmés des métiers de la comptabilité ;
- Les comptes consolidés font l'objet d'un audit au 31 décembre et d'une revue limitée au 30 juin réalisés par des cabinets faisant référence sur la place ;
- Les comptes consolidés sont arrêtés par le Conseil d'Administration et approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle.

Risque de change

La Société, dans le cadre de la procédure vente, prévoit la couverture, avec une option de change, de toute transaction réalisée dans une devise différente de l'euro pour un montant significatif. Toutefois, la Société n'est pas à l'abri d'une erreur ou de tous autres événements qui pourraient générer une perte de change significative.

4. Finance

4.1 Récapitulatif des données consolidées en normes IFRS

En M€	Libellé	2010	2009	2008
	Chiffre d'affaires	8,52	6,99	9,29
	Marge brute	8,40	6,77	8,68
	Frais de personnel	(5,86)	(5,44)	(5,78)
	Résultat opérationnel courant	(0,19)	(0,95)	0,24
	Résultat opérationnel	(0,19)	(1,15)	0,24
	Résultat net	(0,16)	(0,31)	0,32

4.2 Calendrier de communication financière

Le calendrier prévisionnel de communication financière de la société pour l'exercice 2011 est présenté ci-dessous :

- | | |
|-------------------|---|
| ● 28 février 2011 | Résultat annuel - Exercice 2010 |
| ● 28 avril 2011 | Chiffre d'affaires 1 ^{er} trimestre 2011 |
| ● 28 juillet 2011 | Chiffre d'affaires 2 ^{ème} trimestre 2011 |
| ● 31 août 2011 | Résultat semestriel - 1 ^{er} semestre 2011 |
| ● 31 octobre 2011 | Chiffre d'affaires 3 ^{ème} trimestre 2011 |
| ● 31 janvier 2012 | Chiffre d'affaires annuel – Exercice 2011 |

4.3 Comptes consolidés 2010

4.3.1. Etat de la situation financière Bilan Actif

En €	Note	31/12/2010	31/12/2009
Ecart d'acquisition	4.3.9.2	2 795 727	2 795 727
Immobilisations Incorporelles	4.3.9.1	656 063	752 371
Immobilisations Corporelles	4.3.9.3	179 749	239 468
Titres des sociétés mises en équivalence			
Autres actifs financiers non courants	4.3.9.4	56 765	41 942
Autres actifs non courants	4.3.9.6		
Actif non courant		3 688 304	3 829 508
Stocks et en-cours		0	0
Clients et Comptes rattachés	4.3.9.5	4 961 510	3 491 958
Autres Créances et Comptes de Régularisation	4.3.9.6	544 579	573 064
Trésorerie et dépôt à terme	4.3.9.7	3 072 849	4 367 033
Actif Courant		8 578 938	8 432 055
Total		12 267 242	12 261 563

4.3.2. Etat de la situation financière Bilan Passif

En €	Note	31/12/2010	31/12/2009
Capital	4.3.10.1	2 916 281	2 916 281
Primes et réserves		3 050 026	3 835 249
Résultat consolidé		-159 185	-311 329
Ecart de conversion		0	-39 494
Capitaux propres	4.3.5	5 807 122	6 400 707
Provisions pour Risques et Charges	4.3.10.2	0	0
Engagements de retraite	4.3.10.2	106 162	79 794
Emprunts et dettes financières à long terme	4.3.10.5	50 451	478 039
Autres dettes non courantes		0	152 026
Passif non courant		156 613	709 859
Provisions courantes	4.3.10.2	174 228	172 589
Dettes fournisseurs et Comptes Rattachés	4.3.10.4	902 734	679 739
Autres dettes et Compte de Régularisation	4.3.10.6	4 812 406	3 922 234
Emprunts et dettes financières à court terme	4.3.10.5	414 139	376 435
Passif courant		6 303 507	5 150 997
Total		12 267 242	12 261 563

4.3.3. Compte de résultat

4.3.3.1. Etat du résultat

En €	Note	31/12/2010	31/12/2009
		12 mois	12 mois
Chiffre d'affaires	4.3.11.2	8 517 896	6 987 779
Autres produits de l'activité			
Achats consommés		-120 435	-214 616
Charges de personnel	4.3.11.3	-5 863 479	-5 436 973
Charges externes		-2 251 759	-1 687 021
Impôts et taxes		-190 433	-252 372
Dotations nettes aux amortissements		-203 832	-222 942
Dotations nettes aux provisions		-119 459	-122 579
Autres produits et charges d'exploitation	4.3.11.4-5	43 305	-4 143
Résultat opérationnel courant		-188 196	-952 867
Autres produits et charges opérationnels			
Frais de restructuration			-201 929
Résultat opérationnel		-188 196	-1 154 796
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		60 399	61 010
Coût de l'endettement financier net	4.3.11.7	-32 242	-30 249
Coût de l'endettement financier		28 157	30 761
Autres produits et charges financiers		854	-6 137
Impôts sur les résultats	4.3.11.8		
Résultat Net des entreprises intégrées		-159 185	-1 130 172
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence			
Résultat Net des activités cédées	4.3.11.9		818 843
Résultat Net de l'ensemble consolidé		-159 185	-311 329
Part des intérêts minoritaires			
Résultat Net Part du Groupe		-159 185	-311 329
Résultat par action hors actions propres	4.3.12.4	0,0	-0,1
Nombre d'actions (hors actions propres)	4.3.12.4	10 849 752	11 577 349
Résultat par action dilué	4.3.12.4	0,0	-0,1

4.3.3.2. Résultat net des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

En €	Note	31/12/2010	31/12/2009
		12 mois	12 mois
Résultat net		-159 186	-311 329
Ecart de conversion		2 922	-16 480
Changement de méthode sur le calcul de la PIDR			-41 085
Réévaluation des instruments dérivés de couverture			
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		2 922	-57 565
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		-156 264	-368 894

4.3.4. Tableau de flux de trésorerie

4.3.4.1. Tableau de flux de trésorerie

En K€	31/12/2010 12 mois	31/12/2009 12 mois
Bénéfice net	-159	-311
Amortissements et provisions	232	349
Variation des impôts différés	0	0
Plus ou moins-value de cession	-8	-819
Variation des écarts de conversion		
Charges et produits calculés liés aux stock-options	18	80
Autres produits & charges sans incidence sur la trésorerie	171	-82
Capacité d'autofinancement	254	-782
Variation des créances d'exploitation	-1 410	3 869
Variation des autres créances	5	40
Variation des dettes d'exploitation	770	-1 714
Variation des autres dettes	175	-791
Autres variations	-190	1
Variation du besoin en fonds de roulement	-648	1 406
Flux de trésorerie liés à l'activité	-394	623
Acquisitions d'immobilisations	-27	-72
Cession d'immobilisations	5	459
Incidence des variations de périmètre	0	249
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	-22	636
Variations des emprunts & subventions remboursables	-390	-255
Augmentation de capital	0	85
Actions propres	-499	
Augmentation des autres fonds propres		
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	-889	-169
Incidence des variations des taux de change	11	-5
Variation de trésorerie	-1 295	1 086
Trésorerie ouverture	4 366	3 280
Trésorerie clôture	3 072	4 366

4.3.4.2. Tableau de variation de l'endettement financier net

En K€		Ouverture	Variation	Clôture
Trésorerie brute	(a)	4 367	-1 295	3 073
Soldes débiteurs et concours bancaires	(b)	2	-1	1
Trésorerie nette	(c) = (a) - (b)	4 366	-1 294	3 072
Endettement financier brut	(1) (d)	853	-390	463
Endettement financier net	(d) - (c)	3 513	-904	2 609

(1) L'endettement financier brut est détaillé en partie 4.3.10.5

4.3.5. Variation des capitaux propres consolidés

En €	Part du groupe							
	Capital	Réserves liées au capital	Titres auto-détenus	Réserves et résultats consolidés	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux	Capitaux propres - part du groupe	Capitaux propres - part des Minoritaires	Total des capitaux propres
Situation au 01 janvier 2009	2 893 781	3 997 923	0	-273 652	-14 274	6 603 778	0	6 603 778
Augmentation de capital	22 500	-22 500				0		0
Emission de BSAR		85 397				85 397		85 397
Paiements fondés sur des actions				80 427		80 427		80 427
Résultat net de l'exercice				-311 329		-311 329		-311 329
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres					-57 565	-57 565		-57 565
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	0	0	0	-311 329	-57 565	-368 894	0	-368 894
Variation de périmètre								
Situation au 31 décembre 2009	2 916 281	4 060 820	0	-504 554	-71 839	6 400 708	0	6 400 708
Augmentation de capital						0		0
Emission de BSAR						0		0
Paiements fondés sur des actions				18 283		18 283		18 283
Reclassement des actions propres			-483 454			-483 454		-483 454
Résultat net de l'exercice				-159 185		-159 185		-159 185
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres					2 922	2 922		2 922
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	0	0	0	-159 185	2 922	-156 263	0	-156 263
Variation de périmètre				27 849		27 849		27 849
Situation au 31 décembre 2010	2 916 281	4 060 820	-483 454	-617 607	-68 917	5 807 123	0	5 807 123

4.3.6. Informations relatives au référentiel comptable, aux modalités de consolidation et aux règles et méthodes d'évaluation

4.3.6.1. Présentation générale de Cameleon Software SA

Cameleon Software SA est une société anonyme de droit français, publiant ses états financiers en euro.

Cameleon Software est un éditeur international de logiciels de configuration de produits, tarification, créations de devis et d'eCommerce de nouvelle génération.

Nos solutions permettent aux équipes commerciales de réduire le temps de cycle « devis-commande » et de vendre plus sur tous l'ensemble des canaux de ventes. Elles permettent également aux équipes Marketing Produits de définir et mettre sur le marché plus vite des offres nouvelles. Cameleon s'intègre aux principaux CRM et ERP comme Salesforce.com, SAP, Oracle et Microsoft, est disponible en mode licences ou Saas et est accessible depuis un iPad ou iPhone. Evaluée comme « Positive » dans le Marketscope des analystes du Gartner, Cameleon Software est une société cotée, forte de prestigieuses références dans des secteurs comme l'assurance, les services financiers, les télécoms, le High Tech et l'industrie parmi lesquelles Gras Savoye, SFR, Pages Jaunes, IMS Health, Technip et ThyssenKrupp.

Pour plus d'information : www.cameleon-software.fr

4.3.6.2. Principes comptables

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés du groupe Cameleon Software au 31 décembre 2010 ont été établis en conformité avec la norme IAS 34 et IFRIC 10 du référentiel IFRS tel que publié par l'IASB et adopté par l'Union Européenne au 31 décembre 2010.

Les principes et méthodes comptables retenus pour l'élaboration des comptes au 31 décembre 2010 sont identiques à ceux appliqués dans les comptes consolidés annuels arrêtés au 31 décembre 2009 et disponibles sur le site de Cameleon Software.

a. Normes obligatoires au 31 décembre 2010

- IAS 27 Amendée – Etats financiers consolidés et individuels
- IFRS 3R – Regroupement d'entreprises
- IAS 39 – Amendement relatif aux éléments éligibles à une opération de couverture
- Améliorations aux IFRS 2008 – Amendement d'IFRS 5
- IFRS 1 réorganisée
- Amendement d'IFRS 2– Transactions intragroupe dont le paiement est fondé sur des actions réglées en trésorerie
- Améliorations aux IFRS – Avril 2009
- IFRIC 12 – Accords de concession de services
- IFRIC 15 – Contrats de construction de biens immobiliers
- IFRIC 16 – Couvertures d'un investissement net dans une activité à l'étranger
- IFRIC 17 – Distributions d'actifs non-monétaires aux propriétaires
- IFRIC 18 – Transferts d'actifs provenant de clients

b. Normes et interprétations qui ne sont pas d'application obligatoire au 31 décembre 2010

Le groupe n'attend pas d'effet de ces applications sur son résultat et son bilan.

Nouvelles normes et interprétations publiées par l'IASB d'application ultérieure, adoptées par l'Union européenne :

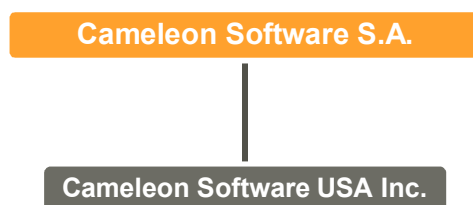
- Amendement d'IAS 32 – Classement des émissions de droits
- IAS 24 révisée– Information relative aux parties liées
- Amendement d'IFRS 1 – Exemption limitée de l'obligation de fournir des informations comparatives selon IFRS7 pour les premiers adoptants
- IFRIC 19 – Extinction de passifs financiers avec des instruments de capitaux propres
- Amendements d'IFRIC 14 – Paiements d'avance d'exigences de financement minimal

Nouvelles normes et interprétations publiées par l'IASB, non encore adoptées par l'Union européenne

- Amendements to IFRS 7 Financial instruments : Disclosures
- Améliorations aux IFRS – mai 2010
- IFRS 9 Financial instruments

4.3.6.3. Comptes consolidés

Le Conseil d'Administration a arrêté les comptes consolidés 2010 le 24 février 2011. Au 31 décembre 2010, l'organigramme du groupe Cameleon Software était le suivant :



La société canadienne Access Commerce Inc. a été dissoute au cours de l'année 2009. La société allemande Access Commerce GmbH a été mise en sommeil au début de l'exercice 2007. La société Innocad a été cédée le 5 octobre 2009.

4.3.6.4. Modalités de consolidation

L'ensemble des sociétés du périmètre a été consolidé selon la méthode de l'intégration globale.

4.3.6.5. Méthodes et règles d'évaluation

a. Principes et méthodes de consolidation

Les comptes annuels des sociétés contrôlées de façon durable et exclusive par Cameleon Software sont consolidés par intégration globale. Toutes les transactions significatives entre les sociétés intégrées, ainsi que les résultats internes au Groupe, ont été éliminés.

b. Opérations en devises - Ecart de change

La comptabilisation et l'évaluation des opérations en devises sont définies par la norme IAS 21 "Effets des variations des cours des monnaies étrangères". En application de cette norme, les opérations libellées en monnaies étrangères sont converties par la filiale dans sa monnaie de fonctionnement au cours du jour de la transaction. Les éléments monétaires du bilan sont réévalués au cours de clôture à chaque arrêté comptable. Les écarts de change correspondants sont enregistrés au compte de résultat :

- en résultat opérationnel pour les transactions commerciales ;
- en coût de l'endettement financier net pour les transactions financières.

c. Opérations en devises - Conversion des comptes des filiales étrangères

Les comptes de la filiale Cameleon Software Inc. ont été convertis selon la méthode dite du cours de clôture. Selon cette méthode :

- tous les éléments d'actif et de passif, monétaires ou non monétaires, sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice ;
- les produits et les charges sont convertis au cours moyen de la période.
- les écarts en résultant sont enregistrés dans les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

Conformément à la norme IAS 21 les différences de change provenant d'un élément monétaire qui constitue en substance une part de l'investissement net de l'entité dans les filiales étrangères sont enregistrées en capitaux propres.

d. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité prévue.

- Licences, Brevets 1 à 4 ans

e. Frais de Recherche et Développement

Par application de la norme IAS 38 "Immobilisations incorporelles", les frais de développement sont obligatoirement immobilisés comme des actifs incorporels dès que l'entreprise respecte les six critères de la dite norme. La société considère que seuls les projets ayant fait l'objet d'un financement ANVAR respectent les six critères de la norme IAS 38. Les frais de recherche et de développement correspondent essentiellement aux frais de personnel des ingénieurs développeurs et des sous-traitants travaillant sur différents domaines applicatifs. Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité prévue.

- Frais de développement..... 10 ans

f. Ecarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le prix d'acquisition des sociétés consolidées et la part du Groupe dans leur actif net à la date des prises de participation pour la part des écarts non affectés à des postes de bilan. Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis, conformément à IFRS 3 révisée "Regroupements d'entreprises". Ils font l'objet d'un test de perte de valeur dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an. Pour ce test, les écarts d'acquisition sont ventilés par Unités Génératrices de Trésorerie, qui correspondent à des ensembles homogènes générant conjointement des flux de trésorerie identifiables. Les modalités des tests de perte de valeur des Unités Génératrices de Trésorerie sont détaillées en 4.3.9.2. En cas de perte de valeur, la dépréciation est inscrite en autres charges opérationnelles. Conformément à l'IAS 36, la valeur recouvrable des UGT auxquelles les écarts d'acquisition sont affectés est appréciée en fonction de la plus forte valeur entre :

- la somme des cash-flows futurs actualisés,
- la valeur de revente des actifs concernés. Cette dernière est établie sur la base d'une analyse multicritère incluant l'analyse des comparables boursiers et la valeur boursière de la société.

g. Immobilisations corporelles

Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles », la valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût d'acquisition ou de production. Elle ne fait l'objet d'aucune réévaluation. Les coûts d'emprunt sont exclus du coût des immobilisations. Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité prévue.

- Installations générales, agencements 10 ans
- Matériel de bureau et informatique 1 à 10 ans

h. Dépréciation des éléments d'actifs

Selon la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », la valeur recouvrable des immobilisations corporelles et incorporelles est testée dès l'apparition d'indices de pertes de valeur, passés en revue à chaque clôture.

i. Immobilisations acquises par voie de locations financières

Les immobilisations financées au moyen de contrats de location financement, telles que définies par la norme IAS 17 « Contrats de location », sont présentées à l'actif pour la valeur actualisée des paiements futurs ou la valeur de marché si elle est inférieure. La dette correspondante est inscrite en passif financier. Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité prévue du bien concerné (cf. durées indiquées au paragraphe 4.3.6.5.g).

j. Périmètre des actifs et passifs financiers

Les actifs financiers comprennent les immobilisations financières, les actifs courants représentant les créances d'exploitation, des titres de créances ou des titres de placement, y compris les instruments dérivés, et la trésorerie. Les passifs financiers comprennent les emprunts, les autres financements et découverts bancaires, les instruments dérivés et les dettes d'exploitation. L'évaluation et la comptabilisation des actifs et passifs financiers sont définies par la norme IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation ».

k. Évaluation et comptabilisation des actifs financiers

Actifs détenus jusqu'à échéance

Ces actifs sont acquis avec l'intention de les conserver jusqu'à leur échéance et correspondent principalement à des cautions. Ils sont comptabilisés à leur coût d'acquisition après déduction de toute perte de valeur. Les pertes de valeur sont comptabilisées en résultat lorsqu'une perte de valeur durable est constatée.

Prêts et créances

Cette catégorie inclut les créances rattachées à des participations, les autres prêts et créances. Ces instruments sont comptabilisés au coût amorti. Leur valeur au bilan comprend le capital restant dû et la part non amortie des coûts d'acquisition. La perte de valeur est enregistrée en compte de résultat.

Actifs détenus à des fins de transaction

Les actifs financiers détenus par l'entreprise principalement dans l'objectif de les céder à court terme sont classés dans la catégorie des actifs détenus à des fins de transaction et sont comptabilisés à leur juste valeur, les variations de celle-ci étant comptabilisées en résultat. Cette catégorie comprend notamment les parts d'OPCVM de trésorerie et les titres de créances négociables qui sont mobilisables ou cessibles à très court terme et ne présentent pas de risque significatif de perte de valeur en cas d'évolution des taux d'intérêt.

l. Évaluation et comptabilisation des passifs financiers

A l'exception des instruments dérivés, les emprunts et autres passifs financiers sont évalués au coût amorti.

m. Actions propres

La Société ne détenait pas au 31 décembre 2009 d'action propre.

Conformément à l'autorisation donnée par les actionnaires lors de l'assemblée générale mixte du 16 juin 2010, la société a procédé à l'acquisition de 821 899 actions et à la vente de 6 527 actions. Ainsi, le nombre d'actions auto-détenues au 31 décembre 2010 s'élève à 815 372 actions et figure en diminution des capitaux propres, en application de la norme IAS 32, pour un montant de 483 K€. Le détail des actions propres est décrit en partie 4.3.10-1-b.

n. Plans de souscription et plans d'actions gratuites

Des options de souscription d'actions et des actions gratuites peuvent être accordées aux dirigeants et à certains salariés du Groupe. Conformément à la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions », les options sont évaluées à leur juste valeur à la date d'octroi. Les évolutions de valeur postérieures à la date d'octroi sont sans incidence sur cette évaluation initiale.

o. Provisions

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution.

p. Provision pour indemnités de départ à la retraite

Conformément aux dispositions de la loi française, les sociétés françaises du Groupe s'affranchissent de leurs obligations de financement des retraites du personnel en France par le versement de cotisations, calculées sur la base des salaires, aux organismes qui gèrent les programmes de retraite. Il n'y a pas d'autre engagement lié à ces contributions. La loi française exige également, le cas échéant, le versement en une seule fois d'une indemnité de départ en retraite. Cette indemnité est fixée en fonction de l'ancienneté et du niveau de rémunération au moment du départ. Conformément à la norme IAS 19 « Avantages du personnel », dans le cadre des régimes à prestations définies, le montant de ces indemnités, calculées sur la base de la méthode dite prospective, est comptabilisé au passif du bilan. Les modalités de calcul sont détaillées en partie 4.3.10.2.

q. Chiffre d'affaires

La reconnaissance du chiffre d'affaires s'effectue comme suit :

- Les ventes de licences commandées par les clients sont reconnues en comptabilité lors de l'expédition des supports (FOB), pour autant que les cinq critères de la norme IAS 18 relatifs à la vente de marchandises (« sales of goods ») soient respectés.
- Les prestations de service sont généralement facturées en fin de mois sur relevé récapitulatif de l'activité du mois écoulé et reconnues en comptabilité sur le mois concerné. Certaines prestations de mise en œuvre sont facturées au forfait et sont reconnues en chiffre d'affaires en fonction de l'avancement des coûts.
- Les contrats de maintenance sont établis annuellement, reconductibles en général par période de 12 mois. Ces contrats sont facturés trimestriellement, semestriellement ou annuellement, terme à échoir. La société procède lors de chaque arrêté comptable à la neutralisation des revenus relatifs à la période non courue des contrats de maintenance par le biais du compte produits constatés d'avance.
- Les ventes de marchandises sont reconnues en comptabilité lors de l'expédition, pour autant que les cinq critères de la norme IAS 18 relatifs à la vente de marchandises (« sales of goods ») soient respectés.

r. Impôts différés

Conformément à la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat », des impôts différés sont constatés sur toutes les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs valeurs fiscales, ainsi que sur les déficits fiscaux, selon la méthode du report variable. Des actifs d'impôts différés sont inscrits au bilan dans la mesure où il est plus probable qu'improbable qu'ils soient récupérés au cours des années ultérieures. Conformément à la norme, les impôts différés actifs et passifs sont compensés pour une même entité fiscale. Les impôts différés sont valorisés au taux d'impôt propre à chaque société et notamment au taux normal de 33 1/3 pour la société mère.

Les impôts différés actifs ont été comptabilisés à hauteur des impôts différés passif et non au-delà, car la probabilité d'utiliser ces reports déficitaires dans un avenir proche n'a pas été jugée suffisante.

s. Crédit d'Impôt Recherche

Conformément à la norme IAS 20 « Comptabilisation des subventions publiques », le Crédit d'Impôt Recherche est comptabilisé en moins des charges de personnel pour la part relative aux salaires et des charges externes pour la part relative à la sous-traitance Recherche et Développement.

t. Résultat opérationnel courant

Le Groupe utilise notamment le « résultat opérationnel courant » comme indicateur de performance. Le résultat opérationnel courant correspond au résultat net avant prise en compte de l'impôt et des « Autres produits et charges opérationnels » qui comprennent principalement l'effet :

- des frais de restructuration ;
- des pertes et profits et variations de provisions couvrant des événements non courants, c'est à dire soit parce qu'ils sont anormaux dans leur montant ou leur incidence, soit parce qu'ils surviennent rarement ;
- des dépréciations non courantes de goodwill et d'actifs.

4.3.7. Evénements caractéristiques de la période

Access Commerce a changé de nom et est devenue au cours du mois de mars 2010 Cameleon Software. L'éditeur toulousain est aujourd'hui solidement implanté en France et à l'international. Au cours des deux dernières années, la société a profondément évolué :

- Focus renforcé sur son offre logicielle Cameleon,
- Lancement d'une offre en mode « SaaS » (Software as a Service),
- Poursuite de la pénétration des nouveaux marchés (Services, Assurances, Télécommunications, High Tech),
- Conquête de Grands Comptes Internationaux.
- Poursuite des efforts de R&D autour de la suite Cameleon,

Pour accompagner cette stratégie d'expansion, Access Commerce a fait le choix de changer de nom et de devenir Cameleon Software. Ce nouveau nom traduit la volonté d'associer plus directement l'entreprise à son offre logicielle « Cameleon ».

4.3.8. Informations relatives au périmètre de consolidation

4.3.8.1. Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation au 31 décembre 2010 est présenté ci-après.

Raison sociale	Forme	Capital en monnaie locale	Monnaie	Siège	% de contrôle	% d'intérêt
Cameleon Software	S.A.	2 916 281,00	EUR	Labège	Société mère	
Cameleon Software USA	Inc.	1 000,00	USD	Chicago	100	100
Access Commerce	GmbH	51 129,18	EUR	Karlsruhe	100	100

4.3.8.2. Informations permettant la comparabilité des comptes

a. Variation du périmètre de consolidation et des pourcentages d'intérêts

La variation de périmètre est détaillée dans la partie 4.3.6.3.

b. Informations relatives aux changements comptables

Néant.

4.3.9. Principaux postes de l'Actif du bilan

4.3.9.1. Immobilisations Incorporelles

En €						
Brut	Valeur au 31/12/2009	Augmentation	Diminution	Variation de périmètre	Ecart Conversion	Valeur au 31/12/2010
Logiciels	12 586	13 798	13 798		426	13 012
Droit au bail	5 337				417	5 754
Dépenses de R&D immobilisées	944 058				0	944 058
Total	961 981	13 798	13 798	0	843	962 824

En €						
Amortissements	Valeur au 31/12/2009	Dotation	Reprise	Variation de périmètre	Ecart Conversion	Valeur au 31/12/2010
Logiciels	8 643	4 826	2 624		542	11 386
Droit au bail	0					0
Dépenses de R&D immobilisées	200 968	94 406				295 374
Total	209 611	99 231	2 624	0	542	306 760

4.3.9.2. Ecarts d'Acquisition

En €					
Brut	Valeur au 31/12/2009	Augmentation	Diminution		Valeur au 31/12/2010
Access Productique	75 052				75 052
A.I.S. (ACCESS COMMERCE Vancouver)	149 751				149 751
T.D.V.	875 000				875 000
Tekora	496 785				496 785
Exsyde	1 199 139				1 199 139
Total	2 795 727	0	0	0	2 795 727

Conformément à l'IAS 36, la valeur recouvrable des UGT auxquelles les écarts d'acquisition sont affectés est appréciée en fonction de la valeur de revente des actifs concernés.

4.3.9.3. Immobilisations Corporelles

En €						
Brut	Valeur au 31/12/2009	Augmentation	Diminution	Variation de périmètre	Ecart Conversion	Valeur au 31/12/2010
Installations Générales, Agencements	267 923	2 627			2 339	272 890
Matériel Informatique	912 318	60 290	23 675		9 357	958 290
Mobilier	339 980	1 308,72				341 289
Total	1 520 221	64 226	23 675	0	11 696	1 572 468
Dont matériel acquis en location financière	658 299					658 299
Dont mobilier acquis en location financière	118 121					118 121

En €						
Amortissements	Valeur au 31/12/2009	Dotation	Reprise	Variation de périmètre	Ecart Conversion	Valeur au 31/12/2010
Installations Générales, Agencements	194 779	18 868			1 969	215 616
Matériel Informatique	751 663	80 126	1 389		6 785	837 186
Mobilier	334 311	5 606				339 918
Total	1 280 753	104 601	1 389	0	8 754	1 392 719
Dont matériel acquis en location financière	529 277	57 340				586 617
Dont mobilier acquis en location financière	118 121					118 121

Les biens acquis en location financière sont amortis selon les mêmes règles que ceux acquis en pleine propriété.

4.3.9.4. Autres actifs financiers courants et non courants

a. Détail des titres de participation

En €						
Brut	Valeur au 31/12/2009	Augmentation	Diminution	Variation de périmètre	Valeur au 31/12/2010	Pourcentage de détention
Clipack	75 006				75 006	< 1%
Tekora	4 000				4 000	17,20%
Provisions s/ titres participation	-75 006				-75 006	
Prêts et autres créances	37 941	15 477,77	654,17		52 764	NA
Total	41 941	15 477,77	654,17	0	56 764	

Les titres CLIPACK sont provisionnés à 100 %.

b. Actifs financiers courants et non courants

En €							
	Valeur au 31/12/2010	Juste Valeur	Juste Valeur par Résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés
Titres de participation	56 765	56 765		56 765			
Actifs financiers non courants	56 765	56 765	0	56 765	0	0	0
Stocks et en-cours							
Clients et Comptes rattachés	4 961 510	4 961 510			4 961 510		
Autres Créances et Comptes de Régularisation	544 579	544 579			544 579		
Equivalents de trésorerie	2 651 575	2 651 575	2 651 575				
Trésorerie	421 274	421 274	421 274				
Actifs financiers courants	8 578 938	8 578 938	3 072 849	0	5 506 089	0	0
Total Actifs financiers	8 635 703	8 635 703	3 072 849	56 765	5 506 089	0	0

4.3.9.5. Clients et Comptes Rattachés

a. Détail des créances clients et comptes rattachés

En €					
	Nature	Brut au 31/12/2010	Provisions	Net au 31/12/2010	Net au 31/12/2009
	Clients	4 787 739		4 787 739	3 142 557
	Clients, Effets à Recevoir	0		0	0
	Clients douteux	239 804	204 649	35 155	24 509
	Clients, Factures à Etablir	138 616		138 616	324 892
	Total	5 166 159	204 649	4 961 510	3 491 958

b. Variation des provisions sur créances

En €								
	Libellé	Solde d'ouverture	Dotation	Reprise (Prov. utilisée)	Reprise (provision non utilisée)	Variation de périmètre	Ecart de conversion	Solde de clôture
	Autres	170 642	69 723		37 810		2 094	204 649
	Total provisions	170 642	69 723	0	37 810	0	2 094	204 649

c. Créances clients par échéance

En €						
		Solde	Non Echus	- 1 an	Echus + 1 an - 5 ans	+ 5 ans
	Clients	4 787 739	3 844 979	942 760		
	Clients, Effets à Recevoir	0	0			
	Clients douteux	35 155			35 155	
	Clients, Factures à Etablir	138 616	138 616			
	Total	4 961 510	3 983 595	942 760	35 155	

4.3.9.6. Autres Créances et Comptes de Régularisation

En €					
	Libellé	Brut au 31/12/2010	Provisions	Net au 31/12/2010	Net au 31/12/2009
	Fournisseurs débiteurs		0	0	0
	Personnels et Comptes Rattachés	0	0	0	9 216
	Organismes Sociaux	1 130	0	1 130	827
	Etat, Crédit d'Impôt Recherche	250 675	0	250 675	288 320
	Etat, Impôts Différés		0	0	0
	Taxe sur la Valeur Ajoutée	94 115	0	94 115	81 684
	Débiteurs Divers	31 805	0	31 805	59 265
	Créances sur cessions d'immobilisations		0	0	0
	Charges constatées d'avance	166 854	0	166 854	133 752
	Charges à étaler sur Obligations		0	0	0
	Autres actifs courants	544 579	0	544 579	573 064
	Etat, Crédit d'Impôt Recherche > 1 an	0			
	Autres actifs non courants	0	0	0	0
	Total autres actifs	544 579	0	544 579	573 064

Les charges constatées d'avance correspondent à des charges d'exploitation et achats revendus de maintenance ne se rapportant pas à la période en cours et imputés dans ces comptes afin de maintenir l'indépendance des exercices.

4.3.9.7. Trésorerie et équivalents de trésorerie

En €	Nature	Juste valeur 31/12/2010	Juste valeur 31/12/2009
	Fructifonds (BPOP)		
	Natexis sécurité (BPOP)		239 690
	Sgam Liquidités (SG)		285 835
	Barep (SG)	251 575	
	Dépôts à terme (BPOP)	1 500 000	1 300 000
	Dépôts à terme (SG)	900 000	2 000 000
	Disponibilités	421 274	541 509
	Autres		
	Total	3 072 849	4 367 034

Les caractéristiques des dépôts à terme sont les suivantes :

- BPOP - Compte à terme à taux progressif sur 3 ans (1 % à 3.70 %) .. 1 200 K€
- BPOP - Compte à terme à taux progressif sur 3 ans (1 % à 2.90 %) 300 K€
- SG – Compte à terme à taux progressif sur 3 ans (1.875 % à 4.50 %) ..900 K€

4.3.10. Principaux postes du Passif du bilan

4.3.10.1. Capital

a. Capital social

Le capital social se compose au 31 décembre 2010 de 11 665 124 actions de 0,25 € :

- Nombre d'actions au 1^{er} janvier 2010 11 665 124
- Nombre d'actions au 31 décembre 2010 11 665 124

b. Actions propres

En nombre / En €	31/12/2010	
	Nombre	Valeur
Détentions à l'ouverture		
Acquisitions	821 899	487 856
Cessions	-6 527	-4 237
Détentions à la clôture	815 372	483 619
Dépréciation constatée sur les actions propres affectées à la régularisation du cours		-2 549
Dépréciation qui aurait été constatée sur les actions propres en voie d'annulation		0

c. Capital potentiel

Stock-options

Le tableau présenté ci-dessous récapitule les différents plans de stock-options existant :

	Plan N°7	Plan N°10	Plan N°11	Total
Date de l'AGE	31/03/03	30/06/06	20/06/07	
Date d'attribution par le Conseil ou le Directoire	22/04/03	27/10/06	06/12/07	
Nombre de stock-options attribuées	787 805	370 000	420 000	1 577 805
Nombre d'actions gratuites attribuées	0	0	0	0
.Nbre destiné aux mandataires	362 230	205 000	190000	757 230
.Nbre destiné au 10 salariés non mandataires les mieux allotis	296 632	165 000	230 000	691 632
Date d'expiration	22/04/12	27/10/12	06/12/13	
Prix de souscription en €	0,96	1,33	0,85	
Nombre d'actions souscrites ou définitivement attribuées	0	0	0	0
Nombre de stock-options ou actions gratuites annulées	128 994	-	176 646	305 640
Options de souscription restantes	658 811	370 000	243 354	1 272 16

Les principales caractéristiques des plans de stock-options ou d'actions gratuites sont les suivantes :

- Le prix d'exercice des stock-options correspond à 95% de la moyenne des cours de bourse des vingt jours précédant le Conseil d'administration ou le Directoire les ayant accordées.
- Les actions issues de ces stock-options et les actions gratuites ne peuvent pas être revendues pendant les quatre années suivant le Conseil d'administration ou le Directoire les ayant attribuées.
- Les plans 6, 8, 9 et 12 sont arrivés à expiration. Ils n'apparaissent donc plus dans le tableau présenté ci-dessus. Aucun de ces plans de stock-options n'a donné lieu à la souscription d'actions nouvelles.
- Les périodes d'allotissement (« de vesting ») des plans de stock-options 7 et 10 sont de trois années (faisant suite au Conseil d'administration ou au Directoire les ayant accordé).
- La période d'allotissement du plan 11 est de trois années pour 70% de ce plan; le solde de ce plan, soit 30% des stocks options, a été annulée, les conditions d'allotissement n'ayant pas été respectées.

La valeur des options et des actions gratuites, dans le cadre de l'application de la norme IFRS 2, a été estimée selon les pratiques courantes de marché. Cette valeur est enregistrée en charge de personnel linéairement entre la date d'octroi et la date de fin de la période d'allotissement (la période d'acquisition des droits) avec une contrepartie directe en capitaux propres.

La valeur des options a été estimée selon le modèle binomial ou le modèle Black & Scholes, en retenant les hypothèses suivantes :

- Prix de l'action : moyenne des cours cotés de l'action Cameleon Software lors des 20 séances de bourse précédant la date de réunion du Directoire ou du Conseil d'administration ;
- Prix d'exercice : le prix d'exercice des dites stock-options (95% de la moyenne des cours cotés de l'action Cameleon Software lors des 20 séances de bourse précédant la date de réunion du Directoire ou du Conseil d'administration) ;
- Volatilité : 50% pour le plan 7 et 40% pour les plans 10 et 11 ;
- Taux sans risque : 3%.

Bons de Souscription d'Actions Remboursables (BSAR)

Cameleon Software a procédé le 17 juillet 2009 à l'émission de 2 662 278 BSAR. Les principales caractéristiques de ces BSAR sont :

- 1 BSAR donne le droit de recevoir 1 action nouvelle ;
- Le prix d'exercice est de 0,72€ ;
- Les actions nouvelles issues des BSAR seront des actions ordinaires de la Société, de même catégorie que les actions existantes de la Société et seront assimilées dès leur admission le 17 juillet 2010 aux négociations sur le marché Eurolist de NYSE Euronext Paris aux actions de la Société déjà admises ;
- La période d'exercice est fixée du 17 juillet 2010 jusqu'au 17 juillet 2014 inclus ;
- Le remboursement anticipé des BSAR restant en circulation pourra être décidé à tout moment à compter du 17 juillet 2010 et jusqu'au 17 juillet 2014, au prix unitaire de 0,01 euros, si le produit de la moyenne des cours de l'action Cameleon Software et de la parité d'exercice excède 0,94 euros ;
- Les BSAR ne pourront être cédés par leur titulaire pendant une période de 1 an à compter de leur émission, soit jusqu'au 17 juillet 2010.

Les BSAR ayant été souscrit à un prix de marché, ils n'ont pas eu d'impact IFRS 2 pour la partie des BSAR souscrite par les salariés.

Impact de la norme IFRS 2

L'impact de la norme IFRS 2 sur le résultat opérationnel de Cameleon Software est de :

- -97 K€ en 2005
- -16 K€ en 2006
- -99 K€ en 2007
- -251 K€ en 2008
- -80 K€ en 2009
- -18 K€ en 2010

4.3.10.2. Provisions pour risques et charges

En €								
Libellé	Solde d'ouverture	Dotation	Reprise (Prov. utilisée)	Reprise (provision non utilisée)	Change-ment comptable	Var. de périmètre	Autre	Solde de clôture
Autres								0
Provisions pour R & C	0	0	0	0				0
IDR	79 794	26 368						106 162
Provisions non courantes	79 794	26 368	0	0	0			106 162
Risques	168 960	24 500	22 860					170 600
Autres	0							0
Restructuration	3 628							3 628
Provisions courantes	172 588	24 500	22 860	0	0	0	0	174 228
Total provisions	252 382	50 868	22 860	0	0	0	0	280 390

Dans le cours normal de ses activités, le Groupe peut faire l'objet de procédures judiciaires et de contrôles fiscaux, douaniers ou administratifs. Le Groupe constitue une provision chaque fois qu'un risque constitue une obligation vis-à-vis d'un tiers et pour laquelle le passif probable peut être estimé avec une précision suffisante.

Au 31 décembre 2010, la provision pour risques et charges comprend notamment les éléments ci-après :

- Une provision pour indemnité de départ à la retraite pour un montant de 106 K€. Les avantages postérieurs à l'emploi accordés par le Groupe varient en fonction des obligations légales et de la politique de chaque filiale en la matière. Ils comportent des régimes à cotisations définies et des régimes à prestations définies. En matière de régimes à cotisations définies, les obligations du Groupe se limitent au paiement de cotisations périodiques à des organismes extérieurs qui en assurent la gestion administrative et financière. La charge comptabilisée en résultat au cours de l'exercice, sous la rubrique «Charges de personnel», intègre les droits supplémentaires acquis par les salariés au cours de cet exercice. En matière de régimes à prestations définies, les engagements futurs pour le Groupe sont constitués d'obligations résultant d'indemnités de cessation de service. Pour les sociétés françaises, les engagements de retraite ont été calculés selon la méthode prospective, en fonction des données actuarielles suivantes :
 - Age retraite..... 60 & 67 ans.
 - Droits acquis lors du départ..... Convention Collective SYNTEC.
 - Table de mortalitéInsee 2009
 - Taux de charges patronales..... 45 %
 - Taux d'actualisation 4.3 %
 - Taux de progression des salaires..... 3.5 %
 - Taux de turn over variable en fonction de l'âge de 7% à 20 %

4.3.10.3. Impôts Différés

L'impact des impôts différés a été pour l'ensemble des sociétés du Groupe, neutralisé dans le compte de résultat de 2010. La preuve de l'impôt est présentée au chapitre 4.3.11.8.

4.3.10.4. Autres passifs financiers courants et non courants

En €	Valeur au 31/12/2010	Juste Valeur	Juste Valeur par Résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés
Emprunts et dettes financières à long terme	50 451	50 451				50 451	
Passifs financiers non courants	50 451	50 451	0	0	0	50 451	0
Dettes fournisseurs et Comptes Rattachés	902 734	902 734			902 734		
Autres dettes et Compte de Régularisation	4 812 406	4 812 406			4 812 406		
Emprunts et dettes financières à court terme	414 139	414 139				414 139	
Passifs financiers courants	6 129 279	6 129 279	0	0	5 715 140	414 139	0
Total Passifs financiers	6 179 730	6 179 730	0	0	5 715 140	464 590	0

4.3.10.5. Détail des emprunts et dettes financières

En €							
Libellé	Taux d'intérêt	Valeur au 31/12/2009	Augmentation	Diminution	Valeur au 31/12/2010	Court terme	Long terme
OSEO	0,00%	530 000		230 000	300 000	300 000	0
BPOP (Emprunt)	4,00%	8 891		8 193	698	698	0
Dettes financières S.A.P GmbH	5,00%	141 002		61 741	79 261	48 000	31 261
Découverts bancaires	4,18%	0			0	0	
Intérêts Courus et agios	2 à 6%	4 110	1 100	4 110	1 100	1 100	
Dépôts et cautionnement reçus		30 688	2 095	30 688	2 095	0	2 095
Locations financières		139 783		58 347	81 436	64 341	17 095
Total		854 474	3 195	393 079	464 590	414 139	50 451

4.3.10.6. Autres Dettes et Comptes de régularisation

En €		
Libellé	Brut au 31/12/2010	Brut au 31/12/2009
Dettes sociales	1 238 719	843 872
Dettes fiscales	803 208	665 624
Dettes diverses d'exploitation	247 921	49 710
Produits constatés d'avance	2 522 558	2 363 028
Clients créditeurs		
Autres dettes diverses		
Total	4 812 406	3 922 234

Les produits constatés d'avance comprennent les revenus de maintenance relatifs à la période non courue des contrats de maintenance.

4.3.11. Principaux postes de l'état du résultat global

4.3.11.1. Information sectorielle par secteur d'activité

Compte tenu des cessions intervenues en 2009 (cf. note en partie 4.3.6.3), le groupe Cameleon Software est organisé autour d'une unique Unité Génératrice de Trésorerie (UGT), à savoir l'activité Cameleon. L'activité Cameleon comprend les ventes de licences, redevances, services et maintenance liées à la gamme des produits Cameleon.

4.3.11.2. Information sectorielle par zone géographique

La répartition du chiffre d'affaires par zone géographique est présentée ci-dessous :

En K€	31/12/2010	31/12/2009
Amérique du Nord	1 152	1 389
Europe	7 366	5 599
Total	8 518	6 988

4.3.11.3. Charges de personnel

En K€	Brut au 31/12/2010	Brut au 31/12/2009
Charges salariales	4 166	3 900
Charges sociales	1 697	1 537
Total	5 863	5 437

Le Crédit d'Impôt Recherche vient diminuer les charges de personnel pour un montant de 77 K€ sur l'exercice 2010, et 132 K€ sur l'exercice 2009.

4.3.11.4. Autres produits d'exploitation

Ce poste comprend les éléments suivants :

- annulation de trop réglés clients pour 54 K€
- reprise sur provision dépréciation clients devenue sans objet pour 37 K€
- gain de change sur les opérations commerciales pour 5 K€
- des produits de cession d'immobilisations corporelles pour 4 K€

4.3.11.5. Autres charges d'exploitation

Ce poste comprend les éléments suivants :

- des jetons de présence pour 14 K€
- des pertes de change sur les opérations commerciales pour 12 K€
- contrôle d'URSSAF pour 4 K€
- perte sur créance client pour 27 K€

4.3.11.6. Autres produits et charges opérationnels

Néant.

4.3.11.7. Coût de l'endettement financier net

En K€	Brut au 31/12/2010	Brut au 31/12/2009
Intérêts sur emprunts	-32	-27
Intérêts bancaires		-3
Pertes de change	-7	-1
Revenus financiers sur placements	53	55
Gains de change	14	7
Coût de l'endettement financier net	28	31

4.3.11.8. Impôt sur les Sociétés

a. Impôt

Le Crédit d'Impôt Recherche est comptabilisé en moins :

- des charges de personnel pour la part relative aux salaires pour un montant de 77 K€ sur l'exercice 2010 et de 132 K€ sur l'exercice 2009,
- des charges externes pour la part relative à la sous-traitance Recherche et Développement pour un montant de 194 K€ sur l'exercice et de 166 K€ sur l'exercice 2009.

Les impôts différés actifs ont été comptabilisés à hauteur des impôts différés passif et non au-delà, car la probabilité d'utiliser les reports déficitaires dans un avenir proche n'a pas été jugée suffisante.

Libellé	31/12/2010
Résultat avant impôts	-160
Charge d'impôt théorique	-53
Charge d'impôt réel	0
Ecart sur l'impôt	-53
Différences temporaires	18
Différences permanentes	217
Crédit Impôt Recherche	90
Augmentation report déficitaire France	-92
Diminution report déficitaire France (Innocad)	0
Augmentation report déficitaire Etranger	-286
Total	-53

b. Déficit reportables

En K€	Libellé	Durée	31/12/2010	31/12/2009
Cameleon Software SA				
	Déficit reportable en KEUR	indéfiniment	20 184	19 908
Access Commerce GmbH				
	Déficit reportable en KEUR	indéfiniment	2 679	2 594
Cameleon Software USA Inc				
	Déficit reportable en KUSD	sur 15 ans	410	
	Déficit reportable en KUSD	sur 16 ans	606	410
	Déficit reportable en KUSD	sur 17 ans	236	606
	Déficit reportable en KUSD	sur 18 ans	708	236
	Déficit reportable en KUSD	sur 19 ans	606	708
	Déficit reportable en KUSD	sur 20 ans	1024	606

4.3.11.9. Activités cédées

En application de la norme IFRS 5, le compte de résultat des périodes comparatives doit être retraité pour refléter les changements survenus dans le périmètre des activités abandonnées ou en cours de cession. L'activité intégration ERP a été cédée le 31 mars 2009 et l'activité CAO / PDM a été cédée le 30 septembre 2009.

a. Résultat des activités cédées

Les résultats des activités arrêtées sont les suivants pour l'année 2009 :

En €	31/12/2009 12 mois
Chiffre d'affaires	1 432 728
Autres produits de l'activité	0
Achats consommés	-579 551
Charges de personnel	-530 512
Charges externes	-289 785
Impôts et taxes	-21 219
Dotations nettes aux amortissements	-6 181
Dotations nettes aux provisions	-3 820
Autres produits et charges d'exploitation	23 108
Résultat opérationnel courant	24 768
Autres produits et charges opérationnels	792 701
Frais de restructuration	
Résultat opérationnel	817 469
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	
Coût de l'endettement financier net	1 374
Coût de l'endettement financier	1 374
Autres produits et charges financiers	
Impôts sur les résultats	
Résultat Net des activités cédées	818 843

b. Flux de trésorerie liés aux activités cédées

Les flux de trésorerie par nature de l'activité cédée Innocad sont les suivants pour l'année 2009 :

- Flux de trésorerie liés à l'activité 567 K€
- Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement - 250 K€
- Variation de trésorerie..... 317 K€

4.3.12. Informations diverses

4.3.12.1. Chiffres clés des Comptes Sociaux de Cameleon Software SA

En € Libellé	31/12/2010	31/12/2009
Chiffre d'affaires	8 093 478	7 180 828
Résultat d'exploitation	403 760	-1 091 759
Résultat financier	-345 456	-363 327
Résultat courant avant impôts	58 304	-1 455 085
Résultat net	36 546	-293 739

4.3.12.2. Effectif

Répartition géographique des effectifs de Cameleon Software au 31 décembre 2010 :

Equivalent Temps Plein	31/12/2010	31/12/2009
Opération Europe	53	58
Opération Amérique du Nord	11	10
Total	64	68

4.3.12.3. Frais de Recherche et Développement

En K€		31/12/2010	31/12/2009
	Nature		
	Frais de Recherche et Développement	1 715	1 846
	Chiffre d'Affaires	8 518	6 988
	% sur le Chiffre d'Affaires	20,13%	26,42%

Les frais de Recherche et Développement comprennent une quote-part de frais de structure et des frais de personnel. Ces frais sont engagés dans le cadre de l'activité Cameleon. Le montant du Crédit d'Impôt recherche pour l'exercice 2010 s'élève à 250 K€ et celui de 2009 à 288 K€.

4.3.12.4. Résultat par Action

	31/12/2010	31/12/2009
Nature	12 mois	12 mois
Résultat net part du groupe	-159 185	-311 329
Résultat net des activités poursuivies	-159 185	-1 130 172
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	11 665 124	11 577 349
Nombre d'actions propres	-815 372	
Ajustement pour effet dilutif		
Total	10 849 752	11 577 349
Résultat par action non dilué des activités poursuivies	0,0	-0,1
Résultat par action dilué des activités poursuivies	0,0	-0,1

4.3.12.5. Honoraires des commissaires aux comptes

En K€	Cabinet Vally & Associés		Jean Pendanx		Ernst & Young	
	2010	2009	2010	2009	2010	2009
Commissariat aux comptes et certification des comptes annuels et consolidés, dont :		5	8	9	17	32
Cameleon Software	0	5	8	9	17	26
Innocad						6
Autres prestations						
Sous-total	0	5	8	9	17	32
Autres prestations rendues aux filiales intégrées						
Juridique, Fiscal, Social						
Autres						
Total	0	5	8	9	17	32

4.3.13. Engagements hors bilan

4.3.13.1. Engagements Reçus

Une convention de garantie de passif d'un montant de 1 120 K€ a été signée au moment de l'acquisition de la société Exsyde.

4.3.13.2. Engagements Donnés

En K€	Montant des engagements par période			
	Total	- 1 an	De 1 à 5 ans	A + de 5 ans
Garantie bancaire pour le loyer de Montrouge consentie par la SG	24		24	
Nantissement du fonds de commerce d'Access Commerce SA auprès de la BPOP	1	1		
Lettre de confort d'Access Commerce SA auprès de SAP (pour AC GmbH)	79	48	31	
Garantie pour le loyer d'AC Inc.	35	35	0	
Garantie sur cession activité Intégration ERP	450	450		
Garantie sur cession Innocad	525		525	
Total	1114	533	581	0

De plus :

- Cameleon Software SA a signé une lettre de subordination du remboursement de ses créances envers Access Commerce GmbH (3,81 M€) au remboursement par Access Commerce GmbH de l'ensemble de ses autres dettes.
- Le volume d'heures acquises et non utilisées par les salariés de Cameleon Software pour le droit individuel de formation est de l'ordre de 4 321 heures.
- La garantie de passif accordée à TVH Consulting dans le cadre de la cession de l'activité ERP a été plafonnée à 450 K€, à l'exception d'un risque particulier qui a été plafonné à 1 500 K€.
- La garantie de passif accordée à Axemble dans le cadre de la cession d'Innocad a été plafonnée à 525 K€.

Les engagements sur contrats de location simple et sur les contrats de location financement sont les suivants :

En K€	Montant des loyers futurs non retraités			
	Total	- 1 an	De 1 à 5 ans	A + de 5 ans
Contrats de location pour 12 véhicules	89	46	43	
Contrat de location de l'installation téléphonique	56	19	36	
Total	145	66	79	

4.3.14. Objectifs et politiques de gestion des risques de marché

4.3.14.1. Risques de change

La devise de facturation en 2010 était, dans la plupart des cas, l'euro et le dollar américain. Sur l'exercice 2010, hors intercos, Cameleon Software SA a facturé environ 229 milliers de dollars américains et Cameleon Software Inc. a facturé un chiffre d'affaires de 1 327 milliers de dollars américains.

Le tableau ci-dessous reprend l'exposition du bilan consolidé de Cameleon Software aux variations des taux de change €/USD.

En K\$	31/12/2010
Actifs	674
Passifs	604
Hors Bilan	0
Position nette dans la devise	69
Taux de change de clôture (€/US\$)	1,3362
Position nette	52
Impact d'une variation de +0,01 € du taux de change	1

Note : les soldes mentionnés ci-dessous s'entendent hors intercos.

La Société se laisse la possibilité de couvrir, sous forme de ventes à terme ou d'options de change, d'éventuelles transactions significatives libellées en US\$.

4.3.14.2. Risques de taux et risques liés aux EMLT

Au 31 décembre 2010, les emprunts contractés par Cameleon Software l'ont été en euro, à taux fixe pour la plupart. De plus, la Société ne dispose pas de ligne de crédit confirmée non tirée, ni de covenant sur sa dette.

4.3.14.3. Risques action

La Société investit sa trésorerie en SICAV monétaire générant un risque limité sur le capital. Le risque action n'est donc pas significatif.

4.3.14.4. Risques de liquidité

La société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

4.3.14.5. Gestion du capital

L'objectif principal de Cameleon Software en termes de gestion de son capital est de s'assurer le maintien d'une bonne notation du risque de crédit propre et des ratios sur capital sains, de manière à faciliter et pérenniser son activité avec ses clients et ses relations avec ses salariés, et maximiser la valeur pour les actionnaires. Le Groupe gère la structure de son capital et procède à des ajustements en regard de l'évolution des conditions économiques. Pour maintenir ou ajuster son capital, le Groupe a par le passé et pourra pour le futur procéder des augmentations de capital.

4.3.15. Informations sur les parties liées

4.3.15.1. Rémunération des mandataires sociaux

La rémunération des membres du Conseil d'Administration est présentée ci-dessous :

En €		2010				
Nom	Prénom	Fonction	Salaire fixe brut	Rémunération fixe brute du mandat social	salaire ou rémunération variable	Avantage en nature
Soumeillan	Jacques	PDG		120 000	27 600	6 307
Asparre	Françoise	DGD&Administrateur		90 000	18 300	3 597
de Bouville	Thibault	Salarié & Administrateur	91 514		18 300	3 237

Les rémunérations fixes des membres susnommés du Conseil d'Administration sont restées stables en 2010 par rapport à 2009.

Les rémunérations variables de l'exercice 2010 ont été versées au début de l'exercice 2011.

Les jetons de présence seront versés en 2011 pour l'exercice 2010 aux trois administrateurs indépendants et représentent 14 K€ :

- Madame Amélie FAURE 4 357 €
- Monsieur Mike SUTTON 4 571 €
- Monsieur Philippe GAILLARD 4 786 €

En €		2009				
Nom	Prénom	Fonction	Salaire fixe brut	Rémunération fixe brute du mandat social	salaire ou rémunération variable	Avantage en nature
Soumeillan	Jacques	PDG		120 000	7 200	5 438
Asparre	Françoise	DGD&Administrateur		90 000	7 200	3 597
de Bouville	Thibault	Salarié & Administrateur	91 990		7 200	3 411

Les rémunérations variables de l'exercice 2009 ont été versées au début de l'exercice 2010.

Les jetons de présence ont été versés en 2010 pour l'exercice 2009 aux trois administrateurs indépendants et représentent 14 K€ :

- Madame Amélie FAURE 4 250 €
- Monsieur Mike SUTTON 5 000 €
- Monsieur Philippe GAILLARD 4 550 €

En €	2008						
	Nom	Prénom	Fonction	Salaire fixe brut	Rémunération fixe brute du mandat social	salaire ou rémunération variable	Avantage en nature
	Soumeillan	Jacques	PDG		120 000	15 300	5 265
	Asparre	Françoise	DGD&Administrateur		90 000	12 660	3 597
	de Bouville	Thibault	Salarié & Administrateur	91 144		13 000	3 411

Les rémunérations variables de l'exercice 2008 ont été versées au début de l'exercice 2009. Les autres membres du Conseil d'Administration n'ont pas été rémunérés sur 2008 à l'exception des trois membres indépendants du Conseil d'Administration qui se sont vus attribuer les jetons de présence suivants :

- Madame Amélie FAURE 2 500 €
- Monsieur Mike SUTTON 3 611 €
- Monsieur Philippe GAILLARD 2 222 €

Monsieur Jacques Soumeillan, Madame Françoise Asparre et Monsieur Thibault de Bouville bénéficient du plan de capitalisation bénéficiant à l'ensemble des salariés de Cameleon Software SA et portant sur 1% des rémunérations brutes.

Madame Françoise Asparre et Monsieur Jacques Soumeillan bénéficie d'une couverture privée d'assurance chômage GSC, étant exclus de par leur statut du régime général.

Monsieur Jacques Soumeillan, Madame Françoise Asparre et Monsieur Thibault de Bouville ont bénéficié de plans de stock-options détaillés au sein de la partie 4.3.10.1.c. En 2009, 90 000 actions gratuites ont été attribuées à Françoise Asparre (40 000 actions) et Thibault de Bouville (50 000 actions).

4.3.15.2. Définitions des rémunérations des mandataires sociaux

Les parties variables de la rémunération des membres du Conseil d'Administration sont décidées individuellement par le Conseil d'Administration sur la base des performances opérationnelles de la Société au cours de l'année concernée et sur la base des performances individuelles, appréciées sur le plan qualitatif et quantitatif.

4.3.15.3. Modalités de rupture des mandats sociaux

Le Conseil d'Administration a prévu, en cas de cessation du mandat social de certains membres du Conseil d'Administration, les modalités suivantes d'indemnisation :

- En cas de cessation de Monsieur Jacques SOUMEILLAN de ses fonctions d'administrateur et de Président Directeur Général au sein de la société Cameleon Software, quelle que soit l'origine de cette cessation (révocation, démission...), il lui sera versé une indemnité de départ équivalente aux 15 derniers mois de sa rémunération brute précédant la date de cessation de son mandat, sous réserve de la réalisation de l'une ou l'autre des conditions suivantes :
 - qu'au cours des 2 derniers semestres précédents la date de cessation du mandat de Monsieur Jacques SOUMEILLAN, le résultat d'exploitation réalisé par le groupe Cameleon Software ait atteint un niveau qui ne traduise pas une sous-performance manifeste par rapport aux budgets annuels présentés au Conseil d'Administration ;
 - qu'à périmètre constant, le taux de croissance du chiffre d'affaires consolidé de Cameleon Software du dernier exercice clôt (n) par rapport au chiffre d'affaires de l'exercice précédent (n-1) soit supérieur à 5%.

Dans l'hypothèse où seule la condition visée au (2) est réalisée, le montant de l'indemnité de départ allouée à Monsieur Jacques Soumeillan sera ramené à 7,5 mois de rémunération brute.

- En cas de cessation de Madame ASPARRE de ses fonctions d'administrateur et de Directeur Général Délégué au sein de la société Cameleon Software, quelle que soit l'origine de cette cessation (révocation, démission...), il lui sera versé une indemnité de départ équivalente aux 4 derniers mois de sa rémunération brute précédent la date de cessation de son mandat, sous réserve de la réalisation de l'une ou l'autre des conditions suivantes :
 - Qu'au cours des 2 derniers semestres précédents la Date de cessation du mandat de Madame ASPARRE, le résultat d'exploitation réalisé par le groupe Cameleon Software ait atteint un niveau qui ne traduise pas une sous-performance manifeste par rapport aux budgets annuels présentés au Conseil d'Administration
 - Que, à périmètre constant, le taux de croissance du chiffre d'affaires consolidé de Cameleon Software du dernier exercice clôt (n) par rapport au chiffre d'affaires de l'exercice précédent (n-1) soit supérieur à 5%.

Dans l'hypothèse où seule la condition visée au (2) est réalisée, il ne sera alloué aucune indemnité de départ à Madame ASPARRE.

4.3.15.4. Autres

La Société a des relations d'affaires (gestion des comptes bancaires, dette moyen long terme, couverture de change, conseil bancaire) considérées comme s'effectuant selon des conditions de marché normales avec les banques commerciales Société Générale et Banque Populaire Toulouse Pyrénées, membres des même groupes que respectivement SGAM (Groupe Société Générale) et Seventure Partners (Groupe Banque Populaire), tous deux actionnaires importants de la société au cours de l'année 2010. Le montant des actifs et passifs est détaillé dans la partie 4.3.10.5 dans le détail des emprunts et dettes financières.

4.3.15.5. Relations inter-compagnies

Les soldes des comptes courants dans les comptes de Cameleon Software SA au 31 décembre 2010 sont les suivants :

Intérêts	CS Inc	AC GmbH
Cameleon Software SA	45 789	75 538
Comptes courants		Solde
Cameleon Software Inc.		2 877 037
Access Commerce GmbH		4 245 961
Ventes	CS SA	CS Inc
Cameleon Software SA		249 150
Cameleon Software Inc.	50 931	

4.3.16. Evénements postérieurs

Néant.

4.4 Données consolidées 2009 et 2008 et analyse de la situation financière et du résultat

En application de l'article 28 du règlement (CE) 809/2004 de la Commission, les informations suivantes sont incluses par référence dans le présent document de référence :

- Les comptes consolidés et les rapports d'audit correspondants figurant aux pages 26 et 91 du document de référence de l'exercice 2009 déposé auprès de l'AMF en date du 30 avril 2010, sous le numéro D10-376.
- Les comptes consolidés et les rapports d'audit correspondants figurant aux pages 28 et 100 du document de référence de l'exercice 2008 déposé auprès de l'AMF en date du 21 avril 2009, sous le numéro D09-283.

- Les informations financières de l'exercice 2009 figurant au sein du rapport de gestion de l'exercice 2009 présentées en page 82 du document de référence 2009.
- Les informations financières de l'exercice 2008 figurant au sein du rapport de gestion de l'exercice 2008 présentées en page 91 du document de référence 2008.

Ces documents sont disponibles sur le site web de Cameleon Software : www.cameleon-software.com.

Les parties non incluses de ces documents sont soit sans objet pour l'investisseur, soit couvertes par un autre endroit du document de référence.

4.5 Informations sur le chiffre d'affaires

4.5.1. Saisonnalité du chiffre d'affaires

Le tableau ci-dessous présente la saisonnalité du chiffre d'affaires consolidé de Cameleon Software sur les exercices 2010, 2009 et 2008.

En M€	Chiffre d'Affaires					
	2010		2009		2008	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
1er trimestre	2,22	26,1	1,71	24,5	2,07	22,3
2ème trimestre	1,85	21,7	1,46	20,9	2,29	24,7
3ème trimestre	1,77	20,8	1,98	28,3	1,62	17,4
4ème trimestre	2,67	31,4	1,83	26,2	3,31	35,6
Total	8,52	100,0	6,99	100,0	9,29	100,0

4.5.2. Nature de la clientèle

La clientèle de la Société est constituée de filiales de grands groupes industriels internationaux et de grosses PMI basées principalement en Europe et aux USA.

On peut citer à titre d'exemple, dans des secteurs comme l'assurance, les services financiers, les télécoms, le High Tech et l'industrie : Gras Savoye, SFR, Pages Jaunes, IMS Health, Technip et ThyssenKrupp.

4.5.3. Dépendance vis-à-vis de la clientèle

Cameleon Software considère ne pas avoir de dépendance significative vis-à-vis d'un client ou d'un groupe de clients donné.

- En 2010, le premier client de la Société a représenté 18% de son chiffre d'affaires consolidé, les cinq premiers clients 48%, les dix premiers 62% et les vingt premiers clients 80% du chiffre d'affaires consolidé.
- En 2009, le premier client de la Société a représenté 14% de son chiffre d'affaires consolidé, les cinq premiers clients 38%, les dix premiers 54% et les vingt premiers clients 74% du chiffre d'affaires consolidé.
- En 2008, le premier client de la Société a représenté 26 % de son chiffre d'affaires consolidé, les cinq premiers clients 41 %, les dix premiers 55 % et les vingt premiers clients 72 % du chiffre d'affaires consolidé.

4.5.4. Revenus de maintenance

Le chiffre d'affaires de maintenance, constituant une source de revenu relativement récurrente, représente 36% du chiffre d'affaires en 2010, 42% du chiffre d'affaires en 2009 et 30% du chiffre d'affaires en 2008.

4.6 Autres informations

4.6.1. Les fournisseurs

Cameleon Software, agissant en tant qu'éditeur de logiciels (suite Cameleon), tient à conserver son savoir-faire et n'incorpore que peu de technologies tierces issues d'un fournisseur extérieur.

4.6.2. Les investissements

La Société n'a pas réalisé d'investissement significatif au cours des années 2010, 2009 et 2008 en dehors de ses investissements en matière de Recherche et Développement, qui pour mémoire, représentent de l'ordre de 20% du chiffre d'affaires consolidé du Groupe en 2010, 26% en 2009 et 25% en 2008.

A la connaissance de la Société, il n'existe pas d'autre futur investissement significatif ayant fait l'objet d'engagement ferme à ce jour, en dehors des investissements de Recherche et Développement. La Société n'envisage pas à ce jour d'investissements corporels ou financiers significatifs pour l'exercice en cours. Toutefois, cette position n'est en rien définitive et pourrait évoluer au cours de l'exercice.

4.6.3. La Recherche et Développement

Les travaux de Recherche et Développement sont réalisés dans le cadre du développement de la suite Cameleon. Cette dernière est décrite au sein de la partie 1.3 du présent document.

4.6.4. Les biens immobiliers significatifs

Cameleon Software loue, dans le cadre de baux 3/6/9, les immeubles de bureaux suivants :

- A Labège, 1 400m² de bureaux, pour un loyer annuel de 179K€/an
- A Montrouge, 400m² de bureaux, pour un loyer annuel de 100K€/an

4.6.5. Faits exceptionnels et litiges

Les faits exceptionnels et les litiges sont abordés en partie 4.3.10.2 du présent document (Provisions pour risques et charges au sein des Annexes aux comptes consolidés), en partie 8.1.1.1.e et en partie 5. Il n'existe pas, sur les douze derniers mois, d'autre litige, procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage susceptible d'avoir, ou ayant eu une incidence significative sur la situation financière du Groupe.

4.6.6. Changement significatif de la situation financière ou commerciale

Il n'y a pas eu de changement significatif de la situation financière ou commerciale du groupe survenu depuis la fin du dernier exercice pour lequel des états financiers vérifiés ou des états financiers intermédiaires ont été publiés.

4.7 Comptes sociaux Cameleon Software 2010

4.7.1. Bilan

4.7.1.1. Bilan Actif

En €	31/12/2010			31/12/2009		
	Brut	Amortissement	Net	Net		
Capital souscrit non appelé	AA					
Frais d'établissement	AB	AC				
Frais de recherche	AD	AE				
Concessions, brevets	AF	1 619 652	AG	966 047	653 605	748 687
Fonds commercial	AH	986 613	AI		986 613	986 613
Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
Avances et acomptes immobilisations incorporelles	AL		AM			
Terrains	AN		AO			
Constructions	AP		AQ			
Installations techniques matériel et outillage	AR		AS			
Autres immobilisations corporelles	AT	603 160	AU	537 405	65 755	75 112
Immobilisations en cours	AV		AW			
Avances et acomptes	AX		AY			
Participations mises en équivalence	CS		CT			
Autres participations	CU	553 818	CV	549 818	4 000	4 000
Créances rattachées	BB		BC			
Autres titres immobilisés	BD		BE			
Prêts	BF		BG			
Autres immobilisations financières	BH	536 383	BI	2 550	533 833	37 941
Total (I)	BJ	4 299 626	BK	2 055 820	2 243 806	1 852 353
Matières premières	BL		BM			
En cours de production de biens	BN		BO			
En cours de production de services	BP		BQ			
Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
Marchandises	BT		BU			
Avances et acomptes versés	BV		BW			
Clients et comptes rattachés	BX	4 836 737	BY	200 335	4 636 402	3 209 362
Autres créances	BZ	7 501 189	CA	7 005 136	496 053	661 661
Capital souscrit et appelé	CB		CC			
Valeurs mobilières de placement	CD	2 651 450	CE		2 651 450	3 825 405
Disponibilités	CF	307 692	CG		307 692	408 516
Charges constatées d'avances	CH	138 744	CI		138 744	111 201
Total (II)	CJ	15 435 812	CK	7 205 471	8 230 341	8 216 145
Charges à répartir	CL					
Ecart de conversion	CN	19 217			19 217	190 719
Total général	CO	19 754 655	IA	9 261 291	10 493 364	10 259 217

4.7.1.2. Bilan Passif

En €		31/12/2010	31/12/2009
Capital	DA	2 916 281	2 916 281
Primes d'émission	DB	4 060 821	4 060 821
Ecart de réévaluation	DC		
Réserve légale	DD		
Réserves statutaires	DE		
Réserves réglementées	DF		
Autres réserves	DG		
Report à nouveau	DH	-2 295 887	-2 002 148
Résultat de l'exercice	DI	36 546	-293 739
Subventions d'investissement	DJ		
Provisions réglementées	DK		
Total (I)	DL	4 717 761	4 681 215
Produits des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées	DN	300 000	530 000
Autres fonds propres			
Total (II)	DO	300 000	530 000
Provision pour risques	DP	274 817	507 679
Provision pour charges	DQ		
Total (III)	DR	274 817	507 679
Emprunts obligataires convertibles	DS		
Autres emprunts obligataires	DT		
Emprunts auprès d'établissements de crédit	DU	698	8 891
Emprunts et dettes financières diverses	DV	3 195	34 798
Avances et acomptes	DW		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	872 672	661 653
Dettes fiscales et sociales	DY	1 993 558	1 483 942
Dettes sur immobilisations	DZ		
Autres dettes	EA	231 917	179 531
Produits constatés d'avance	EB	2 096 671	2 168 967
Total (IV)	EC	5 198 711	4 537 782
Ecart de conversion	ED	2 075	2 541
Total général	EE	10 493 364	10 259 217

4.7.2. Compte de résultat

En €	31/12/2010			31/12/2009
	France	Export	Total	Total
Ventes de marchandises	FA 3 032 238	FB 44 602	FC 3 076 840	1 302 924
Production vendue : biens	FD	FE	FF	
Production vendue : services	FG 4 334 950	FH 681 688	FI 5 016 638	5 877 904
Chiffres d'Affaires nets	FJ 7 367 188	FK 726 290	FL 8 093 478	7 180 828
Production stockée			FM	
Production immobilisée			FN	
Subventions d'exploitation			FO 25 500	
Reprises sur amortissements, transfert de charges			FP 82 158	64 804
Autres produits			FQ 82 249	67 315
Total des produits d'exploitation			FR 8 283 385	7 312 947
Achats de marchandises			FS 69 169	207 236
Variation de stock			FT	
Autres achats et charges externes			FW 2 340 145	2 631 989
Impôts et taxes			FX 190 433	265 697
Salaires et traitements			FY 3 396 587	3 361 989
Charges sociales			FZ 1 600 423	1 612 682
Dotation d'exploitation : sur immobilisation (amortissement)			GA 121 073	153 582
Dotation d'exploitation : sur immobilisation (provision)			GB	
Dotation d'exploitation : sur actif circulant			GC 68 592	4 728
Dotation d'exploitation : risques et charges			GD 24 500	142 000
Autres charges			GE 68 703	24 803
Total des charges d'exploitation			GF 7 879 625	8 404 706
Résultat d'exploitation			GG 403 760	-1 091 759
Produits financiers de participations			GJ 121 327	117 017
Produits des autres valeurs mobilières			GK	
Autres intérêts et produits assimilés			GL 51 812	48 594
Reprises sur provisions et transferts de charges			GM 550 955	150 418
Différences de change			GN 19 263	13 596
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO 1 629	27 572
Total des produits financiers			GP 744 986	357 197
Dotations financières aux amortissement			GQ 1 057 244	695 306
Intérêts et charges assimilées			GR 15 117	6 858
Différences négatives de change			GS 18 081	18 360
Charges nettes de cessions de valeurs mobilières de placement			GT	
Total des charges financières			GU 1 090 442	720 524
Résultat financier			GV -345 456	-363 327
Résultat courant avant impôts			GW 58 304	-1 455 086
Produits exceptionnels sur opération de gestion			HA	
Produits exceptionnels sur opération de capital			HB 37 888	1 059 141
Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	
Total des produits exceptionnels			HD 37 888	1 059 141
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			HE	
Charges exceptionnelles sur opérations de capital			HF 330 766	195 575
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG	
Total des charges exceptionnelles			HH 330 766	195 575
Résultat exceptionnel			HI -292 878	863 566
Participation des salariés aux résultats			HJ	
Impôts sur les sociétés			HK -271 120	-297 780
Total des produits			HL 9 066 259	8 729 285
Total des charges			HM 9 029 713	9 023 025
Résultat			HN 36 546	-293 740

4.7.3. Annexes aux Comptes sociaux arrêtés au 31 décembre 2010

4.7.3.1. Evénements caractéristiques de la période

Access Commerce a changé de nom et est devenue au cours du mois de mars 2010 Cameleon Software. L'éditeur toulousain est aujourd'hui solidement implanté en France et à l'international. Au cours des deux dernières années, la société a profondément évolué :

- Focus renforcé sur son offre logicielle Cameleon,
- Lancement d'une offre en mode « SaaS » (Software as a Service),
- Poursuite de la pénétration des nouveaux marchés (Services, Assurances, Télécommunications, High Tech),
- Conquête de Grands Comptes Internationaux,
- Poursuite des efforts de R&D autour de la suite Cameleon.

Pour accompagner cette stratégie d'expansion, Access Commerce a fait le choix de changer de nom et de devenir Cameleon Software. Ce nouveau nom traduit la volonté d'associer plus directement l'entreprise à son offre logicielle « Cameleon ».

4.7.3.2. Règles et méthodes comptables

a. Principes et méthodes comptables

Les comptes sont établis conformément au Code du Commerce R.123-180 et PCG art 531-1 §1.

La société établit des comptes consolidés.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre à l'exception des points invoqués en partie 4.7.3.2.b.
- indépendance des exercices,
- Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

b. Changement de méthode

Néant.

c. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue.

- Licences, Brevets 1 à 10 ans

d. Frais de recherche et de développement

Par application du PCG, les frais de développement peuvent être immobilisés comme des actifs incorporels dès que l'entreprise peut notamment démontrer le respect de six critères. La société considère que seuls les projets ayant fait l'objet d'un financement ANVAR respectent les six critères du PCG. Les frais de recherche et de développement correspondent essentiellement aux frais de personnel des ingénieurs développeurs et des sous-traitants travaillant sur différents domaines applicatifs.

e. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de revient. Les coûts d'emprunt ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations.

- Les amortissements sont calculés suivant le mode du linéaire
- Les durées d'amortissement pratiquées correspondant aux durées d'usage sont identiques aux durées d'utilisation propre à l'entreprise
- Les immobilisations répondent aux nouvelles définitions et conditions et sont correctement décomposées.
 - Installations générales, agencements 10 ans
 - Matériel de bureau et informatique 5 à 10 ans

f. Immobilisations financières

Une provision pour dépréciation des immobilisations financières est constituée lorsque leur valeur actuelle est inférieure à leur valeur nette comptable.

g. Actions propres

Les actions propres destinées à être remises en paiement ou en échange notamment dans le cadre d'opérations de croissance externe, à être conservées ou cédées, ou le cas échéant, à être annulées dans les conditions légales, sont inscrites en titres immobilisés à leur valeur d'achat. Compte tenu de leur destination, leur valeur d'achat ne fait l'objet d'aucune dépréciation.

Les actions propres affectées à la régulation du cours boursier ont également été inscrites en titres immobilisés à leur valeur d'achat d'origine. Lors de chaque arrêté comptable, ces titres font l'objet d'une dépréciation en cas de moins-value latente.

La Société ne détenait pas au 31 décembre 2009 d'action propre.

Conformément à l'autorisation donnée par les actionnaires lors de l'assemblée générale mixte du 16 juin 2010, la société a procédé à l'acquisition de 821 899 actions et à la vente de 6 527 actions. Ainsi, le nombre d'actions auto-détenues au 31 décembre 2010 s'élève à 815 372 actions. Le détail des actions propres est décrit en partie 4.7.3.3.b.

h. Clients et comptes rattachés

Ils sont évalués à leur valeur nominale. Les créances sont dépréciées, le cas échéant, par voie de provision lorsque les valeurs d'inventaire sont inférieures à leur valeur comptable.

Les risques relatifs aux créances clients sont analysés de façon individuels à partir d'une balance âgée. La provision pour clients douteux ou litigieux est déterminée au cas par cas sur la base de la créance hors taxe.

i. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées pour leur valeur d'acquisition. Les provisions pour dépréciations éventuelles des VMP sont étudiées au cas par cas et déterminées en fonction de la valeur de notre portefeuille à la date de clôture.

j. Produits constatés d'avance

La société procède lors de chaque arrêté comptable à la neutralisation des revenus relatifs à la période non courue des contrats de maintenances par le biais du compte produits constatés d'avance. Pour 2010, il s'agit de la facturation des contrats de maintenance pour la période de couverture de 2011.

k. Provisions

Une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution.

l. Chiffre d'affaires

La reconnaissance du chiffre d'affaires s'effectue comme suit :

- les ventes de licences commandées par les clients sont facturées lors de l'expédition des supports ;

- les prestations de service sont généralement facturées en fin de mois sur relevé récapitulatif de l'activité du mois écoulé. Certaines prestations de mise en œuvre sont facturées au forfait ;
- les contrats de maintenance sont établis annuellement, reconductibles par période de 12 mois. Ces contrats sont en majorité facturés annuellement, terme à échoir ;
- les marchandises commandées par les clients sont facturées à la livraison.

m. Résultat exceptionnel

Les éléments exceptionnels correspondent aux produits et charges résultant d'événements ou d'opérations clairement distincts des activités ordinaires de l'entreprise et qui ne sont pas, en conséquence, censés se reproduire de manière régulière et fréquente.

n. Impôt sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés correspond à un produit généré par un crédit d'impôt recherche. La société Cameleon Software dispose de reports déficitaires à hauteur de 20 184 K€ à fin 2010.

4.7.3.3. Explication des postes du bilan et du compte de résultat

a. Principaux postes de l'actif du bilan

Note 1. Immobilisations Incorporelles

En €	Nature	Valeur au 31/12/2009	Augmentation	Diminution	Valeur au 31/12/2010
	Autres logiciels	3 337	13 798	13 798	3 337
	Nom de Domaine	3 794	0	0	3 794
	Développements immobilisés	542 435	0	0	542 435
	Cameleon NextGen	944 058	0	0	944 058
	Banque de Design	126 026	0	0	126 026
	Fonds de Commerce	986 613	0	0	986 613
	Immobilisations Incorporelles en cours	0	0	0	0
	Total	2 606 263	13 798	13 798	2 606 263

Les logiciels correspondent à des licences de produits de gestion ou de développement.

Nature	Valeur au 31/12/2009	Augmentation	Diminution	Valeur au 31/12/2010
Autres logiciels	1 536	3 301	2 624	2 212
Nom de Domaine	0	0	0	0
Développements immobilisés	542 435	0	0	542 435
Cameleon NextGen	200 968	94 406	0	295 374
Banque de Design	126 026	0	0	126 026
Fonds de Commerce	0	0	0	0
Immobilisations Incorporelles en cours	0	0	0	0
Total	870 966	97 706	2 624	966 048

Note 2. Immobilisations Corporelles

Nature	Valeur au 31/12/2009	Augmentation	Diminution	Valeur au 31/12/2010
Installations Générales, Agencements	237 985	1 510	0	239 495
Matériel de Bureau	0	0	0	0
Matériel Informatique	12 573	33 477	23 675	22 375
Mobilier	339 980	1 309	0	341 289
Total	590 539	36 295	23 675	603 159

Nature	Valeur au 31/12/2009	Augmentation	Diminution	Valeur au 31/12/2010
Installations Générales, Agencements	169 118	14 099	0	183 217
Matériel de Bureau	0	0	0	0
Matériel Informatique	11 998	3 661	1 389	14 270
Mobilier	334 311	5 606	0	339 918
Total	515 427	23 367	1 389	537 405

Note 3. Immobilisations financières

3.a. Immobilisations financières

En €	Nature	Brut au 31/12/2010	Provisions	Net au 31/12/2010	Net au 31/12/2009
	Participation A.C. Inc. Canada	0	0	0	0
	Participation A.C. Inc. US	822	822	0	0
	Participation A.C. GmbH	473 989	473 989	0	0
	Participation CLIPACK	75 006	75 006	0	0
	Participation IPCJ	4 000	0	4 000	4 000
	Participation Innocad	0	0	0	0
	Prêts	0	0	0	0
	Cautionnements	37 767	0	37 767	37 941
	Autres créances immobilisées	14 997	0	14 997	
	Actions propres	483 619	2 550	481 069	
	Total	1 090 200	552 367	537 833	41 941

3.b. Actions propres

En nombre / En €	31/12/2010	
	Nombre	Valeur
Détentions à l'ouverture		
Acquisitions	821 899	487 856
Cessions	-6 527	-4 237
Détentions à la clôture	815 372	483 619
Dépréciation constatée sur les actions propres affectées à la régularisation du cours		-2 550
Dépréciation qui aurait été constatée sur les actions propres en voie d'annulation		0

Note 4. Variation des provisions des immobilisations financières

En €	Nature	Valeur au 31/12/2009	Augment.	Diminut.	Valeur au 31/12/2010
	Participation A.C. Inc. Canada	297 237	0	297 237	0
	Participation A.C. Inc. US	822	0	0	822
	Participation A.C. GmbH	473 989	0	0	473 989
	Participation CLIPACK	75 006	0	0	75 006
	Actions propres	0	2 550	0	2 550
	Total	847 054	2 550	297 237	552 367

Note 5. Tableau des filiales et participations

Participations	Capital	Capitaux propres	Valeur nette comptable des titres (en €)	Quote-part du capital détenu	Prêts et avances consenties (VNC)	CA réalisé au 31/12/2010	Résultat réalisé au 31/12/2010
A.C. GmbH (en EUR)	51 129	-4 331 931	0	100%	0	0	-85 218
A.C. Inc. (en USD)	1 000	-3 686 810	0	100%	0	1 227 585	-990 265

Les cautions et avals donnés par la société sont détaillés dans la partie 4.7.3.3.d note 1. Aucun dividende n'a été versé.

Note 6. Clients et Comptes Rattachés

6.a. Détail des créances clients et comptes rattachés

En €	Nature	Brut au 31/12/2010	Provisions	Net au 31/12/2010	Net au 31/12/2009
	Clients	4 462 630	0	4 462 630	2 859 961
	Clients, Effets à Recevoir	0	0	0	0
	Clients douteux	235 490	200 335	35 155	24 509
	Clients, Factures à Etablir	138 616	0	138 616	324 892
	Total	4 836 736	200 335	4 636 401	3 209 362

6.b. Variation des provisions sur créances

En €	Valeur au 31/12/2009	Augmentation	Diminution	Valeur au 31/12/2010
	Provisions Clients	146 015	68 592	200 334
	Total	146 015	68 592	200 334

6.c. Créances clients par échéance

En €	Solde	Créances	
		- 1 an	+ 1 an
	Clients	4 462 630	4 462 630
	Clients, Effets à Recevoir	0	0
	Clients douteux nets de provisions	35 155	35 155
	Clients, Factures à Etablir	138 616	138 616
	Total	4 636 401	4 601 246

Note 7. Autres Créances et Comptes de Régularisation

7.a. Détail des autres créances et comptes de régularisation

En €	Libellé	Brut au 31/12/2010	Provisions	Net au 31/12/2010	Net au 31/12/2009
	Fournisseurs débiteurs	0	0	0	3 783
	Personnels et Comptes Rattachés	0	0	0	9 216
	Organismes Sociaux	1 130	0	1 130	827
	Etat, Crédit d'Impôt Recherche	250 675	0	250 675	288 320
	Taxe sur la Valeur Ajoutée	100 750	0	100 750	88 314
	Débiteurs Divers	25 637	0	25 637	49 762
	Charges constatées d'avance	138 744	0	138 744	111 201
	Comptes courants filiales	7 122 998	7 005 136	117 862	221 439
	Total	7 639 934	7 005 136	634 798	772 862

Les charges constatées d'avance correspondent à des charges d'exploitation ne se rapportant pas à la période en cours et imputées dans ces comptes afin de maintenir l'indépendance des exercices.

7.b. Variation des provisions des autres créances

En €	Libellé	Valeur au 31/12/2009	Augmentation	Diminution	Valeur au 31/12/2010
	Provisions pour dépréciation autres créances	5 969 658	1 035 478	0	7 005 136
	Total	5 969 658	1 035 478	0	7 005 136

Cette provision correspond à une dépréciation des avances consenties à la filiale Access Commerce GmbH pour 4 245 961€ et à la filiale Cameleon Software Inc. pour 2 759 175€.

Note 8. Trésorerie et équivalent de trésorerie

En €	Nature	Brut au 31/12/2010	Valeur boursière au 31/12/2010	Brut au 31/12/2009	Valeur boursière au 31/12/2009
	Natexis Sécurité (BPOP)			239 572	239 690
	Sgam Liquidités (SG)	251 450	251 575	285 833	285 835
	Bons à terme.(BPROP)	1 500 000	1 500 000	1 300 000	1 300 000
	Bons à terme (SG)	900 000	900 000	2 000 000	2 000 000
	Intérêts courus bons à terme	45 581		14 337	
	Total	2 697 031	2 651 575	3 839 742	3 825 525

Note 9. Disponibilités

Les disponibilités sont représentées par des comptes bancaires.

b. Principaux postes du passif du bilan

Note 1. Variation des capitaux propres

En €	Capital	Prime d'émission	Réserve légale	Autres réserves	Résultat de l'exercice	Total capitaux propres
Situation au 31 décembre 2009	2 916 281	4 060 821	0	-2 002 149	-293 739	4 681 214
Mouvements de la période						0
Emission de BSAR						0
Affectation résultat exercice précédent				-293 739	293 739	0
Résultat de l'exercice					36 546	36 546
Situation au 31 décembre 2009	2 916 281	4 060 821	0	-2 295 888	36 546	4 717 760

Bons de Souscription d'Actions Remboursables (BSAR)

Cameleon Software a procédé le 17 juillet 2009 à l'émission de 2 662 278 BSAR. Les principales caractéristiques de ces BSAR sont :

- 1 BSAR donne le droit de recevoir 1 action nouvelle ;
- Le prix d'exercice est de 0,72€ ;
- Les actions nouvelles issues des BSAR seront des actions ordinaires de la Société, de même catégorie que les actions existantes de la Société et seront assimilées dès leur admission le 17 juillet 2010 aux négociations sur le marché Eurolist de NYSE Euronext Paris aux actions de la Société déjà admises ;

- La période d'exercice est fixée du 17 juillet 2010 jusqu'au 17 juillet 2014 inclus ;
- Le remboursement anticipé des BSAR restant en circulation pourra être décidé à tout moment à compter du 17 juillet 2010 et jusqu'au 17 juillet 2014, au prix unitaire de 0,01 euro, si le produit de la moyenne des cours de l'action Cameleon Software et de la parité d'exercice excède 0,94 euro ;
- Les BSAR ne pourront être cédés par leur titulaire pendant une période de 1 an à compter de leur émission, soit jusqu'au 17 juillet 2010.

Les caractéristiques précises et exhaustives des BSAR sont présentées au sein de la note d'opération visée par l'AMF en date du 23 juin 2009 pouvant être consultée sur le site de l'AMF ou le site de Cameleon Software.

Stocks options

Le tableau présenté ci-dessous récapitule les différents plans de stock-options existant :

	Plan N°7	Plan N°10	Plan N°11	Total
Date de l'AGE	31/03/03	30/06/06	20/06/07	
Date d'attribution par le Conseil ou le Directoire	22/04/03	27/10/06	06/12/07	
Nombre de stock-options attribuées	787 805	370 000	420 000	1 577 805
Nombre d'actions gratuites attribuées	0	0	0	0
Nbre destiné aux mandataires	362 230	205 000	190 000	757 230
Nbre destiné aux 10 salariés non mandataires les mieux allotis	296 632	165 000	230 000	691 632
Date d'expiration	22/04/12	27/10/12	06/12/13	
Prix de souscription en €	0,96	1,33	0,85	
Nombre d'actions souscrites ou définitivement attribuées	0	0	0	0
Nombre de stock-options ou actions gratuites annulées	128 994	-	176 64	305 640
Options de souscription restantes	658 811	370 000	243 354	1 272 165

Les principales caractéristiques des plans de stock-options ou d'actions gratuites sont les suivantes :

- Le prix d'exercice des stock-options correspond à 95% de la moyenne des cours de bourse des vingt jours précédant le Conseil d'administration ou le Directoire les ayant accordées.
- Les actions issues de ces stock-options et les actions gratuites ne peuvent pas être revendues pendant les quatre années suivant le Conseil d'administration ou le Directoire les ayant attribuées.
- Les plans 6, 8, 9 et 12 sont arrivés à expiration. Ils n'apparaissent donc plus dans le tableau présenté ci-dessus. Aucun des plans de stock-options n'a donné lieu à la souscription d'actions nouvelles.
- Les périodes d'allotissement (« de vesting ») des plans de stock-options 7 et 10 sont de trois années (faisant suite au Conseil d'administration ou au Directoire les ayant accordé).
- La période d'allotissement du plan 11 est de trois années pour 70% de ce plan; le solde de ce plan, soit 30% des stocks options, a été annulée, les conditions d'allotissement n'ayant pas été respectées.

La valeur des options a été estimée selon le modèle binomial ou le modèle Black & Scholes, en retenant les hypothèses suivantes :

- Prix de l'action : moyenne des cours cotés de l'action Cameleon Software lors des 20 séances de bourse précédant la date de réunion du Directoire ou du Conseil d'administration ;
- Prix d'exercice : le prix d'exercice des dites stock-options (95% de la moyenne des cours cotés de l'action Cameleon Software lors des 20 séances de bourse précédant la date de réunion du Directoire ou du Conseil d'administration) ;
- Volatilité : 50% pour le plan 7 et 40% pour les plans 10 et 11 ;
- Taux sans risque : 3%.

Note 2. Capital social

Le capital social se compose au 31 décembre 2010 de 11 665 124 actions de 0,25€.

En €	Nature	Montant
	Nombre de titres à droit de vote double	1 936 806
	Nombre de titres ordinaires	9 728 318
	Nombre total de titres	11 665 124
	Valeur nominale	0,25
	Capital Social	2 916 281

Note 3. Avances conditionnées

En €	Valeur au	Augment.	Diminut.	Valeur au	Court	Long
Libellé	31/12/2009			31/12/2010	terme	terme
Avance ANVAR	530 000		230 000	300 000	300 000	
Total	530 000	0	230 000	300 000	300 000	

Une avance ANVAR a été accordée pour un montant de 650 K€. Deux remboursements ont déjà été effectués pour 350 K€ en 2009 et 2010.

Note 4. Provisions pour Risques et Charges

En €	Valeur au			Reprise	Reprise	Valeur au
Nature	31/12/2009	Dotation	Reprise	provision non utilisée	provision utilisée	31/12/2010
Provisions pour pertes de change	190 719	19 217	190 719	190 719		19 217
Provisions pour risques	168 961	24 500	22 861		22 861	170 601
Autres provisions	148 000		63 000	63 000		85 000
Total	507 680	43 717	276 580	253 719	22 861	274 818

Dans le cours normal de ses activités, Cameleon Software peut faire l'objet de procédures judiciaires et de contrôles fiscaux, douaniers ou administratifs. Cameleon Software constitue une provision chaque fois qu'un risque constitue une obligation vis-à-vis d'un tiers et pour laquelle le passif probable peut être estimé avec une précision suffisante.

Les provisions pour IDR ne sont pas comptabilisées dans les comptes sociaux mais dans les comptes consolidés. L'information concernant ce passif social est communiquée dans la partie 3.3.4 note 2 dans les engagements hors bilan.

Les reprises sur provisions sont détaillées dans la partie 4.7.3.3.d note 2.

Note 5. Détail des emprunts et Dettes Financières

En €	Taux	Valeur au	Augment.	Diminut.	Valeur au	Court	Long
Libellé	intérêt	31/12/2009			31/12/2010	terme	terme
Sparkasse (Emprunt)	6,65%	0		0	0	0	
BPOP (Emprunt)	4,00%	8 891		8 193	698	698	
Intérêts courus		0		0	0		
Total		8 891	0	8 193	698	698	

Note 6. Dettes fournisseurs et comptes rattachés
6.a. Détail des dettes fournisseurs et comptes rattachés

En €		Brut au 31/12/2010	Brut au 31/12/2009
	Nature		
	Fournisseurs	613 986	446 790
	Fournisseurs, Factures non Parvenues	258 686	214 862
	Total	872 672	661 652

6.b. Dettes fournisseurs par échéance

En €		Restant dû	A - de 1 an	De 1 à 5 ans	A + de 5 ans
	Nature				
	Dettes Fournisseurs	613 986	613 986	0	0
	Fournisseurs, Factures non Parvenues	258 686	258 686	0	0
	Total	872 672	872 672	0	0

Note 7. Dettes fiscales et sociales
7.a. Détail dettes fiscales et sociales

En €		Brut au 31/12/2010	Brut au 31/12/2009
	Nature		
	Personnels et Comptes Rattachés	601 782	301 879
	Sécurité Sociale et Organismes Sociaux	581 879	509 749
	Taxes sur la Valeur Ajoutée	780 923	638 006
	Autres Impôts et Taxes	28 975	34 308
	Total	1 993 559	1 483 942

7.b. Dettes fiscales et sociales par échéance

En €		Restant dû	A - de 1 an	De 1 à 5 ans	A + de 5 ans
	Nature				
	Personnels et Comptes Rattachés	601 782	601 782	0	0
	Sécurité Sociale et Organismes Sociaux	581 879	581 879	0	0
	Taxes sur la Valeur Ajoutée	780 923	780 923	0	0
	Autres Impôts et Taxes	28 975	28 975	0	0
	Total	1 993 559	1 993 559	0	0

Note 8. Autres dettes et comptes de régularisation

En €		Brut au 31/12/2010	Brut au 31/12/2009
	Libellé		
	Garantie de passif Exsyde	166 083	151 173
	Divers charges à payer	65 834	28 357
	Produits constatés d'avance	2 096 671	2 168 967
	Total	2 328 588	2 348 497

Les produits constatés d'avance comprennent les revenus de maintenance relatifs à la période non courue des contrats de maintenance.

c. Principaux postes du compte de résultat

Note 1. Reprise sur amortissements et provisions, transfert de charges

En €	Nature	Montant au 31/12/2010	Montant au 31/12/2009
	Reprise de provision pour créances douteuses	14 273	15 405
	Reprise de provision pour dépréciation des stocks	0	0
	Reprise de provision pour risques et charges	22 861	0
	Transfert de charges d'exploitation	45 025	49 399
	Total	82 159	64 804

Les transferts de charges représentent 45 K€ sur l'exercice 2010. Ils sont constitués par la réintégration des avantages en nature déclarés, et non décaissés, au titre de la location des véhicules des salariés, la réintégration de la partie des loyers relatifs aux véhicules pris en charge par certains salariés et de remboursements d'assurance correspondant à des réparations de véhicules.

Note 2. Frais de Recherche et Développement

Les frais de Recherches et de Développement se sont élevés, pour l'exercice 2010 à 1 715 K€.

Note 3. Autres produits

Ce poste comprend les éléments suivants :

- des annulations de trop réglés clients 44 K€
- des remboursements d'un congé individuel de formation..... 24 K€
- des annulations de dettes fournisseurs anciennes..... 14 K€

Note 4. Charges et produits financiers

Les charges financières comprennent les éléments suivants :

- Intérêts bancaires et intérêts des emprunts et dettes..... 15 K€
- Pertes de change..... 37 K€
- Dépréciation des comptes courants des filiales 1 035 K€
- Dépréciation des actions propres 3 K€

Les produits financiers comprennent les éléments suivants :

- Revenus de placement 53 K€
- Intérêts sur compte courant de Access Commerce GmbH..... 76 K€
- Intérêts sur compte courant de Cameleon Software Inc..... 46 K€
- Dépréciation de la situation nette de Access Commerce GmbH 63 K€
- Dépréciation des titres de la filiale Access Commerce Inc. Canada 297 K€
- Gains de change..... 209 K€

Note 5. Charges et produits exceptionnels

Les charges exceptionnelles sont principalement constituées des éléments suivants :

- Valeur comptable des éléments d'actif cédés..... 331 K€

Les produits exceptionnels sont principalement constitués des éléments suivants :

- Produits de cession des éléments d'actif cédés..... 38 K€

Note 6. Chiffre d'affaires par zone géographique

En K€		31/12/2010	31/12/2009
	Nature		
	Ventes France	7 367	6 460
	Ventes Export	726	721
	Total	8 093	7181

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2010 comprend des frais accessoires pour 452 K€, compensés avec les charges correspondantes. En 2009 des frais accessoires s'élevaient à un montant de 1 103 K€ dont 330 K€ relatifs à la cession de l'activité ERP à TVH.

Note 7. Effectif

	Equivalent Temps Plein	31/12/2010	31/12/2009
	Cadres	49	51
	Employés	4	7
	Total	53	58

Note 8. Tableau des crédits baux

En €	Libellé	Autres Immobilisations
	Valeur d'origine	776 415
	Amortissements	
	Cumul des exercices antérieurs	647 059
	Exercice en cours	57 340
	Total	704 399
	Valeur nette	72 016
	Redevances payées	
	Cumul des exercices antérieurs	887 348
	Exercice en cours	69 511
	Total	956 859
	Redevances à payer	
	A un an au plus	69 516
	A plus d'un an et moins de cinq ans	17 379
	A plus de cinq ans	0
	Total	86 895
	Montant pris en charge dans l'exercice	69 511

Note 9. Honoraires des commissaires aux comptes

En K€	Cabinet Vally & Associés		Jean Pendants		Ernst & Young	
	2010	2009	2010	2009	2010	2009
Commissariat aux comptes et certification des comptes annuels et consolidés, dont :		5	8	9	17	32
Cameleon Software	0	5	8	9	17	26
Innocad						6
Autres prestations						
Sous-total	0	5	8	9	17	32
Autres prestations rendues aux filiales intégrées						
Juridique, Fiscal, Social						
Autres						
Total	0	5	8	9	17	32

d. Engagements hors bilan
Note 1. Engagements Reçus

En K€	Montant des engagements par période			
	Total	- 1 an	De 1 à 5 ans	A + de 5 ans
Exsyde garantie de passif	151	151		
Total	151	151	0	0

Note 2. Engagements Donnés

En K€	Montant des engagements par période			
	Total	- 1 an	De 1 à 5 ans	A + de 5 ans
Garantie bancaire pour le loyer de Montrouge consentie par la SG	24		24	
Nantissement du fonds de commerce de Cameleon Software SA auprès de la BPOP	1	1		
IDR	106			106
Lettre de confort de Cameleon Software SA auprès de SAP (pour AC GmbH)	79	48	31	
Garantie pour le loyer d' CS Inc.	35	35		
Garantie sur cession activité Intégration ERP	450	450		
Garantie sur cession Innocad	525		525	
Total	1 220	534	581	106

- De plus la garantie portant sur le loyer de Cameleon Software Inc. prend en compte tout autre montant coût ou dommage lié à l'occupation des lieux et à l'exécution du bail.
- De plus, Cameleon Software SA a signé une lettre de subordination du remboursement de ses créances envers Access Commerce GmbH (3,81 M€) au remboursement par Access Commerce GmbH de l'ensemble de ses autres dettes.
- Le volume d'heures acquises et non utilisées par les salariés de Cameleon Software pour le droit individuel de formation est de l'ordre de 4 321 heures.
- La garantie de passif accordée à TVH Consulting dans le cadre de la cession de l'activité ERP a été plafonnée à 450 K€, à l'exception d'un risque particulier qui a été plafonné à 1 500 K€.
- Une provision pour indemnité de départ à la retraite pour un montant de 106 K€. Les avantages postérieurs à l'emploi accordés par le Groupe varient en fonction des obligations légales et de la politique de chaque filiale en la matière. Ils comportent des régimes à cotisations définies et des régimes à prestations définies. En matière de régimes à cotisations définies, les obligations du Groupe se limitent au paiement de cotisations périodiques à des organismes extérieurs qui en assurent la gestion administrative et financière. La charge comptabilisée en résultat au cours de l'exercice, sous la rubrique «Charges de personnel», intègre les droits supplémentaires acquis par les salariés au cours de cet exercice. En matière de régimes à prestations définies les engagements futurs pour le Groupe sont constitués d'obligations résultant d'indemnités de cessation de service. Pour les sociétés françaises, les engagements de retraite ont été calculés selon la méthode prospective, en fonction des données actuarielles suivantes :
 - Age retraite..... 60 & 67 ans.
 - Droits acquis lors du départ..... Convention Collective SYNTEC.
 - Table de mortalité Insee 2009
 - Taux de charges patronales..... 45 %
 - Taux d'actualisation 4.3 %
 - Taux de progression des salaires..... 3.5 %
 - Taux de turn-over variable en fonction de l'âge de 7% à 20 %

e. Rémunération des mandataires

La rémunération des membres du Conseil d'Administration est présentée ci-dessous :

En €		2010				
Nom	Prénom	Fonction	Salaire fixe brut	Rémunération fixe brute du mandat social	salaire ou rémunération variable	Avantage en nature
Soumeillan	Jacques	PDG		120 000	27 600	6 307
Asparre	Françoise	DGD&Administrateur		90 000	18 300	3 597
de Bouville	Thibault	Salarié & Administrateur	91 514		18 300	3 237

Les rémunérations fixes des membres susnommés du Conseil d'Administration sont restées stables en 2010 par rapport à 2009.

Les jetons de présence seront versés en 2011 pour l'exercice 2010 aux trois administrateurs indépendants et représentent 14 K€ :

- Madame Amélie FAURE 4 357 €
- Monsieur Mike SUTTON 4 571 €
- Monsieur Philippe GAILLARD 4 786 €

f. Faits postérieurs

Néant.

5. Evolution récente

La société précise avoir été notifiée dans le cadre d'un litige prudhommal, en mars 2011, d'une décision de la Cour d'Appel de Toulouse la condamnant à verser des dommages et intérêts, des rappels de salaires et divers charges auprès d'organismes étatiques. Le montant à payer est significativement supérieur au montant de la provision en compte au 31/12/2010 qui a été enregistrée par la société et l'impact sur le résultat net sera de l'ordre de 400K€ sur le premier semestre 2011. La société va déposer un recours auprès de la Cour de Cassation à bref échéance afin de faire valoir ses droits. De plus, il est précisé que ledit arrêt de la Cour d'Appel est exécutoire, le recours auprès de la Cour de Cassation n'étant pas suspensif.

6. Le capital

6.1 Renseignements de caractère général concernant le capital

6.1.1. Capital social

Le capital social s'élève au 18 mars 2011 à 2 916 281 €, divisé en 11 665 124 actions d'une valeur nominale de 0,25 €, entièrement libérées. Cameleon Software est cotée sur Eurolist segment C, avec le code ISIN FR0000074247.

6.1.2. Evolution du capital social de Cameleon Software

Les opérations suivantes ont modifié de manière significative la répartition du capital de Cameleon Software à ce jour:

- L'Assemblée Générale Extraordinaire du 1er octobre 1999 a procédé à une augmentation de capital réservée à des personnes dénommées appartenant à l'équipe constitutive du «MANAGEMENT» de la Société par l'émission de 1 829 actions nouvelles au prix de 850 francs l'action, dont 550 francs de prime d'émission.
- L'Assemblée Générale Extraordinaire du 1^{er} octobre 1999 a procédé à une augmentation de capital réservée aux adhérents du Plan d'Epargne Entreprise ACCESS MANAGEMENT par l'émission de 257 actions nouvelles au prix de 850 francs l'action, dont 550 francs de prime d'émission.
- L'Assemblée Générale Extraordinaire du 1er octobre 1999 a décidé, sous condition suspensive de la réalisation définitive des deux augmentations de capital par apport de numéraire visées ci-dessus, d'augmenter le capital de 4 096 486,80 francs pour le porter ainsi à 9 728 686,80 francs par voie d'incorporation de sommes prélevées sur les comptes de primes d'émission, de prime de fusion et de réserves ordinaires. Cette augmentation de capital étant réalisée par voie d'élévation du nominal des actions existantes, porté de 300 francs à 518,20 francs. Aux termes des mêmes délibérations, et sous condition suspensive de la réalisation de l'intégralité des augmentations de capital susvisées, l'Assemblée Générale a décidé de convertir en euros la valeur nominale des 18 774 actions composant le capital, la nouvelle valeur nominale étant fixée à 79 € par action et le capital social à 1 483 146 €. L'Assemblée Générale a par ailleurs, et sous les mêmes conditions suspensives, décidé de diviser la valeur nominale des actions composant le capital par 79 pour la porter ainsi de 79 € à 1 €, et de porter en conséquence de 18 774 à 1 483 146 le nombre d'actions.
- Les Administrateurs réunis en séance de Conseil le 8 octobre 1999 ont constaté la réalisation définitive de l'augmentation de capital d'un montant de 548 700 francs par création de 1 829 actions nouvelles ; la réalisation définitive de l'augmentation de capital d'un montant de 77 100 francs par l'émission de 257 actions nouvelles souscrites dans le cadre du Plan d'Epargne Entreprise, la réalisation définitive comme conséquence des deux augmentations ci-dessus de celle d'un montant de 4 096 486,80 francs par voie d'incorporation de primes et de réserves, la conversion de la valeur nominale des actions à 79 € chacune et la division par 79 de la valeur nominale avec multiplication corrélative du nombre d'actions fixé ainsi à 1 483 146.
- Les Administrateurs réunis en séance de Conseil le 8 novembre 1999, usant de l'autorisation que lui avait conférée l'Assemblée Générale Extraordinaire du 1er octobre 1999, ont décidé d'augmenter le capital social de 418 852 € pour le porter ainsi de 1 483 146 € à 1 901 998 € par création de 418 852 actions nouvelles de numéraire de 1 € chacune de valeur nominale émises à 18,90 €, soit avec une prime d'émission de 17,90 € par action, réservées au public lors de l'introduction de la Société à la cote du Nouveau Marché boursier.
- Le Conseil d'administration, dans sa séance du 29 novembre 1999, a constaté que l'augmentation de capital par appel public dans le cadre de l'introduction de la Société à la cote du Nouveau Marché boursier se trouvait être définitivement réalisée. En conséquence, le capital social s'est trouvé fixé à cette date à 1 901 998 € divisé en 1 901 998 actions de 1 € chacune de valeur nominale.

- L'Assemblée Générale en date du 9 janvier 2001, a approuvé les apports en nature effectués au profit de la Société par Monsieur Walter Heiob, Madame Ingrid Emrich épouse Heiob et Monsieur Thomas Lehmann, portant sur la pleine propriété de l'intégralité des parts sociales dépendant du capital de la société TDV GESELLESCHAFT FÜR INTEGRIERTE TECHNISCHE DATENVERARBEITUNG GmbH, apports évalués à la somme globale de 255 645 €. Les apports susvisés ont matérialisé une augmentation globale du capital social d'un montant de 47 500 € par l'émission de 47 500 actions nouvelles de 1 € de valeur nominale, toutes attribuées aux apporteurs susvisés.
- L'Assemblée Générale en date du 28 juin 2002 a approuvé l'émission d'un total de 277 886 actions, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires en faveur de personnes dénommées, soit IRDI pour 185 258 actions et SOPROMEC pour 92 628 actions. Concomitamment, l'Assemblée Générale en date du 28 juin 2002 a approuvé les apports en nature effectués au profit de la Société par les actionnaires de TEKORA SA portant sur 49,47% du capital social de cette dernière, apports évalués à la somme globale de 1 400 964,71 €. Les apports susvisés ont matérialisé une augmentation globale du capital social d'un montant de 524 588 € par l'émission de 524 588 actions nouvelles de 1 € de valeur nominale. En conséquence, le capital social s'est trouvé fixé à cette date à 2 751 972 € divisé en 2 751 972 actions de 1 € chacune de valeur nominale.
- L'Assemblée Générale en date du 31 mars 2003 a approuvé l'émission d'un total de 2 735 041 actions, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires en faveur de personnes dénommées, soit SPEF-eFund pour 1 880 341 actions et FCPI Soge Innovation n°3 pour 854 700 actions. Concomitamment, l'Assemblée Générale a autorisé l'émission de 2 751 972 bons de souscription d'actions (BSA) pouvant donner lieu à la création de 1 375 986 actions. A la fin de la période de l'exercice de ces BSA, le Directoire a constaté l'exercice de 380 490 BSA donnant lieu à la création de 190 245 titres supplémentaires. De plus, l'Assemblée Générale a approuvé la réduction de la valeur nominale de l'action Cameleon Software de 1 à 0,5 €. En conséquence, le capital social s'est trouvé fixé aujourd'hui à 2 838 629 € divisé en 5 677 258 actions de 0,5 € chacune de valeur nominale.
- Le Directoire, dans sa séance du 13 avril 2004, a décidé de l'émission d'un total de 2 347 826 actions, avec maintien du droit préférentiel de souscription. En conséquence, à l'issue de cette augmentation de capital, le capital social s'est trouvé fixé à 4 012 542 € divisé en 8 025 084 actions de 0,5 € chacune de valeur nominale.
- Le Directoire, dans sa séance du 15 octobre 2004, comme suite au remboursement des obligations remboursables en actions émises par l'assemblée générale extraordinaire du 28 juin 2002, a constaté l'émission de 842 024 actions nouvelles de 0,50 € chacune de valeur nominale. En conséquence, le capital social s'est trouvé fixé à 4 433 554 € divisé en 8 867 108 actions de 0,5 € chacune de valeur nominale.
- L'Assemblée Générale en date du 1er juin 2005 a approuvé la réduction de la valeur nominale de l'action Cameleon Software de 0,5 € à 0,25 €. En conséquence, le capital social s'est trouvé fixé aujourd'hui à 2 216 777 € divisé en 8 867 108 actions de 0,25 € chacune de valeur nominale.
- Le directoire du 11 mai 2006, sur autorisation de l'Assemblée Générale Mixte Ordinaire et Extraordinaire du 1er juin 2005, a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 50 815 euros pour le porter de 2 216 777 à 2.267.592 euros, par l'émission de 203 260 actions nouvelles de 0,25 € de nominal chacune, lesdites actions nouvelles étant émises comme composante de la rémunération d'apports en nature de droits sociaux consentis à la société.
- Le conseil d'administration du 07 juillet 2006, sur autorisation de l'assemblée générale mixte du 30 juin 2006, a décidé d'augmenter le capital social. Le Président du conseil d'administration, par une décision du 11 août 2006, agissant sur subdélégation, a limité cette augmentation de capital à 582 047,00 euros, pour le porter de 2 267 592 euros à 2 849 639 euros, par l'émission de 2 328 188 actions nouvelles de 0,25 € chacune, lesquelles ont été intégralement souscrites et libérées.
- Le Conseil d'Administration, dans sa séance du 06 décembre 2007, comme suite au remboursement des obligations remboursables en actions émises par le Directoire du 11 mai 2006, a constaté l'émission de 176 568 actions nouvelles de 0,25 € chacune de valeur nominale. En conséquence, le capital social s'est trouvé fixé à 2 893 781 € divisé en 11 575 124 actions de 0,25 € chacune de valeur nominale.

- Le Conseil d'Administration, dans sa séance du 22 décembre 2009, sur autorisation de l'Assemblée Générale Mixte Ordinaire et Extraordinaire du 1er juin 2005 et dans le prolongement d'une décision d'attribution d'actions gratuites du 6 décembre 2007, a constaté l'augmentation du capital social de 22 500 euros par incorporation de réserves et primes d'émission suite à l'attribution gratuite définitive de 90 000 actions nouvelles de 0,25 euro chacune de valeur nominale. En conséquence, le capital social s'est trouvé fixé à 2 916 281 € divisé en 11 665 124 actions de 0,25 € chacune de valeur nominale.

Le tableau ci-dessous résume l'évolution du capital social de la Société sur les quatre dernières années :

Date	Nature de l'opération	Nombre de titres émis	Nominal de l'action	Augmentation de capital	En €	En nombre de titres
11.05.06	Augmentation de capital par apport en nature	203 260	0.25€	50 815€	2 267 592	9 070 368
11.08.06	Augmentation de capital avec maintien du DPS	2 328 188	0.25€	582 047€	2 849 639€	11 398 556
06.12.07	Augmentation de capital suite au remboursement d'ORA	176 568	0,25€	44 142€	2 893 781€	11 575 124
22.12.09	Augmentation de capital par incorporation de réserves et primes d'émission	90 000	0.25€	22 500 €	2.916.281 €	11.665.124

6.1.3. Situation du capital social et des droits de vote au 18 mars 2011 et évolution au cours des deux dernières années

Actionnaires	18 mars 2011				25 février 2010 (2)			18 février 2009 (1)		
	Nombre d'actions détenues	En %	Nombre de droits de vote théoriques	En %	Nombre d'actions détenues	En %	Part de droits de vote en %	Nombre d'actions détenues	En %	Part de droits de vote en %
Jacques Soumeïllan	321 508	2,8	489 083	3,6	163 454	1,4	2,3	163 454	1,4	2,3
Thibault de Bouville	201 882	1,7	202 462	1,5	51 451	0,4	0,4	0	0	0
Sylvie Rougé	108 360	0,9	140 672	1,0	32 312	0,3	0,5	32 312	0,3	0,5
Françoise Asparre	310 898	2,7	431 365	3,2	160 467	1,4	2,0	120 467	1,0	1,7
Actionnariat Dirigeant au nominatif	942 648	8,1	1 263 582	9,3	375 372	3,2	4,6	283 921	2,4	4,0
Actionnariat Salarié au nominatif	2 892	0,0	5 784	0,0	2 892	0,0	0,0	4 183	0,0	0,0
SPEF eFund	889 825	7,6	889 825	6,5	3 162 519	27,1	22,3	3 162 519	27,3	22,5
AMUNDI	0	0,0	0	0,0	886 712	7,6	10,5	603 712	5,2	8,6
IRDI	804 383	6,9	1 600 523	11,8	796 140	6,8	11,2	796 140	6,9	8,6
SOPROMECC participations	301 685	2,6	603 370	4,4	301 685	2,6	4,2	301 685	2,6	4,3
Actionnaires Financiers au nominatif	1 995 893	17,1	3 093 718	22,7	5 147 056	44,1	48,2	4 864 056	42,0	46,8
Flottant	7 673 691	65,8	8 188 846	60,2	6 107 492	52,4	46,7	6 390 652	55,2	48,7
Actions auto-détenues	1 050 000	9,0	1 050 000	7,7	0	0,0	0,0	0	0,0	0,0
Total	11 665 124	100,0	13 601 930	100,0	11 665 124	100,0	100,0	11 575 124	100,0	100,0

(1) Cette répartition du capital est celle présentée au sein du document de référence 2009

(2) Cette répartition du capital est celle présentée au sein du document de référence 2010

A la connaissance de la Société, il n'y a pas eu de modification significative dans la répartition du capital et des droits de vote de la Société depuis le 18 mars 2011. Par ailleurs, à la connaissance de la Société, il n'existe pas d'autres actionnaires détenant directement, indirectement ou de concert, 2% ou plus du capital ou des droits de vote de la Société.

Au 18 mars 2011, la Société compte 73 actionnaires au nominatif.

6.1.4. Rachat par la Société de ses propres actions

Ce point est traité au sein des annexes consolidées (partie 4.3.10.1.b).

6.1.5. Capital potentiel

A ce jour, les titres de capital potentiel sont constitués d'options de souscription d'actions et de bons de souscription d'actions. Les titres de capital potentiel représentent une dilution potentielle maximale de 4 338 219 prenant pour hypothèse que les stock-options donnent lieu à la création de 1 272 165 titres et les BSAR à la création de 2 662 278 titres. Ces valeurs mobilières sont décrites plus avant au sein des annexes aux comptes consolidés au sein de la partie 4.3.10.1 du présent document. Ce capital potentiel représente une dilution potentielle maximum de l'ordre de 25,2%.

6.1.6. Capital autorisé non émis

Ce point est traité au sein du rapport de gestion en partie 8.1.3.

6.2 Pacte d'actionnaires

Néant.

6.3 Engagements de conservation des titres par les actionnaires dirigeants

Néant.

6.4 Nantissements

Néant.

6.5 Dividendes

6.5.1. Délais de prescription

Les dividendes non réclamés dans un délai de cinq ans à compter de la date de leur mise en paiement sont prescrits au profit de l'Etat.

6.5.2. Dividendes versés au cours des exercices précédents

Aucun dividende n'a été versé au cours des trois derniers exercices.

6.5.3. Politique en matière de distribution de dividendes

Cameleon Software est une société de croissance qui, aujourd'hui, ne prévoit pas de distribuer de dividendes pour les exercices 2010 et 2011.

6.6 Marché du titre Cameleon Software

Mois	Cours moyen (en €)	Nombre de titres traités	Montant des capitaux échangés (en K€)
Janvier 2007	1.54	1 915 892	2 944
Février 2007	1.34	1 478 479	1 993
Mars 2007	1.11	1 515 672	1 676
Avril 2007	1.16	1 324 198	1 539
Mai 2007	1.15	827 100	952
Juin 2007	1.11	551 000	613
Juillet 2007	1.14	475 700	542
Août 2007	1.00	440 100	439
Septembre 2007	0.96	376 900	361
Octobre 2007	0.96	635 500	609
Novembre 2007	0.92	320 500	295
Décembre 2007	0.83	289 600	242
Janvier 2008	0.72	396 700	284
Février 2008	0.79	622 300	497
Mars 2008	0.89	982 000	870
Avril 2008	0.81	277 000	225
Mai 2008	0.79	180 100	141
Juin 2008	0.71	319 700	226
Juillet 2008	0.60	166 400	100
Août 2008	0.58	146 600	85
Septembre 2008	0.51	254 400	129
Octobre 2008	0.33	409 800	135
Novembre 2008	0.34	80 100	273
Décembre 2008	0.29	103 100	30
Janvier 2009	0.41	659 300	273
Février 2009	0.40	94 300	38
Mars 2009	0.35	449 400	158
Avril 2009	0.50	1 133 500	661
Mai 2009	0.61	823 900	500
Juin 2009	0.62	913 100	569
Juillet 2009	0.56	647 400	361
Août 2009	0.58	686 700	399
Septembre 2009	0.65	1 084 900	701
Octobre 2009	0.80	2 138 900	1 709
Novembre 2009	0.74	391 300	291
Décembre 2009	0.70	393 300	277
Janvier 2010	0.75	753 700	566
Février 2010	0.69	351 900	246
Mars 2010	0.68	216 300	147
Avril 2010	0.74	1 712 100	1 262
Mai 2010	0.71	641 700	455
Juin 2010	0.65	275 700	180
Juillet 2010	0.69	311 900	216
Août 2010	0.62	199 800	125
Septembre 2010	0.63	136 800	86
Octobre 2010	0.66	725 600	479
Novembre 2010	0.63	249 000	156
Décembre 2010	0.60	254 800	153
Janvier 2011	0.62	709 500	437
Février 2011	0.61	1 198 600	734

Source : Yahoo Finance

Le cours moyen pour chaque mois, donné en euros, correspond au rapport entre les montants échangés pendant le mois et le nombre de titres échangés sur la même période. Le cours de clôture de Cameleon Software le 3 mars 2011 était de 0,59 €.

7. Renseignements juridiques

7.1 Dénomination sociale

La dénomination sociale de la Société est Cameleon Software.

7.2 Siège social

Le Galilée – 185 Rue Galilée - BP 87270
31672 Labège cedex - France
Téléphone 0811 70 78 78

7.3 Date de constitution

La Société a été constituée par acte établi sous seing privé à Toulouse le 4 mars 1987.

7.4 Forme juridique

Cameleon Software SA est une société soumise au droit français, organisée selon le mode de gestion à Conseil d'Administration et Président. Les documents relatifs à la Société sont consultables au siège social de cette dernière.

7.5 Durée de vie

La durée de vie de la Société est de 99 années, à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés intervenue le 21 mai 1987, sauf prorogation ou dissolution anticipée.

7.6 Objet social

Conformément à l'article 2 de ses statuts, la Société a pour objet, directement ou indirectement, en France et à l'étranger, la création et l'exploitation d'entreprises d'éditions de logiciels, de prestations de services en informatique et de communications électroniques: conception, ingénierie, conseil, formation, recherche, développement, exploitation et commercialisation de logiciels de systèmes. Et plus généralement, toutes opérations de quelque nature qu'elles soient pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet social ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires. La participation directe ou indirecte de la Société à toutes activités ou opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, en France ou à l'étranger, sous quelque forme que ce soit, dès lors que ces activités ou opérations peuvent se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires.

7.7 Numéro de Registre du Commerce et des Sociétés

B 341 081 743 Toulouse

7.8 Exercice social

L'exercice social commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre.

7.9 Affectation et répartition des bénéfices

La différence entre les produits et les charges de l'exercice, après déduction des amortissements et des provisions, constitue le bénéfice ou la perte de l'exercice. Sur le bénéfice, diminué le cas échéant, des pertes antérieures, il est prélevé 5% pour constituer le fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve a atteint une somme égale au dixième du capital social. Il reprend son cours lorsque, pour une cause quelconque, la réserve est descendue au-dessous de ce dixième. Ce bénéfice est à la disposition de l'Assemblée Générale qui, sur proposition du Conseil d'Administration, peut, en tout ou partie, le reporter à nouveau, l'affecter à des fonds de réserve généraux ou spéciaux ou le distribuer aux actionnaires à titre de dividende. En outre, l'Assemblée peut décider la mise en distribution de sommes prélevées sur les réserves dont elle a la disposition; en ce cas, la décision indique expressément les postes de réserves sur lesquels les prélèvements sont effectués.

7.10 Convocation et réunion des Assemblées Générales

Les assemblées d'actionnaires sont convoquées par le Conseil d'Administration. A défaut, elles peuvent l'être par les personnes désignées par le Code de commerce, notamment, par le ou les Commissaires aux comptes, par un mandataire désigné par le président du tribunal de commerce statuant en référé à la demande d'actionnaires représentant au moins 5% du capital social ou, s'agissant d'une assemblée spéciale, le dixième des actions de la catégorie intéressée. Les assemblées d'actionnaires sont réunies au siège social ou en tout autre lieu indiqué dans la convocation. La convocation des assemblées est faite par un avis inséré dans un journal d'annonces légales habilité à recevoir les annonces légales dans le département du siège social, ainsi qu'au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires, quinze jours au moins avant la date de l'assemblée. Toutefois, si toutes les actions sont nominatives, ces insertions pourront être remplacées par une convocation faite aux frais de la Société par lettre recommandée ou lettre simple adressée à chaque actionnaire. Les titulaires d'actions depuis un mois au moins à la date de l'insertion de l'avis de convocation, si ce mode est utilisé, sont convoqués par lettre ordinaire ; ils peuvent demander à recevoir cette convocation par lettre recommandée s'ils adressent à la Société le montant des frais de recommandation. Les mêmes droits appartiennent à tous les copropriétaires d'actions indivises inscrits à ce titre dans le délai prévu à l'alinéa précédent. En cas de démembrement de la propriété de l'action, ils appartiennent au titulaire du droit de vote.

La Société publie, avant la réunion de toute assemblée d'actionnaires, un avis de réunion selon les modalités prévues par la Loi au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires. Lorsqu'une assemblée n'a pu délibérer régulièrement, faute du quorum requis, la deuxième assemblée est convoquée dans les mêmes formes que la première et l'avis de convocation rappelle la date de celle-ci. Il en est de même pour la convocation d'une assemblée prorogée conformément à la loi. Le délai entre la date, soit de l'insertion contenant l'avis de convocation, soit de l'envoi des lettres et la date de l'assemblée, est au moins de quinze jours sur la première convocation et de six jours sur convocation suivante. Les réunions ont lieu au jour, heure et lieu indiqués dans l'avis de convocation. Les avis de convocation doivent notamment indiquer avec clarté et précision l'ordre du jour de la réunion.

Toute assemblée irrégulièrement convoquée peut être annulée. Toutefois, l'action en nullité n'est pas recevable lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés.

7.11 Admission aux Assemblées – Pouvoirs

Tout actionnaire peut participer ou se faire représenter aux assemblées, dès lors que ses titres sont libérés des versements exigibles, sur justification de son identité et de la propriété des actions sous la forme :

- soit d'une inscription nominative à son nom,
- soit d'un certificat de l'intermédiaire habilité prévu par le décret n° 83-359 du 2 mai 1983 constatant l'indisponibilité des actions inscrites en compte jusqu'à la date de l'assemblée.

Ces formalités doivent être accomplies cinq jours au moins avant la réunion.

7.12 Existence et franchissement de seuils statutaires

Toute personne physique ou morale qui, agissant seule ou de concert, vient à détenir un nombre d'actions égal ou supérieur à 2% du capital ou des droits de vote (si le nombre ou la répartition des droits de vote ne correspond pas au nombre et à la répartition du capital), ou tout multiple de ce pourcentage, est tenue, dans les quinze jours à compter du franchissement de ce seuil, dans les conditions définies à l'article 356-1 de la loi du 24 juillet 1966, de déclarer à la Société le nombre total d'actions qu'elle possède par lettre recommandée avec accusé de réception. Cette disposition a été adoptée lors de l'AGE du 1er octobre 1999. L'obligation de déclaration s'applique de la même façon en cas de franchissement à la baisse de chacun des seuils ci-dessus. Pour la détermination des seuils ci-dessus, il sera tenu compte également des actions détenues indirectement et des actions assimilées aux actions possédées telles que définies par les dispositions des articles 356-1-2 et suivants de la loi n°66-357 sur les sociétés commerciales.

A défaut d'avoir été déclarées dans les conditions ci-dessus, les actions excédant la fraction qui aurait dû être déclarée sont privées du droit de vote dans les assemblées d'actionnaires qui se tiendraient jusqu'à l'expiration d'un délai de deux ans suivant la date de régularisation de la déclaration, dans la mesure où un ou plusieurs actionnaires détenant ensemble 5% au moins du capital en font la demande lors de cette assemblée. Dans ce cas, les actions privées du droit de vote ne retrouvent ce droit qu'à l'expiration d'un délai de deux ans suivant la date de régularisation de la notification.

7.13 Droits de vote double

Un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité du capital social qu'elles représentent, est attribué :

- à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire ;
- aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire en cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

Le droit de vote double cessera de plein droit pour toute action convertie au porteur ou transférée en propriété. Ces modalités ont été mises en place lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 1er octobre 1999.

Au 18 mars 2011, le nombre d'actions à droit de vote double est de 1 936 806.

7.14 Documents et informations accessibles au public

Sont accessibles au public et à disposition au siège social de la Société les documents suivants:

- Statuts de la Société,
- Publications trimestrielles de Chiffre d'Affaires,
- Rapport semestriel d'activité,
- Publications semestrielles du Résultat Net,
- Comptes Annuels,
- Rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle,
- Rapport du Président du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale relatif aux conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration et des procédures de contrôle interne mises en place par la Société,
- Rapport des Commissaires aux comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du président du Conseil d'Administration de la société Cameleon Software, pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière,

- Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés,
- Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes sociaux annuels,
- Rapport Spécial du Conseil d'Administration sur les options de souscriptions d'actions attribuées au cours de l'année 2010,
- Rapport Spécial du Conseil d'Administration sur les actions gratuites,
- Textes des résolutions adoptées par l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle,
- Communiqué relatif aux honoraires des commissaires aux comptes,
- Information mensuelle relative au nombre total de droits de vote et d'actions composant le capital de la Société en cas de variation significative,
- Description des programmes de rachat d'actions propres,
- Communiqués de Presse,
- Communiqués publiés par l'émetteur au titre de l'obligation d'information permanente,
- Communiqué précisant les modalités de mise à disposition du prospectus,
- Communiqué précisant les modalités de mise à disposition des documents préparatoires à l'assemblée générale,
- Déclarations hebdomadaires de rachat d'actions.

De plus, afin de satisfaire aux nouvelles dispositions suite à la transposition de la Directive Transparence, une rubrique dédiée à l'information financière réglementée est disponible sur notre site internet www.cameleon-software.com.

7.14.1. Communiqués de presse publiés du 1^{er} janvier 2010 au 15 mars 2011 et disponibles sur le site de la Société www.cameleon-software.com

Date	Titre
15/03/2011	Cameleon Software annonce la disponibilité sur l'AppStore d'Apple de son offre Cameleon pour iPad/iPhone
28/02/2011	Cameleon Software annonce son Résultat Net pour l'exercice 2010
02/02/2011	Cameleon Software - Calendrier de Communication Financière 2011
31/01/2011	Cameleon Software annonce son Chiffre d'Affaires pour le 4 ^{ème} trimestre 2010
06/01/2011	La Mutuelle Nationale Territoriale choisit la solution de Cameleon Software pour proposer un service de tarification immédiate en ligne
29/11/2010	Cameleon Software lance une offre sur iPad & iPhone
24/11/2010	Cameleon Software s'implante au Royaume Uni
28/10/2010	Cameleon Software annonce son Chiffre d'Affaires pour le 3 ^{ème} trimestre 2010
08/10/2010	Cameleon Software : Rapport Financier Semestriel - 1er semestre 2010
22/09/2010	Cameleon Software industrialise la création d'offres 100% fiables
20/09/2010	Cameleon Software annonce la mise en œuvre d'un nouveau contrat de liquidité
20/09/2010	Cameleon Software présente le descriptif du Programme de Rachat d'Actions propres voté lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 16 juin 2010
09/09/2010	Cameleon Software sera Sponsor de Réavie 2010
27/08/2010	Cameleon Software annonce son résultat net pour le premier semestre 2010
29/07/2010	+28% de croissance du chiffre d'affaires sur le premier semestre 2010
20/07/2010	Cameleon Software est Gold Sponsor de Dreamforce 2010
16/07/2010	Cotation des BSAR Cameleon Software sur Euronext à compter du 19 juillet 2010
30/06/2010	Cerep choisit Cameleon Software pour accompagner sa croissance internationale
28/06/2010	Le groupe Agrica déploie la solution de Cameleon Software - Nouveau succès commercial dans l'assurance pour Cameleon Software
04/06/2010	Dial 800 déploie Cameleon Software
17/05/2010	Cameleon Software nomme Scott Torvik au poste de Directeur Commercial Amérique du Nord
10/05/2010	Assemblée Générale Mixte Ordinaire et Extraordinaire des Actionnaires Cameleon Software le 16 juin 2010
05/05/2010	Cameleon Software : Document de Référence 2009
29/04/2010	Cameleon Software annonce un chiffre d'affaires pour le premier trimestre 2010 en hausse de +30%
08/04/2010	Cameleon Software annonce la disponibilité de son application sur la plateforme
29/03/2010	Access Commerce devient Cameleon Software
25/02/2010	Cameleon Software annonce son résultat net pour l'année 2009
17/02/2010	Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires Cameleon Software convoquée pour le 25 mars 2010.
10/02/2010	Communication Financière Cameleon Software - Calendrier 2010
03/02/2010	Cameleon Software annonce son Chiffre d'affaires 2009

7.14.2. Informations publiées au BALO, du 1^{er} janvier 2010 au 31 janvier 2011, et disponibles sur le site internet du BALO (balo.journal-officiel.gouv.fr)

Date	Objet
12/07/2010	Cameleon Software –Publications périodiques – Société commerciale et industrielle (comptes annuels)
30/06/2010	Cameleon Software - Avis divers
10/05/2010	Cameleon Software – Convocations – Assemblées d'actionnaires et de porteurs de part
09/04/2010	Cameleon Software –Avis divers
17/02/2010	Cameleon Software -Convocations - Assemblée d'actionnaires et de porteurs de parts

7.15 Gestion du capital

L'objectif principal de Cameleon Software relatif à la gestion de son capital est de s'assurer le maintien d'une bonne notation du risque de crédit propre et des ratios concernant le capital sains, afin de faciliter et de pérenniser son activité et ses relations avec ses salariés, et de maximiser la valeur pour les actionnaires. Le Groupe gère la structure de son capital et procède à des ajustements en regard de l'évolution des conditions économiques. Pour maintenir ou ajuster son capital, le Groupe a par le passé et pourra pour le futur procéder des augmentations de capital. De plus, dans un but de fidélisation de ses personnels clés, la société a émis des titres de capital potentiel décrits en 4.3.10.1.

8. Les Rapports

8.1 Rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle

Chers actionnaires,

Nous avons l'honneur de vous présenter le rapport de gestion, exposant la situation de la Société durant l'exercice écoulé, établi par votre Conseil d'Administration conformément aux dispositions de l'article L 232-1 du Code de commerce, ainsi que le rapport de gestion du Groupe prévu par les dispositions de l'article L 233-26 du même code, faisant état de la situation de l'ensemble des entreprises comprises dans le périmètre de consolidation. L'Assemblée Générale Ordinaire annuelle a été convoquée ce jour, conformément aux dispositions légales et réglementaires, afin de vous demander de bien vouloir approuver les comptes sociaux annuels, ainsi que les comptes consolidés, et de vous prononcer sur l'affectation du résultat de l'exercice clos à la date du 31 décembre 2010. Les rapports de vos Commissaires aux comptes, ceux de votre Conseil d'Administration, l'inventaire et les comptes de l'exercice, et plus généralement l'ensemble des documents et renseignements énumérés par les articles L 225-115 du Code de commerce et 135 du décret du 23 mars 1967, ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux. Les convocations prescrites ont été régulièrement effectuées. Nous vous informons que les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2010 ont été établis suivant les mêmes modes de présentation et les mêmes méthodes d'évaluation que celles de l'exercice précédent.

8.1.1. L'activité

8.1.1.1. L'activité de l'ensemble du Groupe au cours de l'exercice écoulé

a. Organigramme au 31 Décembre 2010



Le Groupe dont nous vous décrivons l'activité se présente comme suit au 31 décembre 2010 : Cameleon Software SA est la maison mère. Cameleon Software USA Inc., implantée aux Etats-Unis, déploie les activités opérationnelles du Groupe en Amérique du Nord. Elle est liée à Cameleon Software SA par l'intermédiaire d'un contrat VAR (Value Added Reseller) et d'un contrat ad-cost. Cameleon Software USA Inc. verse des redevances à Cameleon Software SA au titre du contrat VAR et perçoit des revenus au titre du contrat ad-cost. Cette filiale joue le rôle de distributeurs pour les solutions Cameleon éditées par Cameleon Software SA. Access Commerce GmbH a été mise en sommeil au début de l'année 2007.

b. Principaux chiffres clés au niveau consolidé

Le chiffre d'affaires consolidé hors taxes réalisé par le Groupe au cours de la période du 1er janvier au 31 décembre 2010 a atteint 8,51M€, dont 7,4M€ en Europe et 1,20 M€ en Amérique du Nord. Pour mémoire, le chiffre d'affaires consolidé réalisé à la clôture de l'exercice précédent était de 6,99M€. Le résultat opérationnel se traduit par une perte de 0,19M€ à comparer avec une perte de 1.15M€ dégagée à la clôture de l'exercice précédent. Le coût de l'endettement financier net se traduit par un bénéfice de 0,03M€

au 31 décembre 2010. Le résultat net consolidé du Groupe se traduit par une perte de 0,16M€. À la clôture de l'exercice, les capitaux propres s'élèvent à 5,81M€ et la trésorerie (VMP et disponibilités) atteint 3,07M€.

c. Commentaires sur l'activité globale du Groupe au cours de l'exercice écoulé : les faits marquants de l'exercice et perspectives d'avenir

Le chiffre d'affaires annuel 2010 s'élève à 8,52 M€, contre 6,99 M€ sur 2009, soit une croissance de 22% sur l'exercice.

(M€)	2010	2009
Revenu Logiciels	6,40	4,53
Revenu Services Associés	2,11	2,46
Total Chiffre d'Affaires Annuel	8,52	6,99

La croissance du revenu logiciel s'explique notamment par la poursuite du développement de Cameleon sur les nouveaux marchés que sont les Mutuelles & Assurances, le High Tech et les Télécommunications. On note en parallèle le fort développement de la demande en mode SaaS, principalement aux USA. Les revenus de services sont en baisse, conformément au plan de marche budgétaire, en raison d'un recourt plus important au réseau d'intégrateurs participant à l'écosystème Cameleon.

Jacques Soumeillan, Président de Cameleon Software, a déclaré : « 2010 aura été une année importante à plusieurs titres. Le changement de nom de l'entreprise nous a permis de donner une visibilité sans précédent à la marque, en particulier aux Etats-Unis. Nous avons persisté dans notre dynamique d'innovation produits avec le lancement de Cameleon sur iPad et iPhone – une première pour un éditeur de logiciels de configuration. Enfin, nous avons accéléré nos investissements sur la partie « Saas » de notre offre – notamment dans le cadre de notre partenariat avec Salesforce.com – et engrangé plusieurs signatures sur l'exercice. L'ensemble a créé une dynamique et une visibilité encourageante sur un marché international à fort potentiel. En 2011, nous allons poursuivre nos investissements Sales & Marketing et R&D dans le but de poursuivre notre politique de conquête et de toujours mieux répondre aux besoins de nos clients. »

d. L'activité en matière de Recherche et Développement

La Société a consacré 20,1% de son chiffre d'affaires consolidé aux travaux de Recherche et Développement autour de la suite Cameleon.

e. L'évolution prévisible, les perspectives d'avenir et les événements importants depuis la clôture

Evénements importants survenus entre la date de clôture et la date d'établissement du rapport de gestion

Néant.

Prises de participation et de contrôle

Des cessions d'actifs ont été réalisées sur l'exercice et sont présentées ci-dessus.

Conséquences sociales de l'activité

Ces informations sont traitées en annexe au présent rapport.

Conséquences environnementales de l'activité

Ces informations sont traitées en annexe au présent rapport.

Perspectives d'avenir

Cameleon Software compte poursuivre en 2011 la stratégie d'entreprise présentée ci-après :

- innovation technologique autour de la suite logicielle Cameleon, validée par plusieurs entreprises prestigieuses dans le cadre de projets stratégiques ;

- poursuite de la verticalisation de l'offre Cameleon afin de répondre aux besoins propres de ces différents marchés et poursuite du développement de l'activité Cameleon au sein de nouveaux marchés (Assurances, Télécommunications et High-tech) ;
- accélération de la diffusion de la suite logicielle Cameleon en Europe et aux USA.
- poursuite de la modification du business model vers un modèle mixte SaaS/licence.

f. L'activité et les résultats du Groupe par branches d'activité

S'agissant de la filiale américaine Cameleon Software USA Inc.

Cette filiale est une filiale de commercialisation des solutions Cameleon en Amérique du Nord. Elle a réalisé, au cours de l'exercice 2010, un chiffre d'affaires de 1,22M\$ pour un résultat net négatif de 0,99M\$.

S'agissant des filiales canadienne Access Commerce Inc. et allemande Access Commerce GmbH.

La filiale canadienne Access Commerce Inc. a été dissoute au cours de l'année 2009. La filiale allemande Access Commerce GmbH a été mise en sommeil.

g. Délai de paiement des fournisseurs

En €	Echéances non échues			
	Sociétés	<30 jours	30 j<X<60 j	>60 jours
Au 31 décembre 2009	84 790	140 161	37 936	183 698
Au 31 décembre 2010	123 012	188 931	29 385	272 658

8.1.1.2. Activité propre de la société Cameleon Software SA

a. Principaux chiffres clés

Le chiffre d'affaires réalisé au 31 décembre 2010 s'élève à 8,09M€. Le montant total des produits d'exploitation a atteint, sur la période 8,28M€ ; les charges d'exploitation se sont élevées à 7,88M€ dégageant en conséquence un résultat d'exploitation de 0,4M€. Le résultat financier de l'exercice est de -0,35M€, portant le résultat courant à 0,06M€. Le résultat exceptionnel est de -0,29M€, le résultat net de l'exercice se traduit par un gain de 0.04M€.

b. Faits marquants

Cf. point 4.3.7 des annexes aux comptes consolidés.

8.1.2. Le résultat

8.1.2.1. Affectation du résultat

L'affectation du résultat de notre Société que nous vous proposons est conforme à la loi et à nos statuts. Nous vous proposons d'affecter la totalité du résultat net de l'exercice, qui se traduit par un gain 36 546 €, au crédit du compte "report à nouveau".

8.1.2.2. Distributions antérieures de dividendes

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous signalons qu'il n'est intervenu aucune distribution de dividende au cours des trois derniers exercices.

8.1.2.3. Charges non déductibles fiscalement

Nous vous demanderons d'approuver le montant global des dépenses et charges visées par l'article 39-4 du Code Général des Impôts, soit la somme de 30 399 € pour Cameleon Software SA.

8.1.3. Le capital de la Société

8.1.3.1. Actionnariat de la Société

Nous vous signalons l'identité des personnes détenant, au nominatif ou au porteur, à la connaissance de la Société, au 18 février 2010, plus de 5 %, de 10 %, de 15%, de 20 %, de 25%, de 33,33 %, de 50 %, de 66,66 %, de 90% ou 95% du capital social ou des droits de vote aux Assemblées Générales :

- SPEF eFund géré par Seventure Partners
- IRDI
- AMUNDI

8.1.3.2. Actions auto-détenues dans le cadre d'un programme de rachat d'actions

La Société détient à ce jour :

- 750 000 actions dans le cadre de son plan de rachat d'action, en vue d'être annulées ;
- 65 372 actions dans le cadre de son plan de rachat d'action, utilisées dans le cadre de son contrat de liquidité.

8.1.4. Les mandataires

8.1.4.1. Politique en matière de gouvernement d'entreprise

Cameleon Software est organisée selon un mode de gestion à Conseil d'Administration.

8.1.4.2. Liste des mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux

La liste des mandats et fonctions exercés par les personnes ayant ou ayant eu la qualité de mandataire social sur l'exercice est présentée ci-après:

Nom des mandataires	Mandat dans la Société	Date de nomination	Date de fin de mandat	Autre fonction dans la Société	Mandats et/ou fonction dans une autre société (groupe et hors groupe)
Jacques Soumeillan	Président Directeur Général	30-06-06	AGO 2012	-	Vice-Président de l'Association «Midi-Pyrénées Entreprendre», Directeur Général de Access Commerce GmbH et President of the Board de Cameleon Software USA Inc.
Françoise Asparre	Administrateur Directeur Général Délégué	30-06-06	AGO 2012	-	Néant.
Thibault de Bouville	Administrateur	30-06-06	AGO 2012	Salarié	Membre du Conseil d'Adelya SAS.
Philippe Gaillard	Administrateur	30-06-06	AGO 2012	-	Président de PGA Conseil&Participations SAS, Administrateur d'Evidency, Administrateur de Neocase Software.
Mike Sutton	Administrateur	30-06-06	AGO 2012	-	Administrateur de l'organisme 'PASEO', Vice-Président de l'association 'Les Amis des Nuits Musicales d'Uzes', Gérant de SCI 'Sutton'.
Amélie Faure	Administrateur	06-05-08	AGO 2012	-	Présidente du Conseil d'administration d'Augure, Administrateur de Quelle Energie, Gérante de BusinessAccelerator secrétaire générale de PME Finance, Mandataire de MakeMeReach.

8.1.4.3. Les jetons de présence

Il a été versé des jetons de présence, au titre de l'exercice 2010, comme suit :

- Monsieur Mike SUTTON 4 571€
- Madame Amélie FAURE 4 357€
- Philippe GAILLARD 4 786€

8.1.4.4. La rémunération des mandataires

La rémunération des mandataires est présentée de façon exhaustive en partie 4.3.15.1, dans les annexes aux comptes consolidés.

8.1.4.5. Les Commissaires aux Comptes

Les Commissaires aux comptes de la Société sont:

- Commissaires aux comptes titulaires
 - Ernst & Young Audit** - Faubourg de l'Arche – 11 allée de l'Arche - 92037 Paris La Défense
 - Monsieur Pendanx** - 8 impasse du Clos d'Ariane – 31770 Colomiers
- Commissaires aux comptes suppléants
 - Auditex** - 1 place Alfonse Jourdain – 31000 Toulouse
 - Monsieur Chluda** - 65 chemin des Ramassiers – 31770 Colomiers

8.1.5. Les salariés

Au 31 décembre 2010, le Plan d'Epargne Entreprise Cameleon Software représente 25 169 actions, soit 2,2% du capital social de la Société. Il est précisé que certains salariés sont actionnaires de Cameleon Software en dehors du cadre du PEE.

8.1.6. Les conventions réglementées

Nous vous demandons d'approuver les conventions visées à l'article L 225-38 du Code de Commerce régulièrement autorisées par le Conseil d'administration. Vos Commissaires aux comptes vous les présentent et vous donnent à leur sujet toutes les informations requises dans leur rapport spécial qui vous sera lu dans quelques instants.

8.1.7. Tableau récapitulatif des délégations en matière d'augmentation de capital

Nature de la délégation	AG	Durée	Montant nominal maxi. d'augmentation de capital	Utilisation au cours de l'exercice
Délégation de compétence à conférer au Conseil d'Administration pour augmenter le capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes	30/06/09	26 mois	2 000 000€ (*) du capital social	Non utilisée
Délégation de compétence à conférer au Conseil d'Administration pour augmenter le capital en vue de rémunérer des apports en nature de titres de capital ou de valeurs mobilières	30/06/08	26 mois	+ 10% (*) du capital social	Non utilisée
Autorisation à donner au Conseil d'Administration à l'effet de consentir au profit des dirigeants et salariés des options donnant droit à la souscription d'actions de la société	30/06/08	38 mois	100 000 actions	Non utilisée

(*) Le nombre de titres à émettre pourra être augmenté dans les conditions prévues par l'article L 225-135-1 du code de commerce et D 155-4 nouveau du Décret du 23 mars 1967, et dans la limite des plafonds fixés par l'Assemblée, lorsque le conseil d'administration constate une demande excédentaire.

8.1.8. Conclusion

Nous vous demanderons de donner quitus entier et définitif à votre Direction de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2010. Votre Direction vous invite à approuver par votre vote, le texte des résolutions qu'il vous propose.

8.1.9. Tableau des cinq derniers exercices de Cameleon Software SA

En €	2006	2007	2008	2009	2010
Capital en fin d'exercice					
Capital en fin d'exercice	2 849 639	2 893 781	2 893 781	2 916 281	2 916 281
Capital en fin d'exercice	11 398 556	11 575 124	11 575 124	11 665 124	11 665 124
Opérations et résultat de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes	7 888 909	10 397 208	11 254 286	7 180 828	8 093 478
Impôts sur les sociétés	15 000	224 694	438 531	297 780	271 120
Participation des salariés au titre de l'exercice	-	-	-	-	-
Résultat net après impôts	-1 958 305	316 729	630 140	-293 740	36 546
Résultat distribué	-	-	-	-	-
Résultat par action					
Résultat net après impôts	-0.17	0.03	0.05	-0.03	0.00
Dividendes attribués à chaque action	-	-	-	-	-
Personnel					
Effectif moyen des salariés employés au cours de l'exercice	70	75	73	58	53
Montant de la masse salariale de l'exercice	3 362 782	4 089 924	4 040 100	3 361 989	3 396 587
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, œuvres sociales...)	1 673 546	2 106 711	1 918 719	1 612 682	1 600 423

8.1.10. Annexes au Rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle sur les conséquences sociales et environnementales de l'activité

8.1.10.1. Conséquences sociales de l'activité

- L'effectif consolidé total de Cameleon Software au 31 décembre 2010 est de 64 personnes (en équivalent temps plein) contre 68 au 31 décembre 2009. Certains salariés sont attributaires d'options de souscriptions d'actions de la Société ou propriétaires d'actions dans le cadre du Plan d'Epargne Entreprise.
- Cameleon Software a mis en place un accord d'entreprise sur la réduction et l'aménagement du temps de travail. Cet accord est applicable depuis le 1^{er} juillet 2000; l'ensemble du personnel de la Société en bénéficie.
- La Société a renouvelé en 2010 le contrat d'intéressement destiné aux salariés de Cameleon Software SA pour les années 2010, 2011 et 2012. Ce contrat vise à reverser à ces derniers un pourcentage du résultat d'exploitation de la Société Cameleon Software SA.
- Depuis ces cinq dernières années, la société Cameleon Software développe des relations avec différents établissements d'enseignement, notamment en accueillant des élèves stagiaires, et en participant de façon occasionnelle à des Forum étudiants.

8.1.10.2. Conséquences environnementales de l'activité

L'activité d'édition de logiciel n'a pas, à notre connaissance, de conséquence sur le plan environnemental.

8.2 Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du président du Conseil d'Administration de la société Cameleon Software, pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Cameleon Software et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que ce rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du président du conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Colomiers et Paris-La Défense, le 21 mars 2011

Les Commissaires aux Comptes

Ernst & Young Audit

Monsieur Jean PENDANX

Monsieur Frank ASTOUX

8.3 Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Cameleon Software, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

8.3.1. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

8.3.2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Comme indiqué dans la note 4.3.6.5.e « Frais de recherche et de développement » de l'annexe, votre société comptabilise en immobilisations incorporelles les frais de développement répondant aux critères prévus par le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne. Nous avons vérifié que les projets ayant fait l'objet d'une activation des frais de développement répondent à ces critères et nous nous sommes assuré que cette note de l'annexe fournit une information appropriée sur ce sujet.
- Comme indiqué dans la note 4.3.6.5.f « Ecart d'acquisition » de l'annexe, votre société procède systématiquement, à chaque clôture, à un test de dépréciation des écarts d'acquisition et évalue également l'existence d'un indice de perte de valeur des actifs long terme, selon les modalités décrites au paragraphe 4.3.9.2 de l'annexe. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de

ce test de dépréciation ainsi que des critères d'analyse de la valeur boursière de votre société et nous avons vérifié que ce paragraphe de l'annexe donne une information appropriée.

- La note 4.3.6.5.q « Chiffre d'affaires » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la reconnaissance du chiffre d'affaires. Dans le cadre de notre appréciation des règles et méthodes comptables suivies par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans cette note de l'annexe, et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

8.3.3. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Colomiers et Paris-La Défense, le 21 mars 2011

Les Commissaires aux Comptes

Ernst & Young Audit

Frank ASTOUX

Monsieur Jean PENDANX

8.4 Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Cameleon Software, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

8.4.1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

8.4.2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Comme indiqué dans la note 4.7.3.2.d. « Frais de recherche et développement » de l'annexe, votre société comptabilise en immobilisations incorporelles les frais de développement répondant aux six critères prévus par le Plan comptable général. Nous avons vérifié que les projets ayant fait l'objet d'une activation des frais de développement répondent à ces critères et nous nous sommes assuré que cette note de l'annexe fournit une information appropriée à ce sujet.

La note 4.7.3.2.l « Chiffre d'affaires » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la reconnaissance du chiffre d'affaires. Dans le cadre de notre appréciation des règles et méthodes comptables suivies par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans cette note de l'annexe, et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

8.4.3. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi :

- nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Colomiers et Paris-La Défense, le 21 mars 2010

Les Commissaires aux Comptes

Ernst & Young Audit

Frank ASTOUX

Monsieur Jean PENDANX

8.5 Rapport Spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

8.5.1. Conventions et engagements soumis à l'approbation de l'assemblée générale

8.5.1.1. Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article L. 225-40 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements suivants qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

a. Avec M. de Bouville, administrateur

Nature et objet

Rémunération variable accordée par le conseil d'administration du 16 juin 2010.

Modalités

Une rémunération a été décidée pour les administrateurs/managers, dont M. de Bouville, en fonction d'objectifs définis par le conseil d'administration. Son montant n'a pas encore été arrêté par le conseil d'administration.

b. Avec M^{me} Asparre, directeur général délégué

Nature et objet

Rémunération variable accordée par le conseil d'administration du 16 juin 2010.

Modalités

Une rémunération a été décidée pour les administrateurs/managers, dont Mme Asparre, en fonction d'objectifs définis par le conseil d'administration. Son montant n'a pas encore été arrêté par le conseil d'administration.

c. Avec M. Soumeillan, président-directeur général

Nature et objet

Rémunération variable accordée par le conseil d'administration du 16 juin 2010.

Modalités

Une rémunération a été décidée pour les administrateurs/managers, dont M. Soumeillan, en fonction d'objectifs définis par le conseil d'administration. Son montant n'a pas encore été arrêté par le conseil d'administration.

8.5.1.2. Conventions et engagements autorisés depuis la clôture

Nous avons été avisés des conventions et engagements suivants, autorisés depuis la clôture de l'exercice écoulé, qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Avec Mme Faure, MM. Sutton et Gaillard, administrateurs

Nature et objet

Votre société a décidé du versement des jetons de présence aux administrateurs conformément à la décision de l'assemblée générale tenue le 30 juin 2009 et sur la base des modalités de calcul fixées par le conseil d'administration du 24 février 2011.

Les jetons de présence distribués se répartissent comme suit :

● M ^{me} Faure.....	€ 4.250 ;
● M. Sutton.....	€ 5.000 ;
● M. Gaillard.....	€ 4.550.

8.5.2. Conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale

Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R. 225-30 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

8.5.2.1. Avec M. de Bouville

Nature, et objet et modalités

Modification apportée au contrat de travail de M. de Bouville autorisée par le conseil d'administration du 6 mai 2008.

La rémunération brute annuelle de M. de Bouville, au titre de son contrat de travail, a été portée à € 90.000 à compter rétroactivement du 1er janvier 2008 et n'a pas connu d'évolution sur les exercices 2009 et 2010.

M. de Bouville bénéficie en sus d'une voiture de fonction.

8.5.2.2. Avec M. Soumeillan

a. Modification apportée au statut de M. Soumeillan autorisée par le conseil d'administration du 6 mai 2008.

La rémunération brute annuelle de M. Soumeillan, en sa qualité de président-directeur général, a été portée à € 120.000 à compter rétroactivement du 1er janvier 2008 et n'a pas connu d'évolution sur les exercices 2009 et 2010.

M. Soumeillan bénéficie en sus d'une voiture de fonction.

b. Disposition du 22 avril 2003 quant aux conditions de révocation de M. Soumeillan, président-directeur général, reconduites par le conseil d'administration du 19 mai 2008.

Les principes et dispositions arrêtés pour M. Soumeillan, en sa qualité de président et membre du directoire, par le conseil de surveillance du 22 avril 2003, et relatifs aux indemnités qui lui seront versées en cas de révocation de son mandat social, ont été reconduits au titre de son mandat de président-directeur général. Sur cette base, le conseil d'administration a décidé d'attribuer à M. Soumeillan, en cas de révocation de son mandat social, une indemnité calculée sur la base de ses quatre derniers appointements mensuels bruts sous réserve de la réalisation de certaines conditions.

8.5.2.3. Avec M^{me} Asparre

a. Modification apportée au statut de Mme Asparre autorisée par le conseil d'administration du 6 mai 2008.

La rémunération brute annuelle de Mme Asparre, en sa qualité de directeur général délégué, a été portée à € 90.000 à compter rétroactivement du 1er janvier 2008 et n'a pas connu d'évolution sur les exercices 2009 et 2010.

Mme Asparre bénéficie en sus d'une voiture de fonction.

b. Disposition du 22 avril 2003 quant aux conditions de révocation de Mme Asparre, directeur général délégué, reconduites par le conseil d'administration du 19 mai 2008.

Les principes et dispositions arrêtés pour Mme Asparre, en sa qualité de membre du directoire, par le conseil de surveillance du 22 avril 2003, et relatifs aux indemnités qui lui seront versées en cas de révocation de son mandat social, ont été reconduits au titre de son mandat de directeur général délégué. Le conseil d'administration a décidé, en cas de révocation du mandat social de Mme Asparre, une indemnité calculée sur la base de ses quinze derniers appointements mensuels bruts sous réserve de la réalisation de certaines conditions.

En cas de cessation du mandat de Mme Asparre pour quelque cause que ce soit, son contrat de travail sera automatiquement remis en vigueur, avec tous les droits acquis et attachés, y compris l'ancienneté correspondant à la période de son mandat social et aux conditions de rémunération identiques à celles d'un cadre de même catégorie dans l'entreprise sans que cette rémunération ne puisse être inférieure à 90 % de celle qu'elle percevait en qualité de directeur général délégué.

8.5.2.4. Avec la société Access Commerce GmbH

a. Le soutien financier de votre société à la filiale Access Commerce GmbH autorisé par le conseil d'administration du 31 août 2009 a été renouvelé jusqu'au 30 août 2010.

Votre société a émis une lettre de subordination aux termes de laquelle elle accepte de subordonner le remboursement de sa créance d'un montant de € 3.808.000 envers sa filiale Access Commerce GmbH au remboursement par cette dernière de l'ensemble de ses autres dettes.

b. Votre société a accordé des avances de trésorerie à la société Access Commerce GmbH.

Le conseil de surveillance du 2 mars 2006 a décidé de la reprise du cours des intérêts pour les avances accordées à sa filiale Access Commerce GmbH, à compter du 1er janvier 2006, au taux annuel EURIBOR au 30 juin + 0,5 %, dans la limite éventuelle du taux maximal déductible en fonction de la législation fiscale applicable aux pays de la filiale concernée.

Les avances de trésorerie accordées s'élèvent à € 4.245.961 au 31 décembre 2010.

8.5.2.5. Avec la société Access Commerce USA Inc.

Votre société a accordé des avances de trésorerie à la société Access Commerce USA Inc.

Le conseil de surveillance du 2 mars 2006 a décidé de la reprise du cours des intérêts pour les avances accordées à sa filiale Access Commerce USA Inc., à compter du 1er janvier 2006, au taux annuel EURIBOR au 30 juin + 0,5 %, dans la limite éventuelle du taux maximal déductible en fonction de la législation fiscale applicable aux pays de la filiale concernée.

Les avances de trésorerie accordées s'élèvent à € 2.877.037 au 31 décembre 2010.

Colomiers et Paris-La Défense, le 21 mars 2011

Les Commissaires aux Comptes

Ernst & Young Audit

Frank ASTOUX

Monsieur Jean PENDANX

8.6 Rapport Spécial du Conseil d'Administration sur les options de souscriptions d'actions attribuées au cours de l'année 2010

Nous vous présentons ci-après notre rapport spécial sur les options de souscription attribuées au cours de l'année 2010.

8.6.1. Détails des options de souscription d'actions consenties aux Mandataires Sociaux au cours de l'exercice 2010

Sans objet.

8.6.2. Détail des options consenties aux salariés non Mandataires Sociaux les mieux allotis au cours de l'année 2010

Sans objet.

8.6.3. Exercice des options de souscription émises au cours de l'année 2010

A ce jour, aucune option n'a été exercée par son titulaire.

8.7 Rapport Spécial du Conseil d'Administration sur les Actions Gratuites attribuées au cours de l'année 2010

Nous vous présentons ci-après notre rapport spécial sur les actions gratuites attribuées au cours de l'année 2010.

8.7.1. Etat des actions gratuites aux 31/12/2010

Désignation du plan	Date de l'AG	Date du Conseil	Nombre d'actions attribuées	Cours de clôture de l'action au jour du Conseil
Plan n°12	01/06/05	06/12/07	90 000	0,9 €

8.7.2. Détails des actions gratuites consenties aux Mandataires Sociaux de Cameleon Software SA au cours de l'exercice 2010

Aucune action gratuite nouvelle n'a été attribuée sur l'exercice 2010.

8.7.3. Détail des options consenties aux salariés non Mandataires Sociaux les mieux allotis au cours de l'année 2010

Aucune action gratuite nouvelle n'a été attribuée sur l'exercice 2010.

9. Responsable du document de référence et du contrôle des comptes

9.1 Responsable du document de référence

Monsieur Jacques Soumeillan - Président Directeur Général

9.2 Attestation du responsable du document de référence

«J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et le rapport de gestion (figurant en partie 8.1) présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent document ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document.

Le rapport des contrôleurs légaux sur les comptes consolidés au 31 décembre 2009, figurant en partie 8.3 du document de référence 2009, contient une observation. »

Toulouse, le 20 avril 2011

Le Président Directeur Général, Monsieur Jacques Soumeillan

9.3 Noms, adresses et qualifications des contrôleurs légaux

9.3.1. Commissaires aux comptes titulaires

Ernst & Young Audit

Faubourg de l'Arche – 11 allée de l'Arche 92037 Paris La Défense

Nommé par décision de l'Assemblée Générale:

- du 1er juin 2005 pour un mandat de 6 exercices expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010 ;
- 1er octobre 1999 pour un premier mandat.

Monsieur Jean Pendanx

8 impasse du Clos d'Ariane - 31770 Colomiers

Nommé par décision de l'Assemblée Générale du 30 juin 2009 pour un mandat de 6 exercices expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

9.3.2. Commissaires aux comptes suppléants

Auditex

1 place Alphonse Jourdain - 31000 Toulouse

Nommé par décision de l'Assemblée Générale du 16 juin 2010 pour un mandat de six exercices expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Monsieur Pierre CHLUDA

65 chemin des Ramassiers - 31770 Colomiers

Nommé par décision de l'Assemblée Générale du 30 juin 2009 pour un mandat expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

9.4 Responsable de l'information financière

Monsieur Jacques Soumeillan - Président Directeur Général

10. Table de concordance

		Partie du présent document à consulter
	N/A : Non Applicable	
1	Personnes Responsables	
1.1.	Nom et fonction des personnes responsables du document de référence et le cas échéant de certaines parties (qui doivent être indiquées)	9.1.
1.2.	Déclaration des personnes responsables du document de référence	9.2.
2.	Contrôleurs légaux des comptes	
2.1.	Nom et adresse des contrôleurs légaux des comptes de l'émetteur et du groupe, pour la période couverte par les informations financières historiques et indication de l'appartenance à un organisme professionnel.	9.3.
2.2.	Contrôleurs légaux ayant démissionné, ayant été écartés ou n'ayant pas été redésignés durant la période couverte par les informations financières historiques	N/A
3.	Informations financières sélectionnées	
3.1.	Présentation des informations financières historiques sélectionnées pour l'émetteur, pour chaque exercice de la période couverte par ces informations financières historiques et pour toute période intermédiaire ultérieure, dans la même monnaie. Les informations financières historiques sélectionnées doivent contenir les informations clés résumant la situation financière de l'émetteur	4.
3.2.	Si des informations financières ont été sélectionnées pour des périodes intermédiaires, fourniture des données comparatives couvrant la même période de l'exercice précédent, la présentation des bilans de clôture suffit toutefois à remplir l'exigence d'informations bilancielles comparables.	N/A
4.	Facteurs de risque	3.2.1
	Mise en évidence, dans une section intitulée « facteur de risque », des facteurs de risque propres à l'émetteur ou à son secteur d'activité.	
5.	Informations concernant l'émetteur	
5.1.	Histoire et évolution de la Société	1.1 et 1.2.
5.1.1.	Raison sociale et nom commercial	7.1.
5.1.2.	Lieu et numéro d'enregistrement	7.7.
5.1.3.	Date de constitution et durée de vie de l'émetteur	7.3. et 7.5.
5.1.4.	Siège social et forme juridique de l'émetteur, la législation régissant ses activités, son pays d'origine, l'adresse et le numéro de téléphone de son siège statutaire (ou de son principal lieu d'activité, s'il est différent de son siège statutaire)	7.2. et 7.4.
5.1.5.	Événements importants dans le développement des activités de l'émetteur	1.1. et 4.3.7.
5.2.	Investissements	4.6.2.
5.2.1.	Description et montant des principaux investissements réalisés par l'émetteur durant chaque exercice de la période couverte par les informations financières historiques, jusqu'à la date du document d'enregistrement	4.6.2.
5.2.2.	Description des principaux investissements en cours de l'émetteur, y compris la distribution géographique de ces investissements sur le territoire national et à l'étranger et leur méthode de financement interne et externe	4.6.2.
5.2.3.	Fourniture des renseignements concernant les principaux investissements que compte réaliser l'émetteur à l'avenir et pour lesquels ses organes de direction ont déjà pris des engagements fermes	4.6.2.

6.	Aperçu des activités	
6.1.	Principales activités	
6.1.1.	Description de la nature des opérations effectuées par l'émetteur et de ses principales activités y compris les facteurs clés y afférents. Mention des principales catégories de produits vendus et/ou de service fournis durant chaque exercice de la période couverte par les informations financières historiques	1.2.
6.1.2.	Mention de tout nouveau produit et/ou service important lancé sur le marché et, dans la mesure où le développement de nouveaux produits ou services a fait l'objet de publicité, indication de l'état de ce développement	1.3.2.
6.2.	Principaux marchés Description des principaux marchés sur lesquels opère l'émetteur avec ventilation du montant total de ce revenu par type d'activité et par marché géographique pour chaque exercice de la période couverte par les informations financières historiques	1.3.
6.3.	Mention des événements exceptionnels ayant influencé les renseignements fournis aux points 6.1 et 6.2	N/A
6.4.	Fourniture des informations résumant le degré de dépendance de l'émetteur à l'égard de brevets ou de licences, contrats industriels, commerciaux ou financiers ou nouveaux procédés de fabrications et ayant sensiblement influencé les affaires ou la rentabilité de l'émetteur	N/A
6.5.	Indication des éléments sur lesquels est fondée toute déclaration de l'émetteur concernant sa position concurrentielle	1.5.
7.	Organigramme	
7.1.	Description sommaire du groupe auquel appartient l'émetteur et de la place qu'il y occupe	8.1.1.1.
7.2.	Liste des filiales importantes de l'émetteur et indication des noms, pays d'origine ou d'établissement, pourcentage de détention de capital et si différent des droits de vote	8.1.1.1.
8.	Propriétés immobilières, usines et équipements	
8.1.	Signalisation de toute immobilisation corporelle importante existante ou planifiée, y compris les propriétés immobilières louées, et toute charge majeure pesant dessus.	N/A
8.2.	Description de toute question environnementale pouvant influencer l'utilisation, faite par l'émetteur, de ses immobilisations corporelles	N/A
9.	Examen de la situation financière et du résultat	8.1
9.2.2.	Détail des raisons de changements importants du chiffre d'affaires net ou des produits nets dans les états financiers	N/A
9.2.3.	Mention de toute stratégie ou de tout facteur de nature gouvernementale, économique, budgétaire, monétaire ou politique ayant influé sensiblement ou pouvant influencer sensiblement, de manière directe ou indirecte, sur les opérations de l'émetteur	N/A
10.	Trésorerie et Capitaux	
10.1.	Fourniture des informations sur les capitaux de l'émetteur (à court terme et à long terme)	4.3.10.1.
10.2.	Indication de la source et du montant des flux de trésorerie de l'émetteur et description de ces flux	4.3.4.
10.3.	Informations sur les conditions d'emprunt et la structure de financement de l'émetteur	4.3.10.5.
10.4.	Informations concernant toute restriction à l'utilisation des capitaux ayant influé sensiblement ou pouvant influencer sensiblement, de manière directe ou indirecte, sur les opérations de l'émetteur	N/A
10.5.	Informations concernant les sources de financement attendues qui seront nécessaires pour honorer les engagements visés aux points 5.2.3 et 8.1	N/A

11.	Recherche et développement, brevets et licences	
	Description des politiques de recherche et développement appliquées par l'émetteur durant chaque exercice de la période couverte par les informations financières historiques, en indiquant le coût des activités de recherche et développement sponsorisées par l'émetteur (lorsqu'elles sont importantes)	4.6.3.
12.	Information sur les tendances	
12.1.	Indication des principales tendances ayant affecté la production, les ventes et les stocks, les coûts et les prix de vente depuis la fin du dernier exercice jusqu'à la date du document de référence	8.1.1.
12.2.	Signalisation de toute tendance connue, incertitude ou demande ou tout engagement ou événement raisonnablement susceptible d'influer sensiblement sur les perspectives de l'émetteur, au moins pour l'exercice en cours	8.1.1.
13.	Prévisions ou estimations du bénéfice	
13.1.	Déclaration énonçant les principales hypothèses sur lesquelles l'émetteur a fondé sa prévision ou son estimation, distinction nette faite entre les hypothèses relatives à des facteurs que peuvent influencer les membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance et les hypothèses relatives à des facteurs échappant totalement à leur influence. Ces hypothèses doivent, en outre, être aisément compréhensibles par les investisseurs, être spécifiques et précisés et ne pas avoir trait à l'exactitude générale des estimations sous-tendant la prévision	N/A
13.2.	Rapport élaboré par des comptables ou des contrôleurs légaux indépendants, stipulant que, de l'avis de ces comptables ou contrôleurs légaux indépendant, la prévision ou l'estimation du bénéfice a été adéquatement établie sur la base indiquée et que la base comptable utilisée aux fins de cette prévision ou estimation est conforme aux méthodes comptables appliquées par l'émetteur	N/A
13.3.	Prévision ou estimation du bénéfice élaborée sur une base comparable aux informations financières historiques	N/A
13.4.	Si une prévision du bénéfice a été incluse dans un prospectus qui est toujours pendant, fournir une déclaration indiquant si cette prévision est, ou non, encore valable à la date du document d'enregistrement et, le cas échéant, expliquant pourquoi elle ne l'est plus.	N/A
14.	Organes d'Administration, de Direction et de Surveillance et Direction Générale	
14.1.	Nom, adresse professionnelle et fonction dans la société émettrice des personnes suivantes: <ul style="list-style-type: none"> ● des membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance ; ● associés commandités, s'il s'agit d'une société en commandite par action ; ● fondateurs, s'il s'agit d'une société fondée il y a moins de cinq ans ; ● tout directeur général dont le nom peut être mentionné pour prouver que la société émettrice dispose de l'expertise et de l'expérience appropriées pour diriger ses propres affaires. <p>Mention des principales activités qu'ils exercent en dehors de cette société émettrice et qui sont significatives par rapport à cette société émettrice. Indication de la nature de tout lien familial existant entre n'importe lesquelles de ces personnes. Fourniture, pour chaque membre du conseil d'un organe d'administration, de direction, de surveillance et pour toutes personne visée au point b) et d) du premier alinéa, des informations détaillées sur son expertise et son expérience ne matière de gestion ainsi que les informations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● nom de toutes les sociétés et société en commandite au sein desquelles cette personne a été membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance ou associé commandité, à tout moment des cinq dernières années; il n'est pas nécessaire de dresser la liste de toutes les filiales de la société émettrice au sein desquelles la personne est aussi membre d'une organe d'administration, de direction ou de surveillance. ● toute condamnation pour fraude prononcées au cours des cinq dernières 	3.1.2.

	années au moins.	
	<ul style="list-style-type: none"> ■ détail de toute faillite, mise sous séquestre ou liquidation à laquelle une personne de l'organe d'administration, de direction ou de surveillance ou tout directeur général dont le nom peut être mentionné pour prouver que la société émettrice dispose de l'expertise et de l'expérience appropriées pour diriger ses propres affaires, a été associé au cours des cinq dernières années. ■ détail de toute incrimination et/ou sanction publique officielle prononcée contre une telle personne par des autorités statutaires ou réglementaires (y compris des organismes professionnels désignés) Il est aussi indiqué si cette personne a déjà été empêchée par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur au cours des cinq dernières années au moins. Si aucune information de la sorte ne doit être divulguée, une déclaration le précisant doit être faite 	
14.2.	<p>Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de surveillance et de la direction générale; Les conflits d'intérêt potentiels entre les devoirs, à l'égard de l'émetteur de l'une quelconque des personnes visées au point 14.1 et leurs intérêts privés et/ou d'autres devoirs doivent être clairement signalés. / Déclaration d'absence de conflit</p> <p>Indication de tout arrangement ou accord conclu avec les principaux actionnaires, clients, fournisseurs ou autres en vertu duquel l'une quelconque des personnes visées au point 14.1 a été sélectionnée en tant que membre d'un organe d'administration de direction ou de surveillance ou en tant que membre de la direction générale. Détail de toute restriction acceptée par les personnes visées au point 14.1 concernant la cession, dans un certain laps de temps, de leur participation dans le capital social de l'émetteur.</p>	3.1.4.
15.	Rémunération et avantages	
	Indication pour les personnes susmentionnées au 14.1 et concernant l'intégralité du dernier exercice :	4.3.15.1.
15.1.	Du montant de la rémunération versée (y compris de toute rémunération conditionnelle ou différée) et les avantages en nature octroyés par l'émetteur et ses filiales pour les services de tout type qui leur ont été fournis par cette personne. Cette information doit être fournie sur une base individuelle, à moins que des informations individualisées ne soient pas exigées dans le pays d'origine de l'émetteur	
15.2.	Du montant total des sommes provisionnées ou constatées par ailleurs par l'émetteur ou ses filiales aux fins du versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages.	4.3.10.2.
16.	Fonctionnement des organes d'administration et de direction	
	Indication pour les personnes susmentionnées et concernant l'intégralité du dernier exercice :	3.1.2.
16.1.	De la date d'expiration du mandat actuel de ces personnes, le cas échéant, et de la période durant laquelle elle est restée en fonction	8.1.4.2.
16.2.	Des informations sur les contrats de service liant les membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance à l'émetteur ou à l'une quelconque de ses filiales et prévoyant l'octroi d'avantages au terme d'un tel contrat, ou une déclaration négative appropriée	3.1.4.
16.3.	Des informations sur le comité de l'audit et le comité de rémunération de l'émetteur, y compris le nom des membres de ces comités et un résumé du mandat en vertu duquel ils siègent	3.1.5.
16.4.	Déclaration indiquant que l'émetteur se conforme, ou non, au régime de gouvernement d'entreprise en vigueur dans son pays d'origine. Lorsque l'émetteur ne s'y conforme pas, la déclaration doit être assortie d'une explication.	3.1.8.

17.	Salariés	
17.1.	Indication du nombre de salariés à la fin de la période couverte par les informations financières historiques, ou du nombre moyen durant chaque exercice de cette période, jusqu'à la date du document de référence ainsi que les changements de ce nombre s'ils sont importants. Indication, si cette information est importante, de la répartition des salariés par principal type d'activité et par site. Indication, si l'émetteur emploie un grand nombre de travailleurs temporaires du nombre moyen de ces travailleurs temporaires durant l'exercice le plus récent	4.3.12.2.
17.2.	Participations et stock-options Pour chacune des personnes visées au point 14.1, premier alinéa, point a) et d) : fourniture des informations, les plus récentes possibles, concernant la participation qu'elle détient dans le capital social de l'émetteur et toute option existant sur ses actions	8.6.
17.3.	Description de tout accord prévoyant une participation des salariés dans le capital de l'émetteur	N/A
18.	Principaux Actionnaires	
18.1.	Dans la mesure où cette information est connue de l'émetteur, indication du nom de toute personne non membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance qui détient, directement ou indirectement, un pourcentage du capital social ou des droits de vote de l'émetteur qui doit être notifié en vertu de la législation nationale applicable à celui-ci ainsi que le montant de la participation ainsi détenue, ou, en l'absence de telles personnes, fourniture d'une déclaration négative appropriée	6.1.3.
18.2.	Indication si les principaux actionnaires de l'émetteur disposent de droits de vote différents, ou fourniture d'une déclaration négative appropriée	6.1.3. et 7.12.
18.3.	Dans la mesure où ces informations sont connues de l'émetteur, indication si celui-ci est détenu ou contrôlé, directement ou indirectement, et par qui; et description de la nature de ce contrôle et les mesures prises en vue d'assurer qu'il ne soit pas exercé de manière abusive	6.1.3.
18.4.	Description de tout accord, connu de l'émetteur, dont la mise en œuvre pourrait, à une date ultérieure, entraîner un changement de son contrôle	N/A
19.	Opérations avec des apparentés	8.6. et 4.3.15

Détail des opérations avec des apparentés (qui à cette fin, sont celles prévues dans les normes adoptées conformément au règlement (CE) n°1606/2002) conclues par l'émetteur durant la période couverte par des informations financières historiques jusqu'à la date du document d'enregistrement, doit être divulguée en application de la norme pertinente adoptée conformément audit règlement, si celui-ci s'applique à l'émetteur. Si tel n'est pas le cas, les informations suivantes doivent être publiées :

- la nature et le montant de toutes opérations qui- considérées isolément ou dans leur ensemble-sont importantes pour l'émetteur. Lorsque les opérations avec des apparentés n'ont pas été conclues aux conditions du marché, expliquer pourquoi. Dans le cas de prêt en cours, y compris des garanties de tout type indiquer le montant en cours.
- le montant ou le pourcentage pour lequel les opérations avec des apparentés entrent dans le chiffre d'affaires de l'émetteur.

20.	Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur	
20.1.	Fourniture des informations financières historiques vérifiées pour les trois derniers exercices (ou pour toute période plus courte durant laquelle l'émetteur a été en activité) et le rapport d'audit établi à chaque exercice.	
	<p>Pour les émetteurs de la Communauté, ces informations financières doivent être établies conformément au règlement (CE) n°1606/2002 ou, si celui-ci n'est pas applicable, aux normes comptables nationales d'un Etat membre. Pour les émetteurs des pays tiers, elles doivent être établies conformément aux normes comptables internationales adoptées en application de la procédure prévue à l'article 3 du règlement (CE) n°1606/2002 ou aux normes comptables nationales d'un pays tiers équivalentes à ces normes. En l'absence d'équivalence, les informations financières doivent être présentées sous la forme d'états financiers retraités.</p> <p>Présentations des informations financières historiques vérifiées pour les deux derniers exercices, établies sous une forme compatible avec celle qui sera adoptée dans les prochains états financiers annuels que publiera l'émetteur, compte tenu des normes, des méthodes et de la législation comptable applicable auxdits états financiers annuels. Si l'émetteur opère dans son domaine d'activité économique depuis moins d'un an, les informations financières historiques vérifiées pour cette période doivent être établies conformément aux normes applicables aux états financiers annuels en vertu du règlement (CE) n°1606/2002 ou, si celui-ci n'est pas applicable, aux normes comptables nationales d'un Etat membre, si l'émetteur est un émetteur de la Communauté. Pour les émetteurs des pays tiers, elles doivent être établies conformément aux normes comptables internationales adoptées en application de la procédure prévue à l'article 3 du règlement (CE) n°1606/2002 ou aux normes comptables nationales d'un pays tiers équivalents à ces normes. Ces informations financières doivent être vérifiées. Si elles sont établies conformément à des normes comptables nationales les informations financières vérifiées exigées au titre de la présente rubrique doivent inclure au minimum : le bilan, le compte de résultat, un état indiquant toutes les variations des capitaux propres ou les variations des capitaux propres autres que celles résultant de transactions sur le capital avec les propriétaires et de distribution aux propriétaires, le tableau de financement, les méthodes comptables et notes explicatives.</p> <p>Les informations financières historiques annuelles doivent faire l'objet d'une vérification indépendante ou d'une mention indiquant si, aux fins du document d'enregistrement, elles donnent une image fidèle, conformément aux normes d'audit applicables dans un Etat membre ou à une norme équivalente.</p>	4.3. et 4.4.
	<p>Informations financières pro forma</p> <p>Description, en cas de modification significative des valeurs brutes, la manière dont la transaction pourrait avoir influencé sur l'actif, le passif et le résultat de l'émetteur, selon qu'elle aurait eu lieu au début de la période couverte ou à la date indiquée. Cette obligation sera normalement remplie par l'inclusion d'informations financières pro forma. Les informations financières pro forma doivent être présentées conformément à l'annexe II et inclure toutes données qui y sont visées. Elles doivent être assorties d'un rapport élaboré par des comptables ou des contrôleurs légaux indépendants</p>	N/A
20.3.	<p>États financiers</p> <p>Inclusion dans le document d'enregistrement des états financiers annuels consolidés, si l'émetteur établit ses états financiers annuels à la fois sur une base individuelle et consolidée</p>	4.3.
20.4	Vérification des informations financières historiques annuelles	8.3.
20.4.1	Fourniture d'une déclaration attestant que les informations financières historiques ont été vérifiées	8.3.
20.4.2	Indication des autres informations contenues dans le document d'enregistrement qui ont été vérifiées par les contrôleurs légaux	8.4.

20.4.3.	Indication de la source lorsque les informations financières figurant dans le document d'enregistrement ne sont pas tirés des états financiers vérifiés de l'émetteur et préciser qu'elles n'ont pas été vérifiées.	4.3.
20.5	Date des dernières informations financières Le dernier exercice pour lequel les informations financières ont été vérifiées ne doit pas remonter : <ul style="list-style-type: none"> ● à plus de dix-huit mois avant la date du document d'enregistrement, si l'émetteur inclut, dans celui-ci, des états financiers intermédiaires qui sont vérifiés. ● à plus de quinze mois avant la date du document d'enregistrement, si l'émetteur inclut, dans celui-ci, des états financiers intermédiaires qui n'ont pas été vérifiés. 	
20.6.	Informations financières intermédiaires et autres	
20.6.1.	Si l'émetteur a publié des informations financières trimestrielles ou semestrielles depuis la date de ses derniers états financiers vérifiés, celles-ci doivent être incluses dans le document d'enregistrement. Si ces informations financières trimestrielles ou semestrielles ont été examinées ou vérifiées, le rapport d'examen ou d'audit doit également être inclus. Si tel n'est pas le cas, le préciser	N/A
20.6.2	S'il a été établi plus de neuf mois après la fin du dernier exercice vérifié, le document d'enregistrement doit contenir des informations financières intermédiaires, éventuellement non vérifiées (auquel cas ce fait doit être précisé), couvrant au moins les six premiers mois du nouvel exercice. Les informations financières intermédiaires doivent être assorties d'états financiers comparatifs couvrant la même période de l'exercice précédent ; la présentation des bilans de clôture suffit toutefois à remplir l'exigence d'informations bilancielles comparables.	N/A
20.7.	Politique de distribution des dividendes Description de la politique de l'émetteur en matière de distribution de dividende s et toute restriction applicable à cet égard.	
20.7.1	Montant du dividende par action pour chaque exercice de la période couverte par les informations financières historiques, éventuellement ajusté pour permettre les comparaisons, lorsque le nombre d'actions à l'émetteur a changé	6.5.
20.8.	Procédures judiciaires et d'arbitrage Indication, pour une période couvrant au moins les douze derniers mois, toute procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage (y compris toute procédure dont l'émetteur a connaissance, qui est en suspens ou dont il est menacé) qui pourrait avoir ou a eu récemment des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de l'émetteur et/ou du groupe, ou fournir une déclaration négative appropriée.	4.6.5. et 5
20.9.	Changement significatif de la situation financière ou commerciale Description de tout changement significatif de la situation financière ou commerciale du groupe survenu depuis la fin du dernier exercice pour lequel des états financiers vérifiés ou des états financiers intermédiaires ont été publiés où fournir une déclaration négative appropriée.	4.6.
21.	Informations complémentaires	
21.1.	Capital social	6.1.1.
21.1.1.	Montant du capital souscrit et pour chaque catégorie d'actions : <ul style="list-style-type: none"> ● Nombre d'actions autorisées ● Nombre d'actions émises et totalement libérées et nombre d'actions émises, mais non totalement libérées ● Valeur nominale par action ou le fait que les actions n'ont pas de valeur nominale ● Rapprochement du nombre d'actions en circulation à la date d'ouverture et à la date de clôture de l'exercice. Si plus de 10% du capital a été libéré au moyen d'actifs autres que des espèces durant la période couverte par les informations financières historiques le préciser 	6.1.2.

21.1.2.	Nombre et principales caractéristiques -si elles existent- des actions non représentatives du capital	N/A
21.1.3.	Nombre, valeur comptable et valeur nominale des actions détenues par l'émetteur, lui-même ou en son nom, ou par ses filiales	N/A
21.1.4.	Montant des valeurs mobilières convertibles, échangeables ou assorties de bons de souscription, avec mention des conditions et modalités de conversion, d'échange ou de souscription	6.1.5.
21.1.5.	Informations sur les conditions régissant tout droit d'acquisition et/ou toute obligation attaché(e) au capital souscrit, mais non libéré, ou sur toute entreprise visant à augmenter le capital	N/A
21.1.6.	Informations sur le capital de tout membre du groupe faisant l'objet d'une option ou d'un accord conditionnel ou inconditionnel prévoyant de le placer sous option et le détail de ces options, y compris l'identité des personnes auxquelles elles se rapportent	N/A
21.1.7.	Historique du capital social pour la période couverte par les informations financières historiques, mettant tout changement survenu en évidence	6.1.2.
21.2.	Acte constitutif et statuts	
21.2.1.	Description de l'objet social de l'émetteur et indication de l'endroit où son énonciation peut être trouvée dans l'acte constitutif et les statuts	7.6.
21.2.2.	Résumé de toute disposition contenue dans l'acte constitutif, les statuts, une charte ou un règlement de l'émetteur concernant les membres de ses organes d'administration, de direction et de surveillance	7.4
21.2.3.	Description des droits, des privilèges et des restrictions attachés à chaque catégorie d'actions existantes	7.13
21.2.4.	Description des actions nécessaires pour modifier les droits des actionnaires et, lorsque les conditions sont plus strictes que la loi ne le prévoit, en faire mention	7.10. et 7.11.
21.2.5.	Description des conditions régissant la manière dont les assemblées générales annuelles et les assemblées générales extraordinaires des actionnaires sont convoquées, y compris les conditions d'admission	7.10. et 7.11.
21.2.6.	Description sommaire de toute disposition de l'acte constitutif, des statuts, d'une charte ou d'un règlement de l'émetteur qui pourrait avoir pour effet de retarder, de différer ou d'empêcher un changement de son contrôle	N/A
21.2.7.	Indication, le cas échéant, de toute disposition de l'acte constitutif, des statuts, d'une charte ou d'un règlement fixant le seuil au-dessus duquel toute participation doit être divulguée	7.12.
21.2.8.	Description des conditions, imposées par l'acte constitutif et les statuts, une charte ou un règlement, régissant les modifications du capital, lorsque ces conditions sont plus strictes que la loi ne le prévoit	N/A
22.	Contrats importants	
	Résumé, pour les deux années précédant immédiatement la publication du document d'enregistrement, de chaque contrat important (autre que les contrats conclus dans le cadre normal des affaires) auquel l'émetteur ou tout autre membre du groupe est partie	N/A
	Résumé de tout autre contrat (autre que les contrats conclus dans le cadre normal des affaires) souscrit par un membre quelconque du groupe et contenant des dispositions conférant à un membre quelconque du groupe une obligation ou un engagement important(e) pour l'ensemble du groupe, à la date du document d'enregistrement	N/A
23.	Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts	
23.1.	Indication dans le document d'enregistrement, lorsqu'une déclaration ou un rapport lui est attribué(e) à une personne intervenant en qualité d'expert, du nom de l'expert, de son adresse professionnelle, de ses qualifications et, le cas échéant, de tout intérêt important que cette personne a dans l'émetteur. Si cette déclaration ou ce rapport a été produit à la demande de l'émetteur, joindre une déclaration précisant que ce document a été inclus ainsi que la forme et le contexte dans lequel il a été inclus, avec mention du consentement de la personne ayant avalisé le contenu de cette partie du document d'enregistrement.	N/A

23.2.	Identification des sources d'information et attestation confirmant que les informations provenant d'une tierce partie ont été fidèlement reproduites et que, pour autant que l'émetteur le sache et soit en mesure de l'assurer à la lumière des données publiées par cette tierce partie, aucun fait n'a été omis qui rendrait les informations reproduites inexactes ou trompeuses	N/A
24.	Documents accessibles au public	7.14.
	<p>Fourniture d'une déclaration attestant que, pendant la durée de validité du document d'enregistrement, les documents suivants (ou copie de ces documents) peuvent, le cas échéants, être consultés :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● l'acte constitutif et les statuts de l'émetteur ; ● tous rapports, courriers et autres documents, informations financières historiques, évaluations et déclarations établies par un expert à la demande de l'émetteur, dont une partie est incluse ou visée dans le document d'enregistrement; ● les informations financières historiques de l'émetteur ou, dans e cas d'un groupe, les informations financières historiques de l'émetteur et de ses filiales pour chacun des deux exercices précédant la publication du document d'enregistrement. Indication où les documents ci-dessus peuvent être consultés, sur support physique ou par voie électronique 	
25	Informations sur les participations de l'émetteur susceptibles d'avoir une incidence significative sur l'appréciation de son patrimoine, de sa situation financière ou de ses résultats	N/A
	Fourniture des informations concernant les entreprises dans lesquelles l'émetteur détient une fraction du capital susceptible d'avoir une signification sur l'appréciation de son patrimoine, de sa situation financière ou de ses résultats.	

11. Table de réconciliation du rapport financier annuel

N°	Information	Partie du Document de Référence
1	Comptes annuels	4.7
2	Comptes consolidés	4.3
3	Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels	8.4
4	Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	8.3
5	Rapport de gestion comprenant au minimum les informations mentionnées aux articles L. 225-100, L. 225-100-2, L. 225.100-3 et L. 225-211 alinéa 2 du Code de commerce	8.1
6	Déclaration des personnes assumant la responsabilité du rapport de gestion	9.2
7	Honoraires des Commissaires aux comptes	4.3
8	Rapport du Président établi en application de dispositions légales	3
9	Rapport des commissaires aux comptes sur le contrôle interne	8.2
10	Liste de l'ensemble des informations publiées par la société ou rendues publiques au cours des 12 derniers mois	7.14

